

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ

**FACTEURS DE L'ÉMIGRATION IRRÉGULIÈRE DES JEUNES HOMMES
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST VERS LES PAYS DU NORD**

Par

ELHADJ MAMADOU KALY SOW

Baccalauréat en Science politique

Mémoire présenté pour obtenir le grade de

Maître ès sciences, M.Sc.

Maîtrise en études des populations

Octobre 2024

Ce mémoire intitulé

**FACTEURS DE L'ÉMIGRATION IRRÉGULIÈRE DES JEUNES DE
L'AFRIQUE DE L'OUEST VERS LES PAYS DU NORD**

et présenté par

ELHADJ MAMADOU KALY SOW

a été évalué par un jury composé de

M. Nong ZHU, président de jury et examinateur interne,

Institut national de la recherche scientifique

Centre Urbanisation Culture Société

M. Candiz GUILLERMO, examinateur externe

Université de l'Ontario français

Mme Nicole GALLANT, directrice de recherche

Institut national de la recherche scientifique

Centre Urbanisation Culture Société

À mon père, Thierno Amadou Sow



RÉSUMÉ

L'émigration irrégulière des jeunes de l'Afrique de l'Ouest vers les pays du Nord est un phénomène social préoccupant. Du point de vue académique, de multiples recherches ont été menées afin de comprendre ce qui est à la source du phénomène. L'état des connaissances pertinentes sur le sujet a démontré que les chercheurs privilégiaient chacun un seul niveau d'analyse ou une principale dimension de facteur pour expliquer la production du phénomène. Dans la présente recherche, nous explorons simultanément tous les niveaux d'analyse – macro, méso et micro – afin d'identifier les facteurs de départ et cerner leur influence sur la prise de décision des jeunes d'émigrer irrégulièrement vers les pays susmentionnés. Pour ce faire, nous avons eu recours à une démarche qualitative. Des entrevues ont été effectuées auprès de vingt-deux jeunes hommes migrants de retour, résidant en Guinée, au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Les résultats de la recherche montrent qu'un ensemble de types de facteurs – situés aux niveaux macro, méso et micro – contribuent à influencer la prise de décision des jeunes d'émigrer irrégulièrement. En conclusion, ce mémoire ouvre des perspectives pour l'avenir de la recherche en invitant les chercheurs à réfléchir sur les interactions entre les niveaux de facteurs et leurs influences sur la prise de décision des jeunes d'émigrer irrégulièrement.

Mots-clés : émigration irrégulière ; facteurs de départ ; jeunes ; Afrique de l'Ouest ; Guinée ; Sénégal ; Côte d'Ivoire ; pays du Nord ; parcours de vie ; motivations.

ABSTRACT

The irregular emigration of young people from West Africa to Northern countries is a worrying social phenomenon. From an academic point of view, various studies have been carried out in order to understand what is at the source of the phenomenon. The literature on the subject shows that researchers tend to favor one level of analysis or one dimension of factor to explain this phenomenon. In this study, we explore all levels of analysis simultaneously – macro, meso and micro – to identify the departure factors and understand their influence on the decision-making of young people to emigrate irregularly to the aforementioned countries. To do this, we used a qualitative approach. Interviews were carried out with twenty-two young male returning migrants living in Guinea, Senegal and the Ivory Coast. The research results highlight that all types of factors – situated at the macro, meso and micro levels – contribute to influencing the decision-making of young people to emigrate irregularly. In the conclusion, this dissertation opens perspectives for the future of research by inviting researchers to reflect on the interactions between the levels of factors and their influences on the decision-making of young people to emigrate irregularly.

Keywords: irregular emigration; youth ; West Africa ; Guinea ; Senegal ; Ivory Coast ; Northern countries ; life course ; motivations.

AVANT-PROPOS

Ce mémoire s'inscrit dans le cadre de l'obtention du diplôme de maîtrise en Études des populations du centre Urbanisation Culture et Société de l'Institut national de la recherche scientifique. Ayant pour titre « Facteurs de l'émigration irrégulière des jeunes de l'Afrique de l'Ouest vers les pays du Nord », ce travail vise à comprendre ce qui provoque l'émigration irrégulière des jeunes de cette sous-région de l'Afrique vers les pays du Nord, spécifiquement vers ceux de l'Europe vu leur proximité avec le continent africain.

Les populations des pays du Sud, pour une pléthore de raisons, essaient, parfois au prix de leur vie, d'émigrer vers les pays du Nord. Nous ne nous sommes pas intéressé aux autres parties du monde, mais nous savons que dans la Méditerranée, en moins de dix ans, selon l'Organisation mondiale pour les migrations, ce sont environ 27 000 personnes qui ont perdu la vie ou qui ont été déclarées disparues.

Ainsi, le désir de comprendre la production du phénomène nous a conduit à faire des entrevues avec de jeunes migrants de retour ivoiriens, sénégalais et guinéens afin de relever avec eux les facteurs qui avaient influencé leur décision d'émigrer irrégulièrement. Nous avons scruté tous les niveaux d'analyse – macro, méso et micro – afin de recenser les types de facteurs et cerner leur influence sur la prise de décision des jeunes. Néanmoins, le chemin n'a pas été facile du fait des difficultés que nous avons rencontrées lors des phases de recrutement des participants et de réalisation des entrevues. Heureusement, notre connaissance du terrain et le recrutement d'assistants de recherche dans chacun des pays concernés par l'étude ont permis de les atténuer. Nous les remercions pour le travail accompli. Nous pensons qu'aucun salaire ne suffirait à rémunérer l'accomplissement avec succès des tâches que nous leur avons confiées.

Nous pensons que ce travail de recherche permettra aux acteurs étatiques et non étatiques impliqués dans la gestion de l'émigration irrégulière des jeunes d'avoir une meilleure compréhension de l'origine du phénomène, et par conséquent d'agir efficacement. En effet, nous estimons que les actions publiques centrées sur les facteurs qui entraînent le phénomène auraient de meilleurs impacts par contraste avec la multiplication des mesures barrières pour l'entraver. En fait, il semble que ces dernières ne contribuent qu'à rendre plus complexes et plus dangereux les itinéraires empruntés par les émigrants et non à arrêter les départs irréguliers.

REMERCIEMENTS

Je remercie ma directrice de recherche, Nicole Gallant, pour son accompagnement exemplaire. Ses qualités humaines et scientifiques ont grandement contribué à la réalisation de ce modeste travail. Je tiens à remercier l'ensemble des professeurs du programme qui ont contribué d'une façon directe ou indirecte à la précision de mon projet de recherche. Je remercie aussi les personnes qui ont examiné ce travail.

Je tiens à remercier également toutes les personnes qui ont participé à la recherche en acceptant de se prêter aux entrevues. Je leur suis reconnaissant pour le précieux temps qu'elles m'ont accordé. Je n'oublie pas les organismes et les personnes qui ont établi le lien avec certains participants.

Je remercie Aliou Sow d'avoir rendu possible mon immigration au Québec pour ces études. N'eût été son soutien, celle-ci n'aurait pu se réaliser. Je lui en suis profondément reconnaissant. Je tiens aussi à remercier l'INRS pour toutes les bourses qui m'ont été accordées. Sans celles-ci, le parcours aurait été très difficile, voire irréalisable.

Je remercie mes parents pour les valeurs qu'ils m'ont inculquées. Je n'oublie pas la famille, mon cousin et ami de très longue date : Nouhou Baldé; Ndèye Fatou, et toutes les personnes qui ont contribué à mon épanouissement et aux succès de mes études.

À ya Oumou et tonton Aliou pour leur soutien sans faille, il n'y a pas les mots pour les remercier. Je leur adresse toute ma reconnaissance.

Une mention spéciale à kaou Thierno qui a toujours été à nos chevets et dont la conception de la vie m'inspire au quotidien.

Je dédie ce travail à mon père, Thierno Amadou Sow, décédé en novembre 2022. Qu'Allah lui accorde le Paradis.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	xii
Liste des figures.....	xii
Liste des abréviations et des sigles.....	xiii
Introduction	1
Chapitre 1 : Contextualisation de l'étude et état des connaissances.....	4
1.1 Contextualisation de l'étude	4
1.1.1 <i>L'émigration irrégulière en Afrique : un phénomène préoccupant une pléthore d'acteurs</i>	4
1.1.2 <i>La poursuite du phénomène malgré les mesures de rétention des émigrants sur le continent</i>	6
1.1.2.1 Les mesures « douces » de contrôle du départ des émigrants.....	7
1.1.2.2 Les mesures « rigides » de contrôle du départ des émigrants.....	9
1.2 État des connaissances	10
1.2.1 <i>Une difficulté de la quantification exacte du phénomène due à divers éléments.....</i>	10
1.2.2 <i>Un aperçu des données fournies par les organisations internationales spécialisées dans le déplacement des populations</i>	12
1.2.2.1 Des données à l'échelle sous régionale	13
1.2.2.2 Des données spécifiques aux pays ouest-africains visés par cette étude.....	14
1.2.3 <i>Les études sur l'émigration irrégulière des jeunes de l'Afrique occidentale.....</i>	14
1.2.3.1 Les facteurs d'ordre sociopolitique	15
1.2.3.2 Les facteurs d'ordre socioéconomique	16
1.2.3.3 Les facteurs d'ordre socioculturel.....	17
1.2.3.4 Les facteurs relevant des coopérations bilatérales et multilatérales	20

Chapitre 2 : Le projet.....	22
2.1 Problématique.....	22
2.1.1 Problème de recherche	22
2.1.2 Question de recherche	23
2.1.3 Objectifs de recherche.....	24
2.2 Cadre théorique, conceptuel et opératoire	24
2.2.1 Cadre théorique.....	24
2.2.2 Conceptualisation.....	29
2.2.3 Opérationnalisation.....	29
2.3 Pertinence de la recherche	32
Chapitre 3 : Méthodologie de la recherche.....	33
3.1 Population à l'étude – pourquoi les jeunes ?	33
3.2 Terrain d'étude – pourquoi la Guinée, le Sénégal et la Côte d'Ivoire ?	35
3.3 Stratégie de recherche.....	35
3.4 Outil de collecte	36
3.5 Préparation du terrain	38
Rencontre avec des associations de migrants de retour	38
Rencontre avec les assistants de recherche.....	38
Réalisation d'entrevues-tests.....	39
3.6 Expériences de terrain et collecte des données	39
3.6.1 Expériences de terrain.....	39
Stratégies de recrutement.....	39
Défis de recrutement	40
3.6.2 Collecte des données.....	41
Rythme des entrevues.....	41
Lieux de réalisations des entrevues.....	41
3.6. Échantillon	42
Modification des paramètres de départ.....	42
Le corpus.....	42
3.7 Bilan des entrevues	43

3.8 Stratégie d'analyse des entrevues	46
Le recours à un gabarit de synthèse « à chaud » pour amorcer l'analyse verticale	46
L'analyse thématique transversale	46
Chapitre 4 – Résultats : Inventaire des facteurs à l'origine de l'émigration irrégulière identifiés par les participants	48
4.1. Facteurs macro	49
4.1.1. <i>Facteurs macro politico-institutionnels</i>	49
4.1.1.1. Les pratiques malsaines au sein des institutions étatiques	49
4.1.1.2. L'inefficacité des collectivités locales dans la prise en charge des attentes locales	52
4.1.1.3. L'inégale répartition des richesses dans le pays	53
4.1.1.4. Le manque de formation de qualité dans les universités publiques, associé à des études supérieures onéreuses dans les universités privées	55
4.1.1.5. Les contraintes liées à l'entreprise d'une émigration régulière	56
4.1.2. <i>Facteurs macro politico-économiques</i>	58
4.1.2.1. Les actions marginales de l'État dans le domaine de l'agriculture	58
4.1.2.2. La libéralisation de certains secteurs ou l'ouverture de certains secteurs aux étrangers	59
4.1.2.3. Les difficultés liées à l'obtention d'opportunités professionnelles	61
4.1.3. <i>Facteurs macro sociopolitiques</i>	63
4.1.3.1. La présence de conflits sociopolitiques	63
4.1.3.2. La poursuite des différends ethniques à travers les actions de l'État.....	65
4.1.4. <i>Facteurs macro sociaux</i>	66
4.1.4.1. La montée de l'individualisme dans la société.....	66
4.1.4.2. Les représentations sociales au sujet du Nord.....	68
4.1.5. <i>Facteur macro économique-environnemental</i>	69
4.1.5.1. L'impact de la dégradation de l'environnement sur les activités agricoles	69
4.2. Facteurs méso	70
4.2.1. <i>Facteurs méso sociaux</i>	71
4.2.1.1. Les tensions familiales	71
4.2.1.2. L'influence de l'entourage vivant dans les pays du Nord	73
4.2.1.3. L'émulation (directe ou indirecte) entre pairs.....	75
4.2.1.4. La présence d'un réseau migratoire dans le quartier.....	76

4.2.2. Facteurs méso socioculturels	77
4.2.2.1. L'appartenance à une communauté de forte tradition migratoire	77
4.2.2.2. Les responsabilités statutaires et sexuées	78
4.2.3. Facteur méso socioéconomique	79
4.2.3.1. Les difficultés financières au sein de la famille	79
4.3. Facteurs micro	82
4.3.1. Les aspirations personnelles	83
4.3.1.1. La quête d'une formation de qualité	83
4.3.1.2. La poursuite des rêves	84
4.3.2. Facteur micro socioéconomique	84
4.3.2.1. La précarité d'emploi	84
Conclusion.....	89
Bibliographie	92
Annexe 1 : Grille d'entrevue	100
Annexe 2 : Gabarit de synthèse « à chaud »	105

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2 : Opérationnalisation du concept de facteur en niveaux et exemples	30
Tableau 3 : Opérationnalisation du concept de facteur en dimensions et exemples	31
Tableau 3.1 : Critères d'appréciation des entrevues	43
Tableau 3.2 : Tableau récapitulatif des entrevues réalisées	45
Tableau 4.1 : Tableau des facteurs selon le nombre de participants les déclarant décisifs	86

LISTE DES FIGURES

CHAPITRE I

Figure 1.1 : Carte de l'Afrique de l'Ouest avec les frontières des États	5
Figure 1.2 : Itinéraires vers la Méditerranée occidentale et centrale	11

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

BAD : Banque africaine de développement

BM : Banque mondiale

CEDEAO : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CER : Communautés économiques régionales

FMI : Fonds monétaire international

FRONTEX : Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes

MIDWA : Dialogue sur les migrations en Afrique de l'Ouest

HCR : Haut-Commissariat pour les réfugiés

ONU : Organisation des Nations unies

OIM : Organisation internationale pour les migrations

UE : Union européenne

UA : Union africaine

INTRODUCTION

Le phénomène de l'émigration irrégulière des jeunes de l'Afrique de l'Ouest vers les pays du Nord, spécifiquement vers ceux européens du fait de leur proximité avec le continent africain, continue de susciter moult débats dans les espaces publics, dans les médias et dans les institutions académiques. Le nombre de personnes qui perdent la vie ou qui sont portées disparues en cours de route est énorme. En guise d'illustration, depuis janvier 2016, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), près de trente mille personnes ont perdu la vie ou ont été portées disparues en essayant de rejoindre l'Europe.

Si la **migration** peut être conçue comme un « movement of persons away from their place of usual residence, either across an international border or within a State » (*International Migration Law No. 34 - Glossary on Migration*, 2019, p. 137), l'**émigration irrégulière**¹ – parfois appelée « clandestine » ou « illégale » – renvoie au cas d'un migrant quittant son pays afin de s'établir dans un autre, tout en utilisant des voies qui s'inscrivent à contresens « des lois, réglementations ou accords internationaux » (OIM, 2018, p. 5), c'est-à-dire à contresens du « cadre légal du pays d'origine, de transit ou de destination » (Perruchoud, 2007, 46). Ainsi, bien que les définitions de la migration irrégulière incluent parfois le « maintien sur le territoire au-delà de la durée de validité du titre de séjour » (Perruchoud, 2007, 46), nous nous concentrerons ici sur la décision de se rendre dans le pays de destination par une voie irrégulière. Toutefois, même si le statut du migrant peut évoluer au cours du trajet – être en situation régulière dans certains pays et en situation d'irrégularité dans d'autres –, nous nous sommes intéressés à ceux qui, avant de quitter leurs pays de départ, avaient déjà l'intention d'émigrer de manière irrégulière et ceux qui s'identifiaient comme ayant tenté une migration irrégulière.

Qu'elles soient nommées « émigration » par rapport au pays d'origine, ou « immigration » par rapport au pays d'arrivée, les trajectoires migratoires – tant régulières qu'irrégulières – se font entre un pays dit « d'origine » ou « de départ » et un pays « de destination », parfois en passant par un « pays de transit, c'est-à-dire un « pays que traverse une personne ou un groupe de personnes pour se rendre dans le pays de destination ou, quittant le pays de destination, pour se rendre dans le pays d'origine ou de résidence habituelle » (OIM, 2018, p. 5).

Eu égard aux conséquences du phénomène de la migration irrégulière, les pays de départ, de transit et d'arrivée des migrants ont mis en place diverses mesures; notamment des lois contre l'émigration « clandestine » ont été adoptées au Maroc (en 2003) et au Sénégal (en 2005). Dans

¹ Dans ce travail, nous allons utiliser le qualificatif irrégulier.

le même sillage, avec l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), créée en 2004, des travaux de surveillance collective des côtes sont effectués par les pays d'origine et de destination. En plus, des pays comme l'Italie et Malte ont signé, respectivement en 2017 et 2020, des protocoles d'entente avec la Libye pour que celle-ci endigue les flux de migrants sur son territoire. Cependant, malgré les risques et les barrières, les jeunes de l'Afrique de l'Ouest continuent d'émigrer irrégulièrement vers les pays du Nord.

Les travaux de recherche sur le phénomène peuvent être divisés en trois ensembles, selon la phase du processus qui est étudiée, soit la phase prémigratoire, migratoire et post-migratoire. À l'instar d'autres chercheurs, nous axons notre travail sur celle prémigratoire. Nous nous intéressons ainsi aux facteurs qui contribuent au départ des jeunes. La littérature pertinente sur ce sujet est composée d'études qui tendent à privilégier chacune un niveau d'analyse ou une dimension spécifique, alors que nous cherchons à explorer un vaste éventail de facteurs, à différents niveaux d'analyse. De plus, au lieu de nous pencher sur des observations éloignées du terrain, nous avons mené cette étude avec des personnes directement concernées par le phénomène, car ayant eux-mêmes tenté cette sorte de migration.

Cette recherche qualitative essaie d'explorer et d'analyser les facteurs qui conduisent les jeunes hommes de l'Afrique de l'Ouest à prendre la décision d'émigrer irrégulièrement. Elle cherche à documenter les divers types de facteurs – situés aux niveaux macro, méso et micro – qui contribuent à cette prise de décision. Au niveau macro, nous avons documenté les facteurs de départ relatifs aux contextes social, économique, politique, culturel et environnemental des pays d'origine ou des régions d'origine des jeunes, du point de vue de ceux-ci. Au niveau méso, nous avons exploré les facteurs d'émigration en lien avec l'environnement social plus ou moins immédiat des jeunes. Enfin, au niveau micro, nous nous sommes intéressés aux situations individuelles des jeunes, à leurs motivations ou aspirations personnelles. Trois pays de l'Afrique occidentale, à savoir la Guinée, le Sénégal et la Côte d'Ivoire – choisis en raison du nombre important de leurs ressortissants présents sur les routes migratoires et dans les pays d'arrivée, de leurs contextes plus ou moins hétérogènes permettant de couvrir un large éventail de facteurs à l'origine du phénomène, et de notre facilité d'accès aux terrains –, ont servi de terrain pour les travaux empiriques qui ont pris la forme d'entrevues. Ces entrevues effectuées avec des migrants de retour ont permis, concrètement, de comprendre que des facteurs de différentes dimensions, situés à divers niveaux, influent sur la décision d'émigrer irrégulièrement des jeunes de l'Afrique occidentale vers les pays du Nord.

Ce mémoire se décline en quatre grands chapitres. Dans le premier, nous consacrons une première partie à la mise en contexte du phénomène de l'émigration irrégulière des jeunes de l'Afrique de l'Ouest vers les pays du Nord. Nous revenons ainsi sur ses enjeux, les acteurs impliqués et la poursuite du phénomène malgré l'arsenal de mesures prises pour y mettre un terme. Dans la deuxième partie du chapitre, nous faisons un état des connaissances sur le phénomène. Nous essayons de montrer les défis liés à sa quantification et l'état des travaux de recherche sur le sujet. Le deuxième chapitre est axé sur le projet de recherche. Il aborde la problématique de recherche, son ancrage théorique dans l'étude des parcours de vie et la pertinence de mener une telle recherche. Le troisième chapitre aborde la méthodologie de notre travail. Nous soulignons l'intérêt de se pencher spécifiquement sur les jeunes, la pertinence de recourir à une démarche qualitative, puis nous décrivons la collecte des données et le processus analyse. Dans le dernier chapitre, nous présentons les résultats de cette recherche, qui se divisent en trois sections. La première partie présente les facteurs de départ situés au niveau macro, la seconde, ceux d'ordre méso et la troisième, ceux situés au niveau micro. Ceci permettra de montrer à quel point les facteurs de départ sont multiples, varient d'une personne à l'autre et touchent plusieurs dimensions de la vie des jeunes (socioéconomique, culturelle, politique, etc.). Enfin, dans la conclusion, nous revenons sur les grandes lignes de notre travail, sur les apports et limites de celui-ci, tout en ouvrant des perspectives pour les prochaines recherches.

CHAPITRE 1 : CONTEXTUALISATION DE L'ÉTUDE ET ÉTAT DES CONNAISSANCES

Ce premier chapitre du mémoire sera consacré aux éléments permettant la mise en contexte du phénomène de l'émigration irrégulière des jeunes de l'Afrique occidentale vers les pays du Nord (1.1), et à l'état des connaissances en lien avec l'objet d'étude (1.2).

1.1 Contextualisation de l'étude

1.1.1 L'émigration irrégulière en Afrique : un phénomène préoccupant une pléthore d'acteurs

Les pays de l'Afrique occidentale², qu'illustre la figure 1.1, font face à une pléthore de problématiques sociopolitiques et économiques : la question du terrorisme dans la zone du Sahel, le retour des coups d'État militaires, la question de la pauvreté, les tensions sociales et l'émigration irrégulière des jeunes pour ne citer que celles-ci. L'émigration irrégulière des jeunes est un phénomène transnational qui voit l'implication des organismes de l'Organisation des Nations unies (ONU) tels le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Ces deux structures, au niveau mondial, essaient de gérer, avec la collaboration de plusieurs acteurs – gouvernementaux, intergouvernementaux et non gouvernementaux –, certains flux migratoires.

² Le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Cap-Vert, le Liberia, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo (selon l'ONU).

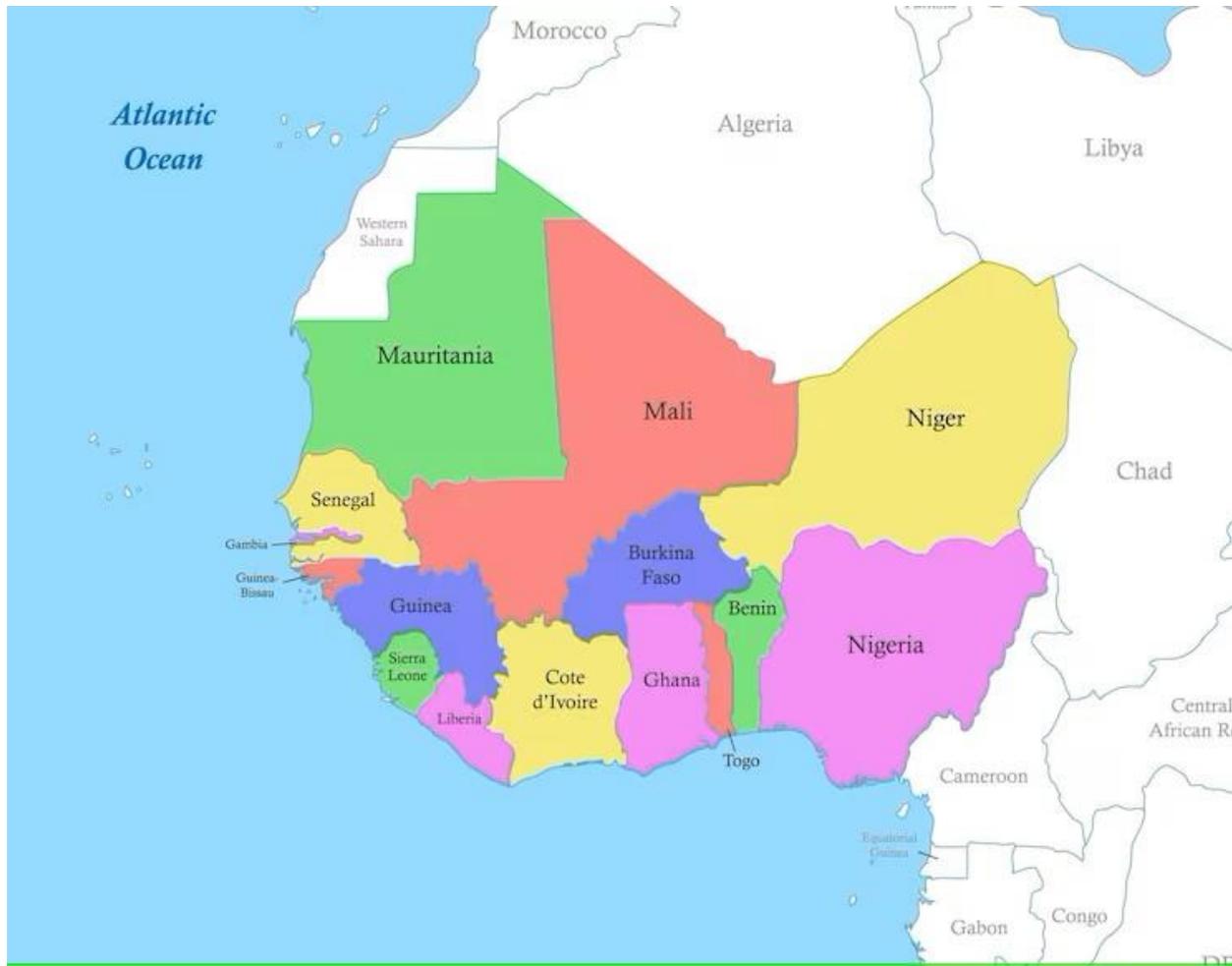


Figure 1.1 : Carte de l'Afrique de l'Ouest avec les frontières des États

Source : FREEPIK 2023

Sur le plan régional, du côté de l'Afrique, la question de l'émigration irrégulière est abordée au niveau des instances de l'organisation continentale. Le *Cadre de politique migratoire pour l'Afrique révisé et plan d'Action (2018 – 2030)* de l'Union africaine (UA) adopté en 2018 est un outil qui permet aux pays membres de l'UA et des Communautés économiques régionales (CER) d'uniformiser leurs efforts et actions afin de faire face aux problématiques liées à la migration sur le continent. S'agissant plus spécifiquement de la migration irrégulière, le document aborde : le trafic de migrants, la protection des droits des personnes faisant l'objet d'un trafic, l'arrêt du trafic de migrants à travers des mécanismes juridiques; et la mise en place d'une coopération transnationale dans la lutte contre le trafic de migrants et la traite des personnes. Cette coopération implique aussi la sécurité et la stabilité nationale et internationale.

Sur le plan sous-régional, en Afrique de l'Ouest, c'est la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui s'occupe de la circulation des individus et de leurs biens entre ses pays membres. À cause des conséquences de la migration irrégulière, la CEDEAO travaille avec ses partenaires des Nations Unies, tels que l'OIM, pour la freiner. D'ailleurs, en date du 1^{er} août 2017, s'était réuni à Abuja pour deux jours, le Groupe de travail chargé de la question des frontières au sein du Dialogue sur les migrations en Afrique de l'Ouest (MIDWA). L'objectif de cette réunion était de « faire le point sur la situation et formuler des recommandations sur la mise en œuvre du Protocole sur la Libre Circulation des Personnes, la gestion de la migration notamment dans sa forme irrégulière, ainsi que le partage des données régionales » (CEDEAO, 2017).

Le phénomène des migrations irrégulières préoccupe aussi à l'échelle nationale. Dans les pays de départ, l'émigration irrégulière endeuille, dans certains cas, les familles d'origine d'émigrants (Bouilly, 2008). En nous basant sur les chiffres approximatifs fournis par l'OIM, près de 27 000 migrants ont perdu la vie ou n'ont pas été retrouvés depuis janvier 2016. Au regard de ce nombre, la Méditerranée est considérée par certains comme le plus grand cimetière de migrants (AFP, 2021). Par ailleurs, le phénomène de l'émigration irrégulière peut aussi être vu comme un indicateur qui renseigne sur les situations sociopolitique et économique des pays de départ. En effet, ce nombre important d'émigrants prêts à atteindre les frontières européennes au risque de leur vie (comme le suggère le slogan wolof « Barça ou barsakh », « Barcelone ou la mort ») nous mène à nous interroger sur ce qui, au sein de ces pays, pousse les gens à partir malgré la dangerosité et la complexité du trajet.

1.1.2 La poursuite du phénomène malgré les mesures de rétention des émigrants sur le continent

Les moyens mobilisés pour limiter les départs des migrants sont de plusieurs natures. Nous pouvons les classer entre les mesures douces et rigides. Dans les lignes qui suivent, nous aborderons, en premier lieu, les mesures douces de contrôle du départ des émigrants, et en deuxième lieu, les mesures rigides de contrôle du départ des émigrants.

1.1.2.1 Les mesures « douces » de contrôle du départ des émigrants

Les mesures douces de contrôle comprennent les politiques de visas, les discours des acteurs étatiques et non étatiques qui visent à dissuader les émigrants à opter pour la voie irrégulière, et les politiques d'aide au développement pour occuper les jeunes dans les pays de départ.

Premièrement, les politiques des visas ne sont pas très récentes, car datant des années 1990. Audebert et Robin (2009) documentent l'instauration de la politique des visas des pays ayant constitué l'espace Schengen à l'endroit des pays de l'Afrique occidentale. Le document communément appelé visa Schengen est « délivré par un des États membres, valable pour l'ensemble de la zone Schengen » (Audebert & Robin, 2009, p. 38). Ainsi, « pour franchir les frontières de l'espace Schengen, les ressortissants des pays tiers à l'Union européenne, auxquels appartiennent les pays ouest-africains, sont soumis [à ce visa] » (Audebert & Robin, 2009, p. 38). Toujours dans cette dynamique de contrôler les arrivants, il y a eu un renforcement du visa Schengen par la création du visa de transit aéroportuaire (VTA) qui permet aux voyageurs transitant par l'espace Schengen de seulement rester dans les zones de transit internationales des aéroports sans avoir le droit d'entrer sur un territoire appartenant à l'espace.

Avec ces politiques, les pays européens, par le biais des transporteurs aériens, contrôlent ceux qui arrivent ou transitent par leurs pays. En fait, les transporteurs sont tenus de vérifier les documents de voyage des passagers afin de s'assurer de ne pas laisser embarquer à bord des personnes n'ayant pas les autorisations requises. C'est ce que Audebert et Robin désignent sous le nom de l'externalisation des frontières ; c'est-à-dire « la gestion et le contrôle de leurs frontières à celles des pays du Sud » (Audebert & Robin, 2009, p. 40). Ce terme a été emprunté aux économistes. De ce fait, on est en situation d'externalisation « lorsqu'une entreprise délègue à un prestataire externe à l'entreprise la gestion et l'exécution d'une activité récurrente qu'elle réalisait en interne auparavant » (Audebert, 2009, p. 40). Ici, ce sont les transporteurs aériens qui font ce contrôle à la place des États européens.

Deuxièmement, la limitation des entrées à cause des types de visas que nous venons d'évoquer a indirectement ou directement changé le *modus operandi* des émigrants. De nouveaux itinéraires migratoires sont explorés. Ba et Ndiaye (2008) soulignent l'existence de deux principales voies pour les Ouest-africains. D'abord, il y a celle mixte. Les émigrants irréguliers qui la choisissent traversent le désert, pour, par la suite, rejoindre les côtes espagnoles ou italiennes par la voie maritime. Ensuite, il y a aussi celle qui est exclusivement maritime. Il s'agit de directement quitter les côtes ouest-africaines pour celles européennes.

Dans le but de concrétiser les volontés des acteurs du Nord, l'ancien président sénégalais Abdoulaye Wade demande aux femmes d'arrêter « d'encourager leurs enfants à braver les dangers pour aller chercher fortune en Europe », en déplorant également le fait qu'elles « n'hésitent pas à pousser leur propre fils à émigrer du fait que celui de la voisine a construit une belle maison, après s'être rendu en Espagne »³.

Les discours du président et des partenaires du Nord retentissent dans ceux des mères de famille. Par exemple,

Les nombreuses réunions tenues à la suite des naufrages ont conduit la présidente du Collectif pour le développement intégré de Thiaroye (CDIT), Yayi Bayam Diouf, à convoquer en avril 2006 une assemblée générale pour discuter de la massification des départs en pirogue. Lors de cette AG, les habitants du quartier ont convenu qu'il fallait endiguer les départs. Les mères se sont particulièrement interrogées sur leur responsabilité dans ces événements et certaines ont décidé de ne plus encourager leurs fils à partir. Elles ont en outre converti l'ancien CDIT en Collectif des femmes pour la lutte contre l'immigration clandestine (Bouilly, 2008, p. 23).

Néanmoins, ce changement de nature qui s'est effectué au sein des associations de sensibilisation et de lutte contre l'émigration irrégulière n'est pas sans calculs. En effet, en adoptant un « discours antimigratoire conforme aux agendas du Nord » (Bouilly, 2008, p. 16), il devient plus aisé pour ces mouvements de récolter des fonds pour leurs activités de sensibilisation. C'est le cas de la campagne « Partir ne veut pas dire réussir ! » du Collectif des femmes de Thiaroye. On peut penser qu'il s'agit là d'un calcul stratégique :

La présidente du Collectif a également été invitée en février 2007 par la fondation espagnole Comisión Española de Ayuda al Refugiado, a reçu la mention spéciale du prix Juan María Bandrés de défense du droit d'asile et de solidarité envers les réfugiés, et a pu rencontrer Maria Teresa Fernandez de la Vega, vice-présidente du gouvernement espagnol, qui a alloué dix visas afin que les mères puissent venir se recueillir aux cimetières de Tenerife et de Las Palmas. Indice de son institutionnalisation dans l'espace transnational des politiques migratoires, le Collectif est depuis devenu le bureau de

³ Discours du président Wade à l'ouverture du 3e congrès de la Rafao, Dakar, Université Cheik Anta Diop, 30-31 juillet 2007. Cité dans Emmanuelle Bouilly, « Les enjeux féminins de la migration masculine. Le Collectif des femmes pour la lutte contre l'immigration clandestine de Thiaroye-sur-Mer », *Politique africaine* 109, no 1 (2008): 16-31, doi:10.3917/polaf.109.0016.

centralisation des candidatures thiaroyoises pour le tirage au sort de visas organisé par le gouvernement espagnol (Bouilly, 2008, p. 29).

Finalement, comme dernier niveau de mesure douce on trouve les politiques mises en place par les pays de départ afin de retenir les jeunes, politiques en partie financées par les pays européens et les institutions de Bretton Woods, soit la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI). Pour le cas sénégalais, des politiques agricoles ont été adoptées afin d'encourager les jeunes à retourner vers l'agriculture. Le Plan Retour Vers l'Agriculture (Plan REVA) a cependant échoué dans cet objectif (Ba & Ndiaye, 2008). En effet, il se trouve que les jeunes ne rêvent pas de faire de l'agriculture : « le plan REVA ne nous fait pas rêver » disait un jeune interviewé par Ba et Ndiaye (2008). Les enjeux relatifs à la gouvernance sont un autre élément ayant entraîné l'échec du plan. Notamment, le Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) avait de « grandes réserves sur les chances de succès du Plan REVA » (Ba & Ndiaye, 2008, paragr. 45). En outre, la mauvaise gestion des fonds alloués au Plan a également contribué à son échec. Dans les deux autres pays, la quasi-totalité des actions, pour l'heure, se limitent à la sensibilisation des populations contre les méfaits de l'émigration irrégulière. Ces activités, avec la participation des migrants de retour pour témoigner de leurs expériences, sont financées par l'OIM et certains pays du Nord (CICG, 2018 ; IPSNews, 2019).

L'échec de tous ces procédés pour arrêter les départs des jeunes a conduit les États à composer avec d'autres types de mesures, que nous trouvons beaucoup plus rigides. C'est d'elles qu'il s'agira dans la partie suivante.

1.1.2.2 Les mesures « rigides » de contrôle du départ des émigrants

Toujours dans cette dynamique de casser les flux migratoires irréguliers, d'autres dispositifs, plus contraignants, ont été mis en œuvre. Au Sénégal par exemple, la *Loi n° 2005-06 du 10 mai 2005 relative à la lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées et à la protection des victimes* a été adoptée. L'article 4⁴ de cette loi avait « servi de base aux autorités judiciaires afin de sanctionner les personnes souhaitant quitter les frontières sénégalaises irrégulièrement » (Ndiaye, 2018, p. 330) durant les années 2000. Dans ce cadre, toute personne interceptée de cette manière est mise à la disposition de la justice.

⁴ L'article 4 dispose : « Est punie de 5 à 10 ans d'emprisonnement et d'une amende de 1 000 000 à 5 000 000 la migration clandestine organisée par terre, mer ou air ; que le territoire national serve de zone d'origine, de transit ou de destination ».

Par ailleurs, pour que cette interception de « candidats à l'émigration clandestine » soit possible, les pays de départ, de transit et l'Union européenne ont mis en commun leurs forces. En effet, « les mandats de négociation d'accords sur le statut entre Frontex, le Sénégal et la Mauritanie sont les premiers concernant des pays partenaires d'Afrique et visent à soutenir la gestion des frontières, à lutter contre le trafic de migrants et à réduire la migration irrégulière sur la route de l'Atlantique » (Commission européenne, 2022, p. 1). Grâce au dispositif de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (FRONTEX), les positions des émigrants sont signalées aux garde-côtes sénégalais afin qu'ils puissent les intercepter. À défaut, les émigrants sont interceptés par la marine espagnole, enfermés, et par la suite rapatriés. Cette façon d'opérer s'inscrit dans une perspective du « tout sécuritaire » et de la « répression » des émigrants.

Ensemble, ces mécanismes ont certes permis de réduire l'arrivée des migrants dans les pays européens. Néanmoins, le flux de migrants qui quittent est encore important. Nombreux sont les migrants bloqués dans les pays nord-africains (tels le Maroc et la Libye) en attente d'une faille pour pouvoir rejoindre l'Europe.

1.2 État des connaissances

1.2.1 Une difficulté de la quantification exacte du phénomène due à divers éléments

La quantification fiable du phénomène que nous étudions est très complexe, et ce, pour trois principales raisons. Premièrement, il est difficile pour les pays ouest-africains, même avec le support de l'OIM, de quantifier eux-mêmes le nombre de personnes émigrant de manière irrégulière vers les pays du Nord, plus précisément vers ceux de l'Europe dont les frontières sont proches de celles du continent africain. Souvent, le projet d'émigration ne serait connu que de l'individu lui-même, ou potentiellement de ses parents. De plus, privilégiant des trajets sans agents de contrôle, lorsque le trajet de l'émigrant irrégulier l'amène à passer par un poste frontalier, il ne révèle pas ses intentions de peur qu'il soit retenu par les agents de contrôle. En effet, depuis le début de la gestion intégrée des frontières, la lutte contre les migrations irrégulières est une action privilégiée par les pays de départ, de transit et de destination des migrants (ONU DC, 2016). Selon l'OIM, « les activités d'immigration et de gestion des frontières (IBM) sont conformes à

l'engagement de [l'organisation] de faciliter une migration et une mobilité ordonnées, sûres et régulières » (OIM Guinée, 2024).

Deuxièmement, le nombre de personnes perdant la vie en cours de route est énorme, que ce soit en raison de la soif, des morsures de serpents venimeux dans le désert, des naufrages en mer, du suicide pour mettre fin à la souffrance pendant le trajet, de l'assassinat des migrants soit par les passeurs, soit par des groupes armés constitués dans le désert, etc. (La Presse, 2013; AFP, 2017; OIM, 2021). Néanmoins, malgré le caractère imparfait des chiffres fournis, d'après les données de l'OIM, pour la période allant de janvier 2016 à juillet 2024, un total de 27 078 migrants irréguliers a été déclaré mort ou porté disparu (OIM, 2024). Ce nombre global regroupe tous les émigrants, quel que soit le trajet emprunté – Méditerranée centrale, Afrique de l'Ouest/Atlantique, Méditerranée occidentale et Méditerranée orientale – comme le montre la figure 1.2.

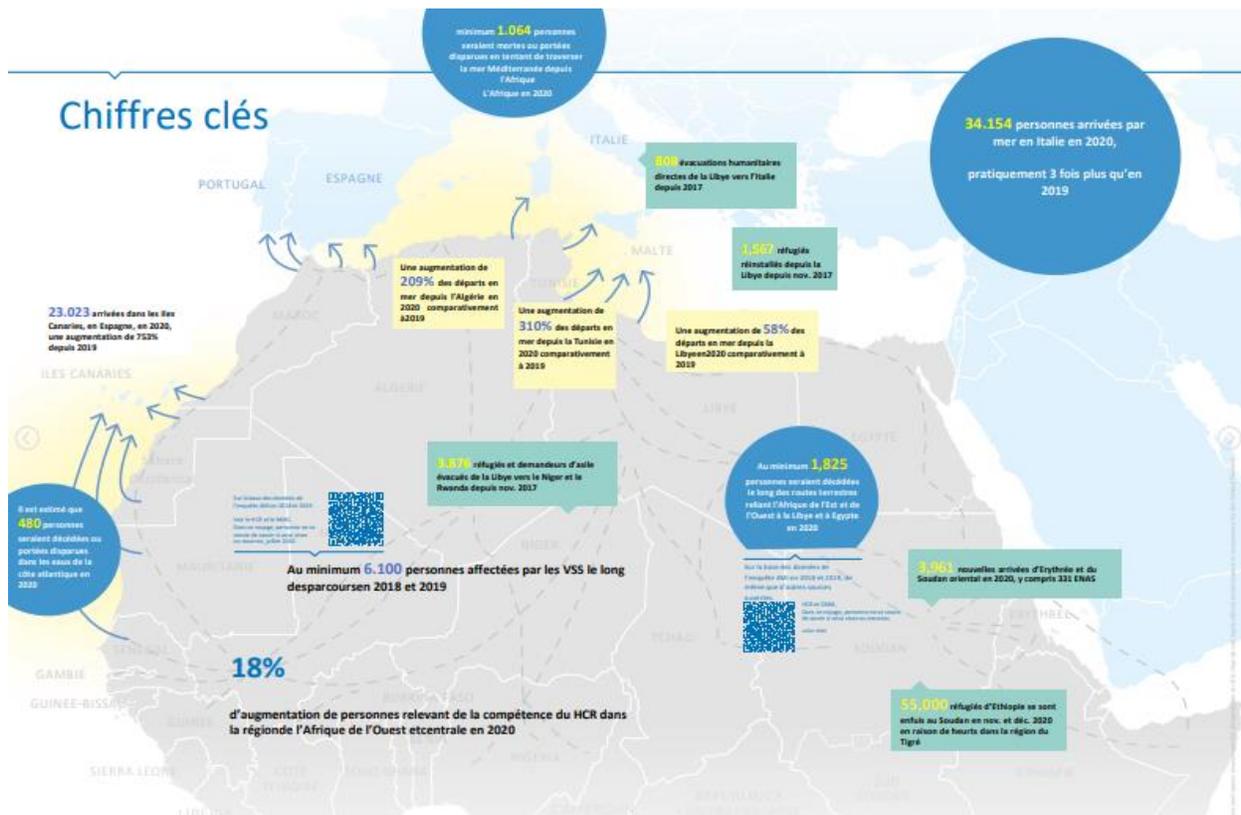


Figure 1.2 : Itinéraires vers la Méditerranée occidentale et centrale
 Source : HCR 2021

Enfin, la troisième raison qui rend la quantification difficile est la présence de « camps de concentration de migrants » (Franceinfo, 2017) dans certains pays de transit, notamment la Libye, qui servent à réduire ou à endiguer les flux migratoires des Africains vers les pays du Nord. Les

migrants présents dans ces centres ne sont pas comptabilisés dans les chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), et encore moins dans ceux des pays d'arrivée. Pourtant, ils sont des milliers à être bloqués dans ces sites. Selon un rapport remis au Conseil de sécurité de l'ONU (Organisation des Nations unies) par le Secrétaire général Antonio Guterres, en 2018, plus 669 000 migrants ont été dénombrés en Libye (InfoMigrants, 2019). Dans les camps de détention, leur nombre ne cesse de croître.

Over the period covered by the Mission's mandate, the number of migrants held in centres run by the Directorate for Combatting Illegal Migration (DCIM) has varied from a couple thousands to nearly 20,000, with thousands more believed to be detained in facilities controlled by non-State armed groups or held captive by traffickers. Although the Mission observed positive efforts by the Libyan authorities to conduct raids of places of captivity operated by traffickers, migrants are often simply transferred to DCIM facilities where they continue to be subjected to abuse (HCR, 2022, p. 12 et 13).

Le rapport du Conseil des droits de l'Homme susmentionné souligne le caractère très critique du soutien technique qu'apportent l'Italie et Malte aux institutions libyennes s'activant dans la lutte contre la migration irrégulière (MSF, 2022). Pour l'Italie, ce soutien technique fait suite à un protocole d'accord⁵ qui fut signé en février 2017 entre le Premier ministre italien et le gouvernement d'entente national libyen. Quant à Malte, le protocole d'accord⁶ a été signé en mai 2020 par le Premier ministre maltais et le gouvernement d'entente national libyen.

Ce sont tous ces aspects qui font que « les données sur le phénomène sont à la fois parcellaires et fournies de manière irrégulière » (OIM, 2018, p. 29). De plus, au vu de la nature des trois facteurs d'imprécisions, on peut déduire que les chiffres avancés sous-estiment le nombre de départs.

1.2.2 Un aperçu des données fournies par les organisations internationales spécialisées dans le déplacement des populations

Malgré l'imprécision des chiffres sur le phénomène, il demeure pertinent de présenter les données disponibles, ce que nous ferons sous deux angles. De prime abord, nous verrons les

⁵ *Memorandum of understanding on cooperation in the fields of development, the fight against illegal immigration, human trafficking and fuel smuggling and on reinforcing the security of borders between the State of Libya and the Italian Republic, 2017.*

⁶ *Memorandum of Understanding Between the Government of National Accord of the State of Libya and The Government of The Republic of Malta in the Field of Combatting Illegal Immigration, 2020.*

statistiques concernant la sous-région de l'Afrique sur laquelle porte notre étude. Puis, en fonction des données disponibles, nous tenterons de présenter les chiffres sur l'émigration irrégulière concernant plus spécifiquement les pays visés par notre étude.

1.2.2.1 Des données à l'échelle sous régionale

Le phénomène de l'émigration irrégulière des Africains vers l'Europe fait l'objet d'une grande médiatisation. À travers les journaux, les médias télévisés ou les médias sociaux, que ce soit dans les pays de départ ou d'accueil des migrants, des informations tristes ne cessent d'être diffusées. Or, malgré les campagnes de sensibilisation contre cette forme de migration, les jeunes continuent d'emprunter cette voie pour émigrer vers les pays du Nord, en particulier ceux de l'Europe de l'Ouest. Sur les côtes espagnoles, en 2018, une forte augmentation du phénomène migratoire a été constatée par rapport aux années précédentes : « In 2015, 5 309 migrants arrived in Spain by sea. The number of arrivals increased between 2016 and 2017 from 8 261 to 22 108, while in 2018 Spanish authorities recorded 58,525 arrivals on their coasts via the Western sea route » (OIM, 2019, p. 1). En outre, lorsque nous ne considérons que les ressortissants de l'Afrique occidentale, « entre le début de 2017 et le 30 juin 2017, environ 47000 migrants ouest-africains sont arrivés irrégulièrement en Italie » (Betz et coll., 2020, p. 9).

En 2020, le même constat est fait :

En ce qui concerne les routes de la Méditerranée centrale et occidentale, quelque 55 300 personnes sont arrivées en Italie, à Malte et en Espagne par voie terrestre ou maritime en 2020, soit une augmentation globale de 24% par rapport à 2019. Les arrivées par mer en Italie en 2020 ont presque triplé en comparaison avec 2019, représentant environ 64% de toutes les arrivées par mer via la Méditerranée vers l'Italie, Malte et l'Espagne en 2020 (UNHCR, 2021, p. 73).

De plus, la même source indique une augmentation des flux d'émigration depuis les côtes de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye, respectivement 209 %, 310 % et 58 % comparativement à 2019 et les citoyens de l'Afrique de l'Ouest sont comptés parmi les plus nombreux durant cette période. Dans les Îles Canaries, selon les données du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), 23 023 migrants y sont arrivés, en grande partie en provenance des côtes ouest-africaines (UNHCR, 2021, p. 4 et 5). Il s'agit d'une augmentation de 753 % par rapport à l'année précédente.

Dans un contexte d'intensification des actions – les stratégies de l'Union européenne appuyant les pays de départ et de transit – visant à arrêter l'émigration irrégulière, des pratiques nouvelles

de contournement des mesures barrières ne cessent d'être mises en œuvre par les passeurs et émigrants.

1.2.2.2 Des données spécifiques aux pays ouest-africains visés par cette étude

Certains rapports de l'OIM nous permettent d'avoir des chiffres concernant des pays de l'Afrique occidentale touchés par le phénomène de l'émigration irrégulière. En Côte d'Ivoire, d'après les chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), entre 2015 et 2020, un total de 41 875 migrants s'étant qualifiés ivoiriens ont été recensés en Italie et en Espagne (OIM CIV, 2021).

Pour ce qui est de la Guinée, entre 2015 et 2019, les chiffres sur les émigrants irréguliers de ce pays accueillis sur les côtes de l'Ouest sont estimés à plus de 39 000 personnes (OIM, 2020b). D'ailleurs, ce nombre faisait de la Guinée le « 2e pays subsaharien pourvoyeur de migrants irréguliers sur les côtes occidentales » (OIM, 2020b, p. 9). En outre, selon le ministère de l'Intérieur italien, entre 2015 et 2017, 25 844 immigrants réguliers guinéens sont arrivés sur les côtes italiennes (OIM, 2018, p. 45).

Du côté du Sénégal, en 2006, plus de 15 000 Sénégalais ont émigré irrégulièrement vers les Îles Canaries par le biais de la mer (OIM, 2020a). Ceci s'explique par la position géographique du Sénégal, un pays côtier ouest-africain. Cependant, vu le renforcement du contrôle des frontières maritimes, les passeurs ou émigrants ont diversifié de trajet. La route méditerranéenne centrale est devenue une alternative. Ainsi, « plus de 10 000 Sénégalais ont été détectés sur cette route » en 2006 (OIM, 2020a, p. 18). De plus, selon les données fournies par le ministère de l'Intérieur de l'Italie, de 2015 à 2017, 22 308 immigrants irréguliers sénégalais ont illégalement atteint le pays par voie maritime (OIM, 2018, p. 45).

1.2.3 Les études sur l'émigration irrégulière des jeunes de l'Afrique occidentale

La question de l'émigration irrégulière est une problématique qui a attiré l'intérêt du monde scientifique. Des études ont été faites à divers moments pour saisir des causes, des motifs ou des facteurs à l'origine du départ des populations, notamment les jeunes adultes. Dépendamment des contextes et espaces dans lesquels les études ont été menées, différents facteurs – plus ou moins épars – ont été identifiés comme étant à la base de l'émigration irrégulière des jeunes de l'Afrique occidentale vers les pays du Nord. Dans les pages qui suivent, nous proposons une

synthèse de cette littérature, structurée en fonction d'un classement thématique regroupant en quatre grands domaines des divers facteurs cernés par ces études.

1.2.3.1 Les facteurs d'ordre sociopolitique

La situation sociopolitique d'un État ou d'une région impacte fortement sur le quotidien de ses habitants. Par exemple, l'instabilité politique d'un pays peut conduire les citoyens à chercher refuge dans d'autres pays. De même, une situation sociopolitique instable et des carences en matière de gouvernance pourraient affecter les autres secteurs du pays, notamment l'économie. De manière graduelle, l'instabilité commencerait au niveau de la vie démocratique ; et lorsque cette dernière est en souffrance, cela mène à des crises politiques, lesquelles peuvent entraîner des conflits armés entre les différents acteurs, qui peuvent entraîner des répercussions notamment économiques.

En s'intéressant au phénomène de l'émigration clandestine des jeunes du Sénégal en provenance de la Casamance, Abdoulaye Ngom (2017) souligne l'impact du contexte politique « tendu » de la zone sur l'émigration des jeunes. En effet, selon lui, la présence de conflit armé dans la zone est l'un des premiers facteurs contextuels à être souligné par l'auteur. En fait, la répression sanglante d'« une marche pacifique organisée par le MDFC [Mouvement séparatiste des forces démocratiques de la Casamance] en direction de la gouvernance de Ziguinchor » (paragr. 7) aurait été à l'origine de l'instabilité sociopolitique longtemps vécue dans la région. L'impossibilité de résoudre ce conflit par la voie démocratique a conduit certains acteurs de la zone à se constituer en « un mouvement de rébellion pour faire sécession avec le Sénégal et revendiquer l'indépendance de la Casamance » (paragr. 7). Ce conflit armé⁷ entre l'État du Sénégal et le MFDC a contribué au retard économique de la région, car l'État était plus préoccupé par la défense de son intégrité territoriale qu'à l'investissement économique dans la zone.

Puis, cela peut entraîner des effets d'ordre socioéconomique qui contribuent eux aussi à l'émigration irrégulière des jeunes. Dans le cas de la Casamance, malgré cette situation de « ni guerre ni paix qui prévaut dans la région » (Ngom, 2017, paragr. 10), l'État du Sénégal, à travers le président Macky Sall, a multiplié les investissements dans la zone afin de la désenclaver et de mettre fin au retrait de l'État dans ladite zone.

D'autres situations d'instabilité sociopolitique sont beaucoup plus récentes, telles que le terrorisme dans le Sahel ou la résurgence des coups d'État. La menace « djihadiste » guette et

⁷ Rappelons ici qu'il avait commencé en 1982 après la répression sanglante des manifestants.

préoccupe tous les pays de la sous-région ouest-africaine, mais aussi les institutions supranationales telles l'UA et la CEDEAO. Le terrorisme, au Sahel, continue de causer des pertes en vies humaines : « Across the Sahel, 22,074 people were killed in 6,408 terror attacks between 2007 and 2022 » (IEP, 2023, p. 62). Cette situation d'instabilité sociopolitique conduit les populations de la région à émigrer vers des zones plus paisibles : « en migrant, les personnes se prémunissent de la précarité économique et politique des crises politiques, des conflits armés » (Fall & Cissé, 2007, p. 14).

Dans cette partie, les liens entre les facteurs sociopolitiques et l'émigration ont été abordés. Dans la suivante, nous essaierons d'analyser les liens entre les facteurs d'ordre socioéconomique et l'émigration clandestine des jeunes.

1.2.3.2 Les facteurs d'ordre socioéconomique

Les facteurs d'ordre socioéconomique sont importants quant au départ de la population de manière générale, et des jeunes de manière particulière. De ce fait, les premières analyses ayant porté sur l'émigration irrégulière ont mis en avant le critère économique comme élément décisif de la migration de la population (Bredeloup & Pliez, 2005 ; Lépine & Valluy, 2006 ; Sarr, 2008). Que ces études essaient de comprendre le phénomène sous l'angle micro ou macro, leur point de convergence est que la personne qui est tentée par la migration, avant de quitter ou de prendre une telle décision, observe et analyse les avantages qu'elle pourrait obtenir dans son pays de destination, notamment du point de vue économique. En effet, elles s'inspirent des approches néoclassiques (Piché, 2013).

Par exemple, dans le cas de la sous-région ouest-africaine, des études soulignent la baisse des activités économiques agricoles dans les zones rurales. Qualifiée de crise, cette baisse des activités serait due à « la faiblesse de la pluviométrie, à la sécheresse, au manque de matériel agricole performant, à la faible productivité du travail agricole, au renchérissement du prix des engrais et à la dépréciation des matières premières (arachide, coton) » (Ba & Ndiaye, 2008, paragr. 6).

« La dégradation généralisée des conditions de vie en milieu rural constitue en soi un facteur répulsif qui pousse la plupart des jeunes à partir » (Ba & Ndiaye, 2008, paragr. 6). Dans les zones rurales sénégalaises, comme dans la grande partie des pays de la sous-région, la principale activité économique tourne autour de l'agriculture. Lorsque celle-ci est dégradée, un phénomène d'exode rural est noté, voire une émigration irrégulière en direction des pays du Nord. Les conséquences de la crise agricole affectent « les familles [qui] sont frappées de plein fouet par la

conjuncture économique qui accentue leurs difficultés, car l'agriculture, qui constitue la principale activité des populations rurales, est un secteur en grande difficulté depuis quelques années » (Ngom, 2017, paragr. 12).

Dans les zones urbaines aussi, des enjeux économiques peuvent pousser les jeunes à partir vers le Nord, en raison de l'accentuation de la précarité causée par le chômage et le sous-emploi. Les « plus chanceux » obtiennent des « stages non rémunérés ou encore [des emplois] au secteur informel sous-payé » (Poulet, 2017, paragr. 11), mais dans la totalité des entrevues de Ba et Ndiaye (2008), « les migrants clandestins évoquent constamment l'impossibilité de trouver un emploi et l'absence de toute perspective d'insertion professionnelle comme étant les premiers facteurs qui les poussent à partir » (paragr. 7).

La problématique de l'emploi est aussi liée à celle de la démographie. Ainsi, selon la Banque africaine de développement (BAD), sur le continent, environ « 10 à 12 millions de jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail, [alors que] seuls 3 millions d'emplois formels sont créés annuellement. Le manque d'emplois salariés accule les jeunes vers le secteur informel aux emplois moins stables et moins payés » (BAD, 2018, p. 3). C'est un défi important pour les États et les entreprises de créer des emplois suffisants, car la demande est « très largement supérieure à l'offre » (Ngom, 2017, paragr. 11). Par exemple, dans le secteur de la fonction publique, les recrutements ont été réduits et corsés depuis l'avènement des programmes d'ajustement structurel durant les années 1980.

Vu les difficultés relatives à l'obtention d'un emploi décent, certains jeunes se convertissent en « cireurs de chaussures, laveurs de voitures, marchands ambulants[qui] sont de plus en plus nombreux dans les villes » (Ngom, 2017, paragr. 11). En revanche, certains voyant en ces activités une situation de déshonneur, « émigrer [devient] pour eux une alternative à la situation que leur offre leur pays. [L]'émigration est d'abord vécue comme un refus de la dévalorisation de leur condition d'être humain et une révolte face à la déchéance » (Ba & Ndiaye, 2008, paragr. 7). Ce refus du déshonneur sous amène à aborder les facteurs d'ordre socioculturel.

1.2.3.3 Les facteurs d'ordre socioculturel

Les dynamiques socioculturelles et les changements au sein de la société, accentués d'une part par la modernité et d'autre part par la montée de l'individualisme, privilégiant le « chacun pour soi », contribuent non seulement à réduire l'entraide communautaire qui existait (Marie et coll., 1997), mais aussi à encourager les jeunes à se frayer eux-mêmes un ou des chemins menant à la réussite (Stark & Taylor, 1991 ; Gubert, 2010). Certains facteurs à l'origine de l'émigration

irrégulière des jeunes ont été documentés dans ce sens. L'émulation entre voisins mis en exergue par l'étude de Ba et Ndiaye s'inscrit dans cette veine. En effet, il y a une sorte de concurrence indirecte entre les voisins : lorsque le ou les fils du voisin ou des voisins d'à côté réussissent ou réussissent leur émigration en envoyant des fonds ou en investissant dans l'immobilier au pays d'origine, les autres se disent : « nos voisins ont réussi pourquoi pas nous ? » (Ba & Ndiaye, 2008, paragr. 21).

Ce désir de réussite pousse la famille du jeune à se mobiliser et à mobiliser les fonds nécessaires afin de réaliser son voyage. L'envoi d'un fils en Occident serait soumis à un ensemble de « valeurs fondamentales comme le *jom* [courage], le *yermade* [la compassion], ou le *fonk* [l'amour respectueux] » (Fall, 2001 cité dans Bouilly, 2008, p. 21) que doit avoir le jeune. C'est dans ce cas de figure que sont utiles les approches de recherche ayant essayé de cerner le départ des migrants à partir des liens entre le migrant et sa famille. Ba et Ndiaye (2008) décrivent la part décisive de l'influence des attentes exprimées par les mères de famille dans le départ de leurs fils :

Le rôle de la famille, de la mère de famille en particulier, se situe à plusieurs niveaux. Le harcèlement quotidien qu'elle exerce sur le jeune chômeur ou travailleur ayant des revenus modestes pour qu'il tente d'émigrer comme les autres peut avoir une certaine efficacité. Le discours de la mère se fonde sur la nécessité d'aider à la survie de la famille (Ba & Ndiaye, 2008, paragr. 23).

Par ailleurs, la concurrence n'est pas limitée à celle entre voisins dans le quartier; elle peut aussi se retrouver au sein même de la famille. C'est le cas notamment des familles dont le mari a plusieurs épouses, où la rivalité entre les demi-frères peut être encouragée par les coépouses. Chacune d'entre elles souhaiterait que son fils ait le plus réussi, et par conséquent soit le plus béni aux yeux de la famille. L'épouse peut alors revendiquer la réussite de son fils et se voir comme étant « la meilleure épouse » : « nos maris sont polygames et nous, les épouses, nous nous livrons à une véritable compétition. Ainsi, la première qui parvient à faire partir un fils est considérée comme étant la meilleure épouse » (cité dans Bouilly, 2008, p. 20).

Plus largement, les valeurs et les pratiques au sein de certaines ethnies peuvent expliquer l'émigration des jeunes. Pour Louis (2013), c'est la dimension honorifique que revêt « l'aventure »⁸ qui encourage les jeunes à partir, amenant l'auteur à qualifier ces ethnies « *homo honorabilis* ».

⁸ Dans les localités où a eu lieu l'ethnographie, c'est le terme aventure qui est utilisé pour parler de l'émigration irrégulière. Ceux qui la tentent sont appelés aventuriers.

En effet, l'aventure est considérée comme une voie permettant de « comprendre la vie » (Louis, 2013, p. 556) :

Afficher ces ambitions-là, c'est déjà montrer que l'on est un homme d'honneur, un homme prêt à quitter le monde sensible la tête haute en ayant affronté de face ses difficultés et les périls de la honte : « La mort vaut mieux que la honte » (Tiendrébéogo 1963 : 60) pour les Moose ; « la patrie ou la mort » devisent les Burkinabè ; « la mort, mais pas la honte » pour les Sénégalais. Toutefois, comme nous l'avons déjà évoqué, plonger dans l'aventure implique une mise sous silence volontaire de son existence sociale. « Qui va chercher fortune doit laisser sa dignité sur le seuil de sa case », préviennent les Peulh de Guinée (Amselle 1976 : 91). S'engager sur la route revient à confier son honneur et son nom à sa communauté qui sera en charge de faire vivre le souvenir de celui qui s'absente pour un temps, peut-être pour toujours (Louis, 2013, p. 564).

Quoique cette aventure renferme des difficultés, celles-ci sont tout de même ignorées par les aventuriers : car « il n'y a personne qui ne souffre pas dans la vie » (jeune *moaga* cité dans Louis, 2013, p. 553) et « il faut sortir pour connaître » (chef de village de Tengnaaba, lui-même un ancien aventurier, cité dans Louis, p. 556).

Le concept d'*homo honorabilis* vient s'opposer à celui d'*homo oeconomicus*. Dans la littérature, il y a un débat peu ou prou houleux entre ceux qui soutiennent que les migrants fuiraient la misère du continent (Sarr, 2008) et ceux qui pensent que c'est plus une question de contextes socioculturels de production des pratiques (Louis, 2013).

La technologie est un autre facteur de niveau macro qui contribue à expliquer le départ des migrants (Mabogunje, 1970). En effet, les médias contribuent à donner, dans les pays de départ, une certaine image des pays du Nord et participent à l'idéalisation de l'Occident dans les sociétés de départ. Si auparavant « cette perception [était] alimentée par les télévisions qui [présentaient] les pays européens à travers des images de richesse, de liberté et de bonheur » (Ba & Ndiaye, 2008, paragr. 9), de nos jours, elle se propage par le biais des médias sociaux.

Cette perception de l'Occident comme un eldorado serait en outre renforcée par les émigrés eux-mêmes. Les importants transferts laisseraient croire que tout se passe pour le meilleur en Occident. Le cas du Sénégal est assez illustratif :

La diaspora sénégalaise, c'est aussi 2 562 millions de dollars US de transferts de fonds par an, représentant 10,5 % du Produit intérieur brut (PIB) du pays [...]. [...] Grâce à ces

transferts, la diaspora joue un rôle de premier plan dans le relèvement du niveau et du cadre de vie des familles restées au pays. Elle contribue ainsi aux efforts entrepris par les gouvernements pour lutter contre la pauvreté et favoriser l'inclusion économique des populations, y compris les plus vulnérables (Wade, 2023, paragr. 11).

Ensemble, ces facteurs de nature socioculturelle font que les jeunes voient l'« émigration comme horizon » (Poulet, 2017).

1.2.3.4 Les facteurs relevant des coopérations bilatérales et multilatérales

Parmi les facteurs de l'émigration irrégulière relevant des coopérations bilatérales et multilatérales, se trouvent les difficultés liées à l'obtention de visas permettant la migration régulière. Ces difficultés limitent particulièrement les migrations en provenance du « Sud » vers le « Nord », alors que les mobilités Nord-Nord ou Nord-Sud sont plus faciles à entreprendre. En d'autres termes, il est plus aisé pour les citoyens des pays occidentaux de circuler entre les pays occidentaux, et des pays occidentaux vers ceux étant en marge de l'Occident. Inversement, si nous prenons le cas de l'Union européenne, un étudiant en provenance du Sénégal aurait très difficilement accès à l'espace Schengen à cause des critères à remplir. Ainsi, comme nous l'avons souligné au point 1.1.2, la mise en place de ces politiques de restriction à la mobilité ne contribuent pas à arrêter les flux migratoires des populations du Sud vers le Nord. Elles contribuent plutôt à l'augmentation des situations d'irrégularité.

Une des principales difficultés liées à l'obtention de titres de séjour dans les États européens vient du fait que les exigences à remplir pour l'obtention du visa ne sont pas à la portée de la grande partie de la population, en raison du niveau de vie dans les pays de départ. Par exemple, le salaire minimum au Sénégal, en 2021, était de 58 900 CFA par mois, selon le ministère du Travail, du Dialogue social, des Organisations professionnelles et des Relations avec les Institutions du Sénégal. Avec un tel salaire, il est difficile pour un résident de ce pays de mobiliser les fonds nécessaires pour l'obtention du visa. Un participant de l'enquête de Ngom le résume ainsi : « avoir un visa pour l'Europe, c'est devenu impossible, si tu n'épouses pas une blanche. À moins de payer trois à quatre millions FCFA, mais ça, c'était impossible pour moi » (Ngom, 2017, paragr. 17).

Or, même dans les cas où les personnes qui désirent migrer vers le Nord réussissent à réunir les papiers et les fonds nécessaires, le refus du visa peut survenir. Ainsi, après « plusieurs refus

de demandes de visa, certains choisissent par la suite d'émigrer clandestinement, en empruntant les itinéraires terrestres ou maritimes » (Ngom, 2017, paragr. 13).

En somme, cette partie a permis de faire un état des connaissances en rapport avec le phénomène de l'émigration irrégulière des jeunes de l'Afrique de l'Ouest vers les pays du Nord. Dans un premier temps, les défis liés à la quantification exacte du phénomène ont été relevés. Ce travail a été rendu possible grâce à la documentation de l'OIM, du HCR et d'une certaine catégorie de Presse qui s'intéressent spécifiquement aux situations douloureuses que vivent les émigrants pendant leur trajet. Dans un deuxième temps, la littérature scientifique ayant essayé de comprendre ce pourquoi les populations des pays de l'Afrique de l'Ouest émigrent irrégulièrement vers les pays du Nord a été analysée. À ce niveau, il a été d'abord constaté que des pays comme la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Mali ont été peu investis par les chercheurs. Pourtant, les deux premiers, comme nous l'avons vu plus tôt, sont des pays dont les ressortissants émigrent en grand nombre vers les pays du Nord. Enfin, ce travail d'analyse a permis de constater que les recherches sur le phénomène mettaient en avant un facteur d'un niveau ou d'une dimension donnée pour expliquer le phénomène. Nous y reviendrons amplement dans la partie suivante qui abordera le problème de recherche.

CHAPITRE 2 : LE PROJET

Le deuxième chapitre de ce mémoire est dédié à la description de notre projet de recherche. Nous y abordons sa problématique (2.1), son cadre théorique, conceptuel et opératoire (2.2), et enfin la pertinence de mener une telle étude (2.3).

2.1 Problématique

2.1.1 Problème de recherche

Au regard des travaux de recherche sur le phénomène de l'émigration irrégulière en Afrique occidentale vers les pays du Nord, nous avons identifié trois principales lacunes de cette littérature: l'hétérogénéité des facteurs jugés déterminants, le choix des populations visées par les études et la focale limitée à un niveau d'analyse à la fois.

Premièrement, les facteurs identifiés par les chercheurs comme étant à l'origine du départ des populations sont assez différents d'une étude à une autre. Nous avons l'impression que chaque chercheur privilégie un type de facteur pour expliquer le départ des migrants. Or, hormis les situations exceptionnelles de contexte, telles les guerres qui peuvent entraîner un mouvement de migration forcé, les autres facteurs d'ordre économique ou socioculturel peuvent exister dans les autres pays de la sous-région ouest-africaine. Par exemple, les facteurs de départ socioculturels documentés chez certaines ethnies au Burkina Faso, par Louis (2013), tels que la conquête de l'honneur, pourraient aussi être retrouvés chez d'autres ethnies ou peuples dans un autre ou d'autres pays ouest-africains. Dans la même veine, nous pensons que le fait que l'émigration soit considérée comme une pratique socioculturelle liée à certaines communautés, comme nous le montre l'étude de Somparé (2019), a évolué. En effet, il y a dorénavant des personnes qui appartiennent à des ethnies ou des communautés dans lesquelles l'émigration vers l'Occident ne se produisait pas.

Deuxièmement, à l'exception des travaux de l'OIM sur la réintégration des migrants de retour dans leurs pays d'origine, l'ensemble des chercheurs ayant réalisé des travaux empiriques sur le phénomène de l'émigration irrégulière ont effectué leurs entrevues avec des « migrants potentiels ». En d'autres termes, dans le cadre de leur terrain, ils ont interrogé des personnes qui

« aspiraient » émigrer de façon irrégulière. Or, ces migrants dits potentiels, comparativement aux migrants dits de retour, ne peuvent pas fournir assez d'informations sur les facteurs qui les ont poussés à émigrer de manière irrégulière. Ils ne peuvent que s'exprimer sur ce qui aurait pu les pousser à partir. En effet, pour ces migrants potentiels, l'émigration demeure une hypothèse, car « au terme de six années d'enquête de terrain, seuls cinq individus sur la cinquantaine rencontrée ont quitté le Sénégal [par exemple] » (Poulet, 2017, paragr. 16). Par conséquent, ils ne peuvent pas, contrairement aux migrants de retour, avancer avec certitude les facteurs à l'origine du départ du fait qu'ils ne soient pas passés à l'acte (l'émigration elle-même). Certes, « plusieurs auteurs soulignent que, dans le domaine des migrations, intentions et actions s'avèrent relativement corrélées ou répondent pour le moins à des facteurs explicatifs semblables » (Piguet, 2013, p. 150), néanmoins, il importe de faire une distinction entre l'intention et le comportement proprement dit (Ajzen & Fishbein, 2000 ; Piguet, 2013).

Troisièmement, nous avons constaté que les différentes études abordent uniquement un niveau d'analyse – micro, méso ou macro – ou une dimension – politique, économique ou sociale – pour expliquer le phénomène de l'émigration irrégulière. Toutefois, cette démarche ne peut rendre que partiellement compte des facteurs à l'origine du phénomène. En fait, nous pensons qu'il y a une certaine porosité entre ces niveaux d'analyse et qu'il est donc important de naviguer entre les niveaux d'analyse, par le truchement d'une grille de lecture le permettant, afin de mieux rendre compte de la complexité des facteurs à l'origine du phénomène de l'émigration irrégulière.

Au regard de ces lacunes relevées dans la littérature scientifique, nous avons pensé légitime de mener un projet de recherche ayant recours aux témoignages de migrants de retour et qui permette d'aborder, dans plusieurs pays et contextes, la multiplicité et la complexité des facteurs qui poussent les jeunes de l'Afrique occidentale à émigrer irrégulièrement vers les pays du Nord.

2.1.2 Question de recherche

La question de recherche au cœur de ce projet est la suivante : comment les facteurs situés aux divers niveaux d'analyse influencent-ils la prise de décision d'émigrer irrégulièrement des jeunes hommes ouest-africains vers les pays du Nord ?

2.1.3 Objectifs de recherche

Notre recherche a pour but de comprendre comment les facteurs de divers niveaux influencent la décision d'émigrer irrégulièrement des jeunes de l'Afrique de l'Ouest vers les pays du Nord. Pour atteindre cet objectif, il sera d'abord question d'examiner chaque niveau pour identifier les facteurs subjectivement considérés aux yeux des émigrants comme étant à l'origine de leur départ, pour ensuite cerner comment ils influencent la prise de décision.

2.2 Cadre théorique, conceptuel et opératoire

Dans les prochaines pages, nous verrons comment le cadre théorique de l'approche des parcours de vie nous permettra de cerner la manière dont les facteurs de départ situés aux différents niveaux d'analyse influencent la prise de décision d'émigrer irrégulièrement des jeunes. Puis, nous nous pencherons sur la définition de six concepts phares de l'étude, à savoir : Nord, Sud, facteur, agentivité et environnement social. Enfin, nous proposerons une opérationnalisation du concept de facteur qui sera au cœur de nos analyses pour la suite.

2.2.1 Cadre théorique

Dans la littérature sur les migrations, tant internes qu'internationales, plusieurs approches permettent d'identifier les facteurs à l'origine du départ des migrants. Certaines ont mis en avant le contexte – national, régional, etc. – dans lequel vivent les individus, c'est-à-dire le niveau macro (Piché, 2013). D'autres se sont concentrées sur la prise de décision de l'individu; c'est le niveau micro (Piché, 2013). Avec l'émergence des réseaux migratoires, des études ont identifié des facteurs situés à un niveau méso, entre « les facteurs structurels (macro) et les acteurs (micro) » (Piché, 2013, p. 161). Piché (2013) catégorise les approches en fonction des niveaux d'étude : les approches micro-individuelles, les réseaux migratoires et les approches macro-structurelles.

Premièrement, les approches micro-individuelles suggèrent d'étudier les départs des migrants à partir des décisions individuelles des concernés. Les études qui s'appuient sur ces approches mettent en avant les notions d'intérêt, de coût et de bénéfice. Selon Piché, c'est « l'une des toutes premières approches explicatives des migrations tant internes qu'internationales » (Piché, 2013, p. 154). L'un des précurseurs de ces approches ayant axé ses analyses de la migration sur l'individu est Larry Sjaastad avec la publication de son article « The costs and returns of human

migration » en 1962. Selon cette approche, les individus prennent en compte les avantages et les inconvénients que comporte la migration. S'agissant des coûts, ils sont « à la fois monétaires et non monétaires » (Piché, 2013, p. 154). Quant aux avantages, Sjaastad (1962) suggère de les cerner à partir du concept de « capital humain ». À la suite de Sjaastad, Lee (1966) offre un autre cadre d'analyse basé sur « les caractéristiques individuelles » (Piché, 2013, p. 155). Selon lui, « la migration est le résultat d'un calcul individuel fondé sur les facteurs d'attraction (lieu de destination) et les facteurs de répulsion (lieu d'origine) » (Piché, 2013, p. 155). Il s'agit de la fameuse théorie « push-pull » en études des migrations. Cette théorie de Lee vient soutenir l'une des Lois⁹ de la migration de Ravenstein en 1885, à savoir « le désir d'améliorer le statut sur le plan matériel comme principal motif des migrations » (Fall & Cissé, 2007, p. 3).

Deuxièmement, d'autres approches, contrairement à celles micro-individuelles, suggèrent de cerner les facteurs à l'origine de la migration à partir de « l'interdépendance mutuelle [existant] entre le migrant et sa famille » (Piché, 2013, p. 160). Elles s'intéressent aux facteurs méso de la migration. Ainsi, le phénomène est « analysé au niveau du ménage » (Piché, 2013, p. 160). Si dans le cadre des approches micro-individuelles l'accent est mis sur le capital humain, les approches centrées sur les réseaux mettent en exergue le « capital social ». Dans cette perspective, la notion de « stratégie familiale » développée par Stark et Bloom (1985) permet de prendre en compte certains aspects des facteurs de l'émigration irrégulière des jeunes ouest-africains, car la dimension de la stratégie familiale est prise en compte. Au regard de l'importance des liens familiaux dans ces zones, « cette approche s'est [...] généralisée pour les recherches sur les migrations dans les pays en développement » (Piché, 2013, p. 160). Dans ce sillage, Ba et Ndiaye (2008) soulignent ce lien important entre la potentielle personne qui serait tentée à émigrer et la famille de cette dernière en documentant comment la famille et/ou la communauté finance « le voyage de leurs enfants en Europe » (Ba & Ndiaye, 2008, paragr. 21). Comme l'avancent Abdou Salam Fall et Rokhaya Cissé, « la famille avance l'argent nécessaire pour payer les coûts de la migration (visa, passeport, transport, installation) » (A. S. Fall & Cissé, 2007, p. 4). C'est l'idée des « stratégies de survie » et du migrant comme « investisseur » ou « acteur de changement » qui est mise en avant (De Haas, 2010).

Troisièmement, certaines approches ont essayé de comprendre les facteurs à l'origine de la migration en saisissant le contexte global. Ces approches macro-structurelles ont fait leur

⁹ Ravenstein dégage sept « lois » : 1. La plupart des migrants n'effectuent qu'une migration de courte distance. Ceux qui effectuent une migration de longue distance vont de préférence dans des centres de commerce ou industriels ; 2. Il résulte alors un déplacement progressif de la population en direction des centres ; 3. Chaque flux migratoire produit un contre-flux compensatoire ; 4. Les personnes du milieu urbain migrent moins que celles du milieu rural ; 5. Les femmes sont davantage représentées dans les flux de courte durée ; 6. La migration augmente avec le développement de la technologie ; 7. Le principal motif des flux migratoires est le désir de l'homme d'améliorer son statut sur le plan matériel.

émergence dans les années 1970. Dans ce sillage, Mabogunje (1970) souligne la pertinence « d'identifier tous les éléments de l'environnement pouvant affecter les mouvements migratoires, allant de l'environnement économique, à la technologie, à l'environnement social et enfin aux facteurs politiques » (Piché, 2013, p. 157). En fait, les situations socioéconomiques et politiques, comme nous l'avons lu dans certains travaux, influeraient sur le départ des populations. Par ailleurs, à la suite de Mabogunje, Michel Burawoy vient remettre en question « le postulat de l'acteur rationnel maximisant ses intérêts sous l'effet des forces du marché » (Piché, 2013, p. 158). Comme Mabogunje, il privilégie les « facteurs politiques et structurels ». Précisons que Burawoy a une vision marxiste des phénomènes sociaux et que sa théorie soulignant « la séparation géographique des fonctions de renouvellement (reproduction) et d'entretien de la force de travail » (Piché, 2013, p. 158). Cette division du monde entre « centre » et « périphérie » contraindrait les habitants de la périphérie « à émigrer là où se trouvent les marchés du travail associés à l'économie de marché » (Piché, 2013, p. 158). En outre, Sassen (1988) soutient que « l'immigration est un phénomène essentiellement urbain et concerne en particulier les grands centres urbains du monde développé » (Piché, 2013, p. 159). Par conséquent, dans un monde globalisé, les populations qui vivent dans des zones où les facteurs ne favorisent pas un niveau de vie satisfaisant seraient tentées à émigrer dans les « grands centres urbains du monde développé ». Le concept de « ville mondiale » développé par Sassen converge avec les idées des internationalistes marxistes à l'image d'Immanuel Wallerstein. Ce dernier a théorisé le système-monde. Tous les deux ont mis en avant le fait que le monde ou l'économie mondiale soit géré par la « ville mondiale » pour Sassen ; et par le « centre » pour Immanuel Wallerstein.

Cependant, nous trouvons des manquements pour chacune de ces approches. En fait, scruter la décision migratoire à l'aune des calculs ou des logiques de l'individu qui la prend met à l'écart les influences qui pourraient provenir de son réseau social (famille ou communauté). En effet, selon les partisans des approches micro-individuelles, l'individu serait amené à analyser les facteurs d'attraction (lieu de destination) et les facteurs de répulsion (lieu d'origine) avant d'émigrer (Lee, 1966). Dans ce sens, les coûts et les bénéfices de la migration sont examinés par l'individu, car celui-ci s'attend à un retour sur investissement (Sjaastad, 1962). Or, l'avènement des approches centrées les réseaux migratoires a montré la nécessité de dépasser cette « vision individualiste et atomistique [afin] de concevoir la migration comme relevant d'actions collectives et familiales » (Piché, 2013, p. 160).

Au regard de tout ce qui précède, nous pensons que la complexité du phénomène que nous étudions requiert l'utilisation d'une approche beaucoup plus complète, qui nous permettra d'étudier les divers facteurs situés aux différents niveaux. En effet, nous ne voulions pas nous

inscrire dans une approche privilégiant un quelconque niveau d'analyse (macro, méso ou micro); nous souhaitons plutôt explorer simultanément les facteurs situés aux différents niveaux, en n'accordant pas une plus grande importance à un type de facteur, situé à un niveau d'analyse donné. C'est dans ce sillage que nous optons pour la théorie du parcours de vie qui « s'inspire aussi de l'approche écologique [...] qui est axée sur l'analyse de divers contextes de vie (micro, méso, macro) appelés systèmes » (Gherghel & Saint-Jacques, 2013, p. 10). De manière globale, la théorie du parcours de vie s'articule autour de cinq principes à savoir le développement tout au long de la vie, l'emplacement ou l'insertion des vies dans le temps et l'espace, l'interrelation des vies, la capacité d'agir ou l'intentionnalité des individus, et la temporalité des événements de la vie (Bould & Settersten, 2003 ; Elder et coll., 2003 ; Gherghel & Saint-Jacques, 2013). Dans les lignes ci-dessous, nous allons voir comment les principes susmentionnés s'appliquent à notre étude.

Le premier principe, à savoir le développement tout au long de la vie, aborde l'influence des changements sociaux, biologiques et psychologiques sur l'existence de l'individu (Elder et coll., 2003; Cardona, 2022). Les changements qui s'opèrent au sein d'une société ont un véritable impact sur les membres de celle-ci. Au-delà de l'influence des dynamiques sociales sur l'individu, il y a aussi les changements biologiques et psychologiques qui interviennent au cours de son évolution. Tous ces changements peuvent influencer la vie de l'individu et les trajectoires qu'il pourrait choisir, voire s'imposer à lui.

Le second, l'emplacement ou l'insertion des vies dans le temps et l'espace, s'intéresse à l'influence des événements sociohistoriques et du contexte social sur la vie des individus (Elder et coll., 2003; Gherghel & Saint-Jacques, 2013; Dumont, 2015; Cardona, 2022). Les États ont des trajectoires ponctuées par des événements sociohistoriques (guerre, famine, etc.), lesquels ont un impact sur la vie des citoyens. Par exemple, les partisans de l'approche de l'économie-monde expliquent la migration des populations en provenance du Sud vers le Nord par les « facteurs historiques de grande ampleur » (Fall & Cissé, 2007) à l'instar des entreprises de domination (esclavage, colonisation, etc.) ayant marqué le cours de l'histoire des pays du Sud.

Le troisième principe, qui est en lien avec l'interdépendance des vies des individus, soutient l'influence de la famille et du réseau social sur le parcours de vie de l'individu (Elder et coll., 2003; Gherghel & Saint-Jacques, 2013; Cardona, 2022). Justement, nous avons vu comment une partie de la littérature sur les réseaux migratoires met l'accent sur l'influence de la famille ou de la communauté de référence du migrant sur ce dernier (Piché, 2013). Les configurations dominantes de la famille (nucléaire ou élargie) varient d'une région du monde à une autre, mais la structure familiale typique des régions dans lesquelles s'inscrit notre étude est de type élargi. Dans ce type

de contexte, la décision migratoire pourrait dépendre des interactions entre l'individu et sa famille (Piché, 2013).

Le quatrième principe met en avant la capacité de l'individu à être acteur de sa vie et de son parcours. Ce principe invite les chercheurs à accorder une grande considération aux « décisions, aux choix, aux motivations, aux projets, aux idéaux et aux valeurs exprimées par les individus [...] » (Gherghel & Saint-Jacques, 2013, p. 37). Dans la littérature sur les migrations, les approches de plusieurs auteurs se concentrent sur cette dimension. C'est le cas de la théorie des choix rationnels, qui se concentrent sur la capacité du migrant à rationnellement choisir après avoir « examin[é] les coûts et les bénéfices liés à la migration potentielle » (Piché, 2013, p. 154). Néanmoins, plusieurs auteurs relativisent cette agentivité, qui serait limitée (ce que Simon appelle la « bounded rationality »). En effet, nous avons vu plus haut que la théorie des parcours de vie, loin de se limiter à ce seul principe d'agentivité, montre que les vies sont guidées par les opportunités et les contraintes dépendant des contextes historique, social et personnel (Elder et coll., 2003; Gherghel & Saint-Jacques, 2013; Dumont, 2015; Cardona, 2022). Toutefois, les individus ont la capacité d'opérer des choix et à prendre des décisions selon ce qu'ils pensent leur convenir.

Enfin, le principe de la temporalité des événements de la vie qui s'intéresse à l'influence des expériences vécues sur le cours de la vie des individus (Elder et coll., 2003; Gherghel & Saint-Jacques, 2013; Cardona, 2022). C'est un principe intéressant dans notre étude, car la volonté ou l'envie de vouloir émigrer se passe à un moment donné de la vie des individus. En effet, cette envie pourrait surgir durant la période où la famille ou la communauté de référence des individus manifeste des attentes à leur égard ou lorsque survient, par exemple, un événement ayant « des effets négatifs sur la santé mentale » des individus (Gherghel & Saint-Jacques, 2013, p. 41). C'est dans ce sillage qu'on parle des « attentes liées à l'âge » (Gherghel & Saint-Jacques, 2013, p. 41).

Au regard des principes susmentionnés de la théorie des parcours de vie, des analyses à l'échelle macro, méso et microsociale peuvent être faites. En effet, avec la théorie du parcours de vie, la simple dichotomie structure-individu qui domine la littérature en études des migrations est dépassée, car la théorie des parcours de vie reconnaît la prépondérance et l'importance de chaque élément (Gherghel & Saint-Jacques, 2013). Nous voyons que cette théorie permet la navigation entre les niveaux d'analyse, afin de comprendre l'influence des divers facteurs sur la décision d'émigrer irrégulièrement des jeunes ouest-africains vers les pays du Nord. Ainsi, tout comme Gherghel et Saint-Jacques (2013), nous estimons que la théorie du parcours de vie est « souple et adaptable aux divers objets d'étude des sciences humaines » (Gherghel & Saint-

Jacques, 2013, p. 11). Ce sont pour toutes ces raisons que nous avons recours à ce cadre théorique pour analyser notre objet d'étude.

2.2.2 Conceptualisation

Après avoir défini la migration de manière générale et l'émigration irrégulière dans la partie introductive de ce mémoire, il importe de clarifier les concepts suivants : Nord, Sud, facteur, agentivité et environnement social.

Dans cette étude, nous nous concentrerons sur des pays de départ situés en Afrique de l'Ouest (le Sénégal, la Guinée et la Côte d'Ivoire) et des pays de destination situés en Europe de l'Ouest. Les deux régions appartiennent, respectivement, au « Sud » et au « Nord ». En Relations internationales, le **Nord** renvoie aux pays industrialisés, économiquement développés, que les auteurs d'inspiration marxistes qualifient de « centre » par rapport aux pays de la « périphérie » sur lesquels ils ont une ascension certaine (Cardoso, 1976; Cardoso et coll., 1978; Wallerstein, 1979). Le **Sud** désigne les pays qui sont sous dépendance politique, culturelle et économique des pays du Nord (Paquin, 2019).

En ce qui concerne le terme **facteur**, il renvoie aux causes, origines, ou déterminants, ici ceux de la migration (Fall & Cissé, 2007; Ba & Ndiaye, 2008; Piché, 2013).

Quant au concept d'**agentivité**, il est défini par Hayward (2012) comme étant la « capacité à développer une pensée indépendante et une capacité à choisir librement d'agir en fonction de ses idées » (Morin et coll., 2019, paragr. 15). À partir de cette définition, nous voyons que les « logiques individuelles » découlent de l'agentivité de l'individu, car étant des choix ou des décisions qu'il opère à l'aune de « ses propres idées » ou « valeurs » (Hayward, 2012). Cependant, cette capacité d'agir de l'individu dépend aussi du contexte social ou de son environnement social (Hayward, 2012), comme amplement souligné dans la théorie des parcours de vie. L'**environnement social de l'individu** englobe le milieu dans lequel vit l'individu, et le réseau social avec lequel il interagit (Pathak & Casper, 2001).

2.2.3 Opérationnalisation

La notion de facteur peut être opérationnalisée à partir de deux grands axes : l'échelle et la dimension. Les échelles d'analyse selon les approches sont soit macro, méso ou micro.

- Au niveau macro, nous avons l'ensemble des éléments contextuels de la région ou de l'État (Mabogunje, 1970; Ngom, 2017), ainsi que le contexte plus global des relations internationales.
- Quant au niveau méso, il implique les facteurs relatifs à la famille ou à la communauté d'appartenance des jeunes (Stark & Bloom, 1985; Ba & Ndiaye, 2008), au milieu immédiat dans lequel il vit (lieu de travail, quartier, etc.) ou les réseaux.
- En ce qui concerne le niveau micro, il implique les logiques individuelles des jeunes. Néanmoins, lesdites logiques sont parfois orientées par les facteurs macro et/ou méso (Ngom, 2017; Poulet, 2017).

Tableau 2 : Opérationnalisation du concept de facteur en niveaux et exemples

Concept	Niveaux	Exemples
Facteur	Macro	- L'influence des éléments de contexte municipal, régional, national ou international.
	Méso	- Niveau familial ou communautaire ; - L'influence de la famille ; - L'influence de l'environnement immédiat ou du réseau social ;
	Micro	- Niveau individuel ; - L'agentivité de l'individu ; - Les aspirations individuelles

Outre les niveaux d'analyse, on peut aussi distinguer les facteurs en fonction de leur dimension. D'après la littérature, les facteurs peuvent être de plusieurs natures, que nous pouvons rassembler en cinq types principaux. Ceux étant de nature sociopolitique incluent par exemple les crises politiques qui peuvent découler d'une anomalie de la démocratie ; les guerres qui peuvent naître après l'échec des mécanismes de résolution pacifique de conflits ; la gestion de l'État, de ses ressources et de la distribution de celles-ci (Fall & Cissé, 2007; Ngom, 2017). Les facteurs peuvent aussi être sociaux. Dans ce sillage, ils proviennent des effets des transformations qui s'opèrent au sein de la société. Un phénomène comme la montée de l'individualisme a été identifié

par certains chercheurs (Ba & Ndiaye, 2008). Quand ils sont de nature socioéconomique, les facteurs proviennent de problèmes au sein de la société en lien avec les difficultés économiques. Dans ce sens, il y a les enjeux liés au chômage, au sous-emploi, à la démographie, par exemple (Fall & Cissé, 2007; Ngom, 2017). Les facteurs peuvent aussi être environnementaux. Des phénomènes naturels, des fois accentués par les activités de l'Homme, comme la sécheresse, la rareté des ressources halieutiques, etc. peuvent constituer des raisons à l'origine de l'émigration irrégulière (Fall & Cissé, 2007; Ba & Ndiaye, 2008). Des facteurs sont aussi de nature socioculturelle. Dans ce cas, ils sont relatifs aux pratiques culturelles dans les sociétés de départ des migrants. La prégnance de représentations sociales positives concernant le Nord a été soulignée comme étant un facteur à l'origine de l'émigration (Bouilly, 2008 ; Ngom, 2017; Poulet, 2017). C'est aussi le cas des conséquences de la rivalité entre les coépouses dans certains couples polygames (Ba & Ndiaye, 2008) ou encore du caractère honorable accordé à l'aventure dans certaines sociétés (Louis, 2013).

Tableau 3 : Opérationnalisation du concept de facteur en dimensions et exemples

Concepts	Dimensions	Indicateurs
Facteur	Politico-institutionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Les crises politiques - La gestion du pays et ses ressources
	Socioéconomique	<ul style="list-style-type: none"> - Le chômage - Le sous-emploi
	Socioculturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Les représentations sociales sur le Nord - La montée de l'individualisme - L'émulation entre voisins
	Environnementale	<ul style="list-style-type: none"> - Les effets des changements climatiques

2.3 Pertinence de la recherche

Cette recherche revêt un double intérêt, à savoir social et scientifique. Sur le plan social, notre étude a pour ambition de contribuer à la compréhension des réalités – qu’elles soient sociales, politiques, économiques ou culturelles – dans les pays de départ des jeunes qui migrent irrégulièrement vers les pays du Nord. L’étude permettra ainsi de contribuer à la compréhension de ce phénomène social qui préoccupe une pléthore d’acteurs. Les organisations internationales en charge des migrations et les organisations non gouvernementales qui se déploient dans ce domaine ont des préoccupations majeures quant au déroulement de cette forme de migration au regard des considérables pertes en vies humaines. En contribuant à une meilleure compréhension des facteurs à l’origine du phénomène, cette étude pourrait aussi faciliter une intervention efficace et effective des différents acteurs et décideurs. En effet, la quasi-totalité des actions de ces acteurs est consacrée à l’endiguement du phénomène (Ndiaye, 2018). Pourtant, il nous semble qu’une intervention efficace et effective nécessite de comprendre ce qui cause le phénomène d’une part, et d’autre part, d’agir à ce niveau et non sur ses effets.

Quant à la pertinence scientifique de notre étude, ce travail contribue à la littérature portant sur les migrations, et de manière particulière sur les mouvements migratoires venant du Sud en direction du Nord. En outre, cette étude compte participer au renouvellement des travaux scientifiques ayant analysé le phénomène de l’émigration irrégulière des jeunes de l’Afrique occidentale, car la grande partie des travaux date d’il y a cela dix ans. De plus, contrairement aux études qui cherchent à expliquer l’origine du phénomène en privilégiant un facteur ou un niveau d’analyse, elle vise la production d’une meilleure compréhension des multiples facteurs qui influencent la décision d’émigrer irrégulièrement des jeunes, en explorant tous les niveaux d’analyse. En plus, nous verrons plus loin comment le choix méthodologique de s’entretenir avec des « migrants de retour » permet une mise en exergue plus nette des facteurs décisifs à l’origine du départ des jeunes que la pratique de s’entretenir avec des « potentiels migrants » comme l’ont fait, jusqu’à maintenant, les études sur le phénomène. Enfin, notre étude intègre des terrains comme la Côte d’Ivoire et la Guinée qui sont jusqu’ici peu pris en compte par les chercheurs. Pourtant, comme nous l’avons vu plus haut, ils font partie des pays ouest-africains francophones les plus touchés par le phénomène.

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Pour répondre à cette question de recherche, nous avons conçu une enquête qualitative reposant sur des entrevues rétrospectives individuelles avec de jeunes hommes ayant tenté une migration irrégulière, mais étant aujourd'hui de retour. Dans les prochaines pages, nous reviendrons sur la pertinence des choix relatifs à la population et au terrain d'étude. Puis, nous verrons pourquoi la démarche qualitative des entrevues rétrospectives était le choix logique pour une étude s'appuyant sur l'approche des parcours de vie. Enfin, nous ferons état du déroulement du travail de terrain ainsi que la démarche d'analyse entreprise.

3.1 Population à l'étude – pourquoi les jeunes ?

Nous avons choisi d'orienter notre travail sur les jeunes pour quatre raisons que sont : le nombre important de jeunes qui émigrent irrégulièrement, le chômage qui affecte cette couche de la société, la jeunesse qui est une étape cruciale de la vie qui permet d'orienter la vie d'adulte et une étape d'apprentissage des valeurs et normes de la communauté de référence par le biais de la socialisation, et les raisons liées aux dynamiques sociales internes.

Les jeunes sont une population cible pertinente pour une telle étude, car ce sont d'abord et avant tout eux qui entreprennent des migrations irrégulières. En effet, au regard des chiffres sur l'émigration des Africains vers les pays occidentaux, nous pouvons constater que la grande partie d'entre eux sont des jeunes. À titre d'exemple, en 2013 au Sénégal, les jeunes adultes représentaient plus de la moitié des migrants. Les tranches d'âge les plus présentes parmi les migrants sont les suivantes : 20-24 ans (17 %), 25-29 ans (20 %), et 30-34 ans (16 %) (OIM, 2018). Le même constat serait aussi valable pour les émigrants irréguliers, car tout au long des trajets migratoires, c'est cette couche qui est la plus représentée.

Comme deuxième raison pour concentrer l'étude sur une population jeune, nous pouvons soulever la problématique du chômage à laquelle est confrontée la jeunesse africaine. Selon les données de l'Organisation internationale du Travail (OIT), en 2019, le nombre de chômeurs – 15 ans et plus – sur le continent était estimé à 33,4 millions (OIT, 2020). D'après les projections de l'OIT, dans un espace de deux ans, ce taux hausserait de 1,4 million, soit 34,8 millions de chômeurs en 2021. En ce qui concerne la part de la tranche d'âge 15-24 ans, elle était de 12,2 millions en 2019, soit plus du tiers des chômeurs dénombrés. Les projections indiquent une légère augmentation de 400 000 personnes, soit un total de 12,6 millions de jeunes chômeurs en 2021.

En outre, le chômage des jeunes est aussi une problématique fort présente dans la région qui concerne notre étude, l'Afrique occidentale. En 2021, le nombre de chômeurs âgés de 15 ans et plus, selon les projections de l'OIT, serait de 8,1 millions de personnes. Quant à la tranche d'âge 15-24 ans, il pourrait atteindre les trois millions en 2021; encore une fois, les jeunes représentent plus du tiers des chômeurs. Au regard de ces projections, depuis 2018, nous pouvons constater que ce nombre augmente d'un million chaque année.

Troisièmement, les jeunes méritent une attention spécifique dans notre étude, car c'est au cours de cette période de la vie que se définirait l'orientation donnée à la vie adulte. Comme nous l'avons montré dans le paragraphe précédent, le nombre de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché de l'emploi, dans cette région de l'Afrique, se dénombre en milliers. Et en 2021, près de la moitié était âgée de 15 à 24 ans. Cette période englobe ce que Galland appelle la « première partie de la jeunesse (20-25 ans) » (Galland, 1990, p. 540). L'auteur parle aussi d'une seconde phase de la jeunesse qui interviendrait dans la tranche d'âge 26-29 ans. Cette dernière est aussi incluse dans les 8.1 millions de chômeurs (15 ans et plus) en 2021. Cependant, même après des études supérieures, les diplômés « éprouvent d'énormes difficultés à trouver un emploi, en particulier dans la fonction publique, puisque la demande y est très largement supérieure à l'offre » (Ngom, 2017, paragr. 11).

Enfin, quatrièmement, il est important de s'intéresser aux jeunes, car les changements au sein de la société, accentués par la modernité de celle-ci d'une part, et par la montée de l'individualisme d'autre part, privilégiant le « chacun pour soi », contribuent non seulement à réduire l'entraide communautaire qui existait, mais aussi à encourager les jeunes à se frayer eux-mêmes un ou des chemins les menant à la réussite. Et la société est organisée et fonctionne de telle sorte que « le processus de socialisation [apprenne] aux individus, à chaque étape du cycle de la vie, comment réaliser leurs nouveaux rôles, comment s'ajuster à des rôles changeants, [et] comment en abandonner d'anciens » (Galland, 1990, p. 537). De ce fait, les plus jeunes, censés assurer la relève, sont très vite initiés aux tâches ou défis qui les attendent. C'est dans ce sens qu'on parle de temps biographique. Ce dernier renvoie aux « rôles, statuts, attentes et normes relatives à chaque âge ou moment de la vie, la durée d'un stade et les stades corrélés (précédents, subséquents) » (Gherghel & Saint-Jacques, 2013, p. 14).

3.2 Terrain d'étude – pourquoi la Guinée, le Sénégal et la Côte d'Ivoire ?

De nombreuses raisons ont contribué au choix de notre terrain d'étude. D'abord, comme nous l'avions présenté plus haut dans la section intitulée : *des données spécifiques aux pays ouest-africains visés par cette étude*, les ressortissants de ces trois pays font partie des immigrants irréguliers ouest-africains les plus recensés sur les côtes européennes. Nous aurions voulu intégrer le Mali à cette étude vu le contexte particulier que traverse le pays, mais vu notre méconnaissance du terrain et l'insécurité qui y prévaut, nous avons décidé de l'écartier. En fait, selon les données de l'OIM, en 2024, ils sont plus dix mille Maliens à être irrégulièrement arrivés sur les côtes européennes. Ainsi, intégrer ce pays à l'étude nous aurait permis d'explorer l'existence d'un quelconque lien entre le contexte actuel et les départs importants depuis ce pays.

En plus, il nous est paru pertinent de nous intéresser à des contextes sociaux, politiques, économiques, culturels et environnementaux diversifiés. Cette approche nous a permis de voir ce pourquoi des jeunes appartenant à des contextes différents ou similaires, d'un pays à un autre, décident d'émigrer irrégulièrement. En outre, comme nous l'avions mentionné dans la section sur la pertinence scientifique de mener cette étude, la grande partie des études scientifiques sur l'émigration irrégulière a été concentrée sur le Sénégal alors que des ressortissants d'autres pays sont de plus de plus rencontrés sur les routes migratoires et dans les pays d'arrivée.

En ce qui concerne les dernières raisons, elles sont d'ordre subjectif. En fait, la Guinée et le Sénégal sont des pays que nous connaissons et dans lesquels nous avons vécu. En plus de notre attachement à ces deux pays, il y a la maîtrise des langues locales, la présence de la famille et la connaissance du terrain qui ont aussi fortement influencé notre choix. Quant à la Côte d'Ivoire, la présence de certains membres de la famille dans ce pays a beaucoup contribué au choix. D'ailleurs, dans le cadre de notre phase exploratoire en 2023, cela nous avait facilité la tâche pour l'hébergement et les déplacements.

3.3 Stratégie de recherche

En vue de chercher à répondre à notre question de recherche, notre étude reposera sur la démarche qualitative, car celle-ci nous aidera à comprendre ce phénomène tel qu'il a été expérimenté par les jeunes l'ayant tenté d'une part, et d'autre part, de mieux rendre compte de sa complexité. En effet, des auteurs comme de Berg (1989) soutiennent la capacité de ladite

démarche à saisir le caractère complexe des phénomènes étudiés et leur signification par le biais de concepts, de définitions, de caractéristiques, de métaphores, de symboles et de descriptions, contrairement à la démarche quantitative qui privilégie la mesure.

En outre, la démarche qualitative nous permet de nous rapprocher des personnes directement concernées, car, comme le soutient Paillé, « la recherche qualitative est une méthodologie de la proximité » (dans Parazelli, 2008, p. 432). En plus, elle permet aussi de décrire « le sens que les gens donnent à des phénomènes sociaux » et aux « processus d'interaction », y compris l'interprétation de ces interactions (Pope & Mays, 1995). Dans le même ordre d'idées, le fait de nous entretenir avec des personnes de la population cible permet à celle-ci de « s'exprimer dans leur propre voix » (Sofaer, 1999, p. 1105) tout en explorant avec eux les types de facteurs de départ qui ont été mis en exergue par les recherches précédentes.

Enfin, la démarche qualitative nous permet un processus itératif entre notre cadre théorique et nos données tirées du terrain. Ce sont les raisons pour lesquelles nous avons porté notre choix sur cette démarche afin d'analyser le phénomène social qui nous intéresse.

3.4 Outil de collecte

Pour la collecte des données, nous ne recourons pas au récit biographique complet qui est traditionnellement associé à l'approche des parcours de vie, mais à une autre forme de récit, qui est le récit thématique structuré (Gherghel & Saint-Jacques, 2013). En effet, nous ne cherchons pas à reconstituer toute « la chronologie du parcours [...] » (Gherghel & Saint-Jacques, 2013, p. 57) des participants en s'intéressant à leur calendrier de vie basé sur le modèle âge-événement, mais nous nous penchons plutôt sur des thématiques bien précises et à des moments de la vie de nos participants qui sont en lien avec ces thématiques. Ainsi, le récit thématique structuré nous permet de revoir, avec le participant, les éléments importants d'une période de sa vie, tout en essayant de saisir les interactions entre les différents domaines et dimensions de sa vie (Gherghel & Saint-Jacques, 2013). C'est dans ce cadre que les questions de la grille ont été structurées en reprenant les dimensions politique, économique, environnementale, etc. des facteurs ayant influencé leur prise de décision d'émigrer irrégulièrement.

Dans le cadre de notre étude, il sera question de revoir les éléments qui ont conduit à la décision d'émigrer irrégulièrement. En effet, c'est à travers le récit du participant à ce sujet que nous pourrions comprendre l'influence des différents facteurs sur la prise d'une telle décision. Également, ayant pour but d'explorer les différents niveaux – macro, méso et micro – pour

dénicher les facteurs qui s’y situent, nous avons opté pour une structure d’entrevue semi-dirigée « organisé[e] autour des thèmes considérés comme importants pour le sujet à l’étude » (Gherghel & Saint-Jacques, 2013, p. 58). En réalité, cette manière de les construire est plus convenable pour faciliter cette exploration (Mayer et coll., 2000), car donnant la latitude au jeune de nommer les facteurs qu’il pense être à l’origine de sa décision.

Notre grille d’entrevue est scindée en trois parties que nous allons décrire dans les lignes ci-dessous :

La première partie invite les participants à parler, de manière générale, des facteurs à l’origine de l’émigration irrégulière des jeunes de l’Afrique de l’Ouest vers les pays du Nord. Cette question a permis d’ouvrir la discussion pour, par la suite, les inviter à partager les moments importants de leur vie qui les ont conduits à leur propre décision de partir.

La deuxième partie des entrevues a été consacrée à l’approfondissement des facteurs avancés par les participants d’une part, et d’autre part, à les interroger sur des facteurs qu’ils auraient pu oublier de nous mentionner. En effet, cette partie permettait de rebondir sur les réponses des participants, mais aussi de leur poser des questions en lien avec d’autres facteurs recensés dans la littérature. Cette partie étant structurée selon les trois niveaux d’analyse – micro, méso et macro –, c’est en lien avec ces échelles que les questions ont été formulées.

La dernière partie, quant à elle, invitait le participant à nous parler du moment où l’idée d’émigrer irrégulièrement avait commencé à germer dans son esprit ; à identifier avec lui, parmi tous les facteurs nommés, lesquels lui semblaient subjectivement décisifs lors de sa prise de décision. Puis, l’entrevue se terminait par une question invitant le participant à invoquer toute question en lien avec notre objet de recherche qu’il aimerait aborder et que nous aurions omis de mentionner.

En outre, notre outil de collecte est soutenu par un gabarit de synthèse « à chaud » (Gallant & Martin, 2018 ; Gallant, 2023), un outil conçu pour réaliser une première étape d’analyse immédiatement après le déroulement de l’entrevue avec le jeune, en classant les informations recueillies dans des rubriques thématiques systématiques. Nous y reviendrons.

3.5 Préparation du terrain

Du 18 juillet au 18 septembre 2023, nous nous sommes rendu, pour une phase exploratoire de notre terrain, dans les trois pays de l'Afrique de l'Ouest visés par notre étude. Pendant ce séjour, nous avons mené trois principales activités.

Rencontre avec des associations de migrants de retour

Pendant cette phase de notre projet, nous avons rencontré les représentants de certaines associations de migrants de retour avec lesquelles nous avons été mis en lien par un de nos contacts à l'OIM. Avec eux, nous avons raffermi nos liens d'une part, et d'autre part, profité pour échanger sur les objectifs de notre projet de recherche.

Rencontre avec les assistants de recherche

Étant donné que nous allions être aidé dans la phase de collecte par des assistants – au nombre de trois, soit un assistant par pays –, nous avons profité de notre séjour pour aborder, avec eux, certains points essentiels du projet. Ces rencontres leur ont permis de comprendre le projet de recherche, mais surtout ce que nous recherchons en termes d'informations auprès des migrants de retour. C'est dans cette veine que nous leur avons présenté la structure de notre grille d'entretien et celle du gabarit de synthèse « à chaud » afin qu'ils sachent les utiliser le moment venu.

Par ailleurs, mentionnons que les assistants de recherche ont été recrutés sur la base de leur connaissance du terrain vu la nécessité de se déplacer dans le pays pour aller à la rencontre des participants, notamment ceux situés dans les milieux ruraux ; de leur niveau d'études vu les besoins liés à l'utilisation des outils d'enquête (fiche d'information, du formulaire de consentement, de la grille d'entretien et du gabarit de synthèse « à chaud ») ; et de leurs expériences antérieures en lien avec les enquêtes qualitatives.

Outre cet encadrement scientifique, les assistants ont également reçu un accompagnement éthique. Ainsi tous les points relatifs au recrutement des participants – notamment pour éviter que les assistants recrutent dans leur réseau personnel –, au déroulement des entretiens, et au respect de la confidentialité ont été abordés avec les assistants. Ils ont également signé un engagement à la confidentialité.

Réalisation d'entrevues-tests

Afin de valider la pertinence de notre outil de collecte de données, nous avons réalisé six (6) entrevues-tests – deux dans chaque pays –, dans l'objectif de revisiter les thèmes et les questions de la grille d'entrevue. Au cours de ces entrevues, nous avons pu déceler, à partir des différentes réactions des interviewés, les questions de notre grille qui prêtaient à confusion ou qui paraissaient incomprises. Ces questions ont été reformulées. Nous pouvons dire que cette phase a amplement contribué à la bonification de l'outil de collecte de données.

3.6 Expériences de terrain et collecte des données

Dans cette partie, nous allons partager nos expériences de terrain en lien avec les difficultés de recrutement et les détails relatifs à la phase de collecte des données. Rappelons qu'il s'agit d'éléments qui nous ont été remontés par nos assistants de recherche d'une part et d'autre part, que nous avons expérimentés.

3.6.1 Expériences de terrain

Stratégies de recrutement

Pour rejoindre les participants, nous avons utilisé quatre canaux. Premièrement, nous avons poursuivi notre collaboration avec les associations de migrants de retour que nous avons rencontrées pendant la phase exploratoire du terrain. Des lettres de sollicitation leur ont été envoyées afin qu'ils nous assistent dans ce sens. Par la suite, les participants, bénévolement, nous ont contacté par WhatsApp. Deuxièmement, nous avons utilisé notre carnet d'adresse (Duchesne, 2000). En fait, nous avons les contacts de certains jeunes qui avaient tenté une émigration irrégulière qui s'était soldée par un échec et les avons mis en rapport avec les assistants. Ce procédé de recrutement a été particulièrement utile pour le Sénégal. Troisièmement, nous avons été mis en contact avec d'autres migrants de retour par des gens ayant participé à la recherche, ce qui est connu sous le nom de recrutement par « boule de neige ». Et enfin, nous avons publié une affichette sur les médias sociaux, mais cette tentative n'a pas véritablement porté ses fruits.

Défis de recrutement

Vu la nature de notre objet de recherche et de notre terrain, il nous a été difficile de recruter des participants. Au Sénégal par exemple, nous avons accumulé une vingtaine de refus. Cela était principalement dû au fait que les personnes approchées comptaient toujours émigrer et craignaient que cette étude ou un autre élément quelconque ne le leur empêche. Autrement dit, elles ne voulaient pas être identifiées. D'ailleurs, excepté une, toutes les personnes sollicitées ont au moins tenté l'émigration irrégulière à deux reprises. En plus, par la méthode boule de neige, nous avons été mis en contact avec des gens qui pourraient prendre part à notre étude. Ce n'est qu'au début des entrevues que nous avons su qu'ils avaient plus de trente ans. Étant donné les réalités socioculturelles du pays, nous avons tout de même fait les entrevues avec eux; en effet, il aurait été très mal perçu que nous disions à une personne en face que cela n'est plus possible à cause de son « âge », alors qu'elle avait la générosité de nous accorder de son temps et d'accepter de partager son expérience avec nous. Pour ne plus tomber dans cet écueil, et vu la modestie des ressources à notre disposition pour notre terrain, nous essayions, au préalable, de connaître l'intervalle d'âge de la personne qui aimerait participer avant d'effectuer le déplacement.

En plus, nous avons aussi remarqué que les participants étaient réticents quant à l'idée de signer un quelconque papier en lien avec le projet de recherche. Cela a nécessité plus d'efforts de notre part pour leur expliquer que le formulaire de consentement ne présentait aucune menace pour eux. En fait, la grande partie des migrants de retour rencontrés sont des illettrés en français. Néanmoins, à travers les messages de sensibilisation véhiculés dans les médias, les citoyens font attention à tout document inconnu qui pourrait les amener à prendre des engagements qu'ils ignorent. De ce fait, à plusieurs reprises, les participants ont acquiescé de manière verbale vouloir participer à l'étude, mais quand s'est invitée la question de la signature du formulaire de consentement, nous avons noté des communications non verbales de refus. Pour les rassurer, nous leur avons explicité ce qui y était écrit et leur avons remis les documents afin qu'ils se les fissent traduire par d'autres personnes de confiance.

3.6.2 Collecte des données

Rythme des entrevues

Les entrevues ont été tenues dans la période allant de janvier à février 2024 (voir tableau 3.2). Le rythme de la tenue des entrevues était variable d'un pays à un autre, et ce, pour diverses raisons. En Côte d'Ivoire, l'organisation de la coupe d'Afrique des nations (CAN)¹⁰ dans ce pays a fait en sorte que les citoyens étaient dans les festivités de cet évènement sportif, notamment les jeunes. En Guinée, à cause des contraintes sociopolitiques, telles que la pénurie de carburant après l'explosion du dépôt pétrolier (Jeune Afrique, 2023) et ses conséquences sur le quotidien de la population, il nous était très difficile de rencontrer ou faire déplacer les participants, puisque le coût du transport était devenu exorbitant. À cela s'ajoute aussi la restriction d'Internet par le gouvernement qui rendait difficile la réalisation des entrevues à distance. Enfin, en ce qui concerne le Sénégal, le rythme de la tenue des entrevues était bien amorcé, mais celui-ci fut ralenti par la longueur des déplacements pour les entrevues en zone rurale d'une part, et par la réalisation de deux entrevues inutilisables en raison de l'âge des participants (plus de 35 ans).

Lieux de réalisations des entrevues

Les données ont été collectées à différents endroits. En fait, nous avons proposé aux participants de nous suggérer un point de rencontre qui leur serait convenable. D'aucuns, pour des raisons de déplacement, nous avaient proposé d'aller à leur domicile, ce que nous avons fait. D'autres, en raison de leurs occupations professionnelles, nous avaient proposé un format à distance ou en présentiel en allant les rencontrer à leur lieu de travail; nous avons toujours privilégié le second format. Enfin, pour certains, il leur était préférable de ne pas tenir l'entrevue à la vue de leurs proches; nous les avons donc invités dans un endroit privé tels que le domicile ou le bureau des assistants.

¹⁰ C'est le plus grand évènement sportif du continent.

3.6. Échantillon

Modification des paramètres de départ

Au cours du recrutement, nous avons modifié l'intervalle d'âge des participants de 18-30 ans à 18-35 ans. Comme nous l'avons vu plus tôt (dans la partie intitulée : « Des données spécifiques aux pays ouest-africains visés par cette étude »), un nombre important de personnes ont tenté l'émigration irrégulière entre 2015 et 2016. De ce fait, pour aller chercher ce stock de migrants de retour après 2016, nous avons jugé opportun d'étendre la borne à 35 ans. En plus, avec le renforcement des mécanismes de surveillance des « frontières externes » des pays du Nord et la présence de camp de rétention de migrants au Niger et en Libye, comme nous l'avons vu dans la partie sur « les mesures rigides du contrôle du départ des émigrants », les grands flux ont été estompés. Donc, il était difficile de trouver un échantillon satisfaisant nos critères de départ. Grâce à ce changement de paramètres, la suite du recrutement s'est avérée moins complexe.

Le corpus

Malgré les contraintes du terrain, à l'intérieur de ces balises (d'âge et de vécu migratoire), nous avons visé un échantillon le plus diversifié possible, notamment sur le plan des occupations professionnelles et des contextes (méso- et macro- sociaux) dans lesquels les individus se trouvent. Ce choix d'hétérogénéiser notre échantillon était motivé par le principe de diversification qui favorise une exploration plus globale du phénomène que nous étudions (Pires, 1997). C'est dans ce cadre que notre corpus est composé de jeunes agriculteurs, éleveurs, entrepreneurs, soudeurs, couturiers, footballeurs, peintres, conducteurs de taxi-moto, pêcheurs, gestionnaires de projet, menuisiers, plombiers, etc., et appartenant à différents types de localités (urbaines, périurbaines et rurales). Cependant, pour amoindrir les risques d'identification directe et indirecte des participants, nous n'allons pas décrire leurs profils avec les moindres détails. En outre, nous avons attribué des codes alphanumériques aux participants. Ces codes précisent le pays d'origine du participant : CIV pour la Côte d'Ivoire, GIN pour la Guinée et SEN pour le Sénégal. Ces lettres sont suivies d'un numéro indiquant simplement l'ordre dans lequel les entretiens ont été faits. Ainsi, le premier participant de la Côte d'Ivoire s'est vu attribuer le code alphanumérique CIV – 1; GIN – 1 pour celui de la Guinée ; et pour celui du Sénégal, SEN – 1 et ainsi de suite... Nous avons choisi de ne pas indiquer de précisions supplémentaires (par exemple sur l'âge) afin de mieux

protéger leur identité. En effet, tel que mentionné plus haut, certains participants voudraient retenter l’aventure. Dans le même ordre d’idées, nous avons choisi de ne pas utiliser des pseudonymes, car les noms, dans certaines régions africaines révèlent l’identité ethnique de la personne; utiliser un pseudonyme typique de la région du participant aurait donc contribué au risque d’identification indirecte, alors qu’utiliser un pseudonyme d’une autre région aurait été discourtois.

3.7 Bilan des entrevues

Le nombre d’entrevues a été limité à 22 participants. En effet, à partir du dix-neuvième, nous avons commencé à noter de la saturation dans les données collectées. Après la réception des entrevues qui ont été réalisées par nos assistants de recherche, nous avons procédé à leur évaluation. Cette étape avait pour but de jauger la qualité des entrevues, en fonction d’un certain nombre de critères, qui figurent dans le tableau 3.1.

Tableau 3.1 : Critères d’appréciation des entrevues

Assistant de recherche	Participant
<ul style="list-style-type: none"> - La capacité de mettre en confiance le participant - La clarté des questions posées - La capacité d’approfondir les réponses fournies par le participant 	<ul style="list-style-type: none"> - La clarté des réponses fournies - L’engouement dans le partage de son récit

Nous avons trouvé ces critères assez intéressants pour évaluer les entrevues. En effet, pour la réussite de celles-ci, nous pensons que l’interviewer devrait être apte à mettre le participant en confiance. En d’autres termes, le rassurer sur les engagements à garder confidentielle son identité. En plus, il y a l’importance de la clarté des questions posées par l’interviewer, qui permet au participant de répondre adéquatement aux questions. Certains participants, en répondant à la question sur les étapes ou moments importants de leur vie qui les ont conduits à la décision d’émigrer irrégulièrement, avaient effleuré des facteurs importants qu’il fallait creuser. Cette aptitude à rebondir sur ces moments et à aller chercher les informations essentielles a été aussi appréciée. Enfin, il était important d’apprécier, du côté du participant, son engagement dans l’entrevue par la clarté des réponses qu’il fournissait et son engouement dans le partage de son

récit. Néanmoins, soulignons que ce dernier critère est moins objectif, car certains participants répondaient de manière complète, mais sans enthousiasme.

À l'aune des critères susmentionnés, nous avons trouvé la qualité des entrevues satisfaisante. À chaque fois qu'il était nécessaire de reformuler les questions afin de les rendre plus accessibles, cela a été fait, sur-le-champ, par les assistants. Aussi, des questions ont été formulées dans les langues locales pour faciliter leur compréhension. Par ailleurs, il nous faut aussi mentionner que certaines entrevues ont été complètement effectuées dans les langues locales des participants illettrés en français. De ce fait, l'interaction avec ces derniers a été très fluide.

Le succès des entrevues est dû au travail mené avec les assistants de recherche, depuis la phase exploratoire de notre terrain de recherche jusqu'à la réalisation des entrevues. En effet, nous avons bénéficié d'une parfaite collaboration de leur part.

Tableau 3.2 : Tableau récapitulatif des entretiens réalisés

N°	Identifiant alphanumérique	Durée de l'enregistrement	Format de l'entrevue	Date de l'entrevue
1	SEN – 1	59 minutes	À distance	Décembre 2023
2	SEN – 2	27 minutes	En présentiel	Décembre 2023
3	SEN – 5	48 minutes	En présentiel	Janvier 2024
4	SEN – 6	55 minutes	À distance	Janvier 2024
5	SEN – 7	24 minutes	À distance	Janvier 2024
6	SEN – 8	31 minutes	À distance	Janvier 2024
7	SEN – 9	41 minutes	À distance	Janvier 2024
8	SEN – 10	33 minutes	À distance	Février 2024
9	GIN – 1	56 minutes	À distance	Janvier 2024
10	GIN – 2	52 minutes	À distance	Janvier 2024
11	GIN – 3	43 minutes	À distance	Janvier 2024
12	GIN – 4	44 minutes	En présentiel	Janvier 2024
13	GIN – 5	48 minutes	À distance	Janvier 2024
14	GIN – 6	33 minutes	En présentiel	Février 2024
15	GIN – 7	37 minutes	À distance	Février 2024
16	CIV – 1	32 minutes	En présentiel	Janvier 2024
17	CIV – 2	52 minutes	En présentiel	Janvier 2024
18	CIV – 3	26 minutes	En présentiel	Février 2024
19	CIV – 4	26 minutes	En présentiel	Février 2024
20	CIV – 5	28 minutes	En présentiel	Février 2024
21	CIV – 6	17 minutes	En présentiel	Février 2024
22	CIV – 7	36 minutes	En présentiel	Février 2024

3.8 Stratégie d'analyse des entretiens

Pour les analyses présentées dans ce mémoire, nous avons eu recours à la démarche des synthèses progressives (Gallant & Martin, 2018 ; Gallant, 2023). Cette stratégie d'analyse met en avant « l'amorce rapide d'une réduction graduelle des données; il s'agit de générer des synopsis de plus en plus succincts, structurés en rubriques évolutives, mais étroitement articulées à la problématique de départ » (Gallant, 2023, p. 57). Ainsi, ladite stratégie se divise en deux processus « qui se répètent de manière récursive en plusieurs itérations d'analyse et de codage » (Gallant, 2023, p. 58). De ce fait, même si nous essayons d'isoler ces deux étapes pour les décrire, l'analyse consiste en des itérations entre les analyses verticales et transversales.

Le recours à un gabarit de synthèse « à chaud » pour amorcer l'analyse verticale

Le gabarit (voir Annexe 2) élaboré avant la phase exploratoire du terrain de recherche, plus précisément au moment de l'opérationnalisation, nous (les assistants et moi) a permis de remplir, immédiatement après la réalisation de chaque entrevue, les différentes rubriques. Une fois les gabarits remplis, ils prennent la dénomination de « fiches de synthèse ». Ces dernières nous ont permis de nous familiariser avec les données de chaque participant d'une part, et d'autre part, de faire un codage vertical des facteurs de départ avancés par chacun d'entre eux. C'est la réalisation de cette phase préalable qui nous a permis de procéder à l'analyse transversale. En effet, comme l'indique Gallant (2023) :

Chaque rubrique peut dorénavant faire l'objet d'une analyse transversale approfondie, couvrant l'ensemble du corpus, mais sans que l'analyste perde de vue l'articulation des observations avec les spécificités de chacun des participants (par la juxtaposition des résumés de ce que chaque entrevue apporte à cette rubrique) (Gallant, 2023, p. 58) .

L'analyse thématique transversale

Cette phase a consisté à la construction d'« une typologie préliminaire des grandes modalités rencontrées dans le corpus en ce qui a trait à chaque thème du projet identifié dans les synthèses individuelles » (Gallant & Martin, 2018, p. 11). Pendant cette phase, nous avons fait des analyses transversales entre les différents niveaux de facteurs et leurs dimensions chez tous les

participants. Toutefois, les particularités de chacun des participants qui avaient été mises en exergue pendant l'analyse verticale n'ont pas été élaguées. En fait, il était important d'identifier les analogies et les nuances de chacun d'entre eux afin de mieux rendre compte des facteurs qui influencent la décision d'émigrer irrégulièrement des jeunes hommes ouest-africains vers les pays du Nord. Ainsi, l'analyse transversale a permis de constituer une liste de l'ensemble des facteurs, organisée selon leurs niveaux et leurs dimensions, ayant concouru à la prise de décision d'émigrer irrégulièrement de la totalité des participants.

Par ailleurs, parmi cette totalité de facteurs ayant été à l'origine de leur départ, nos participants ont mentionné que certains d'entre eux avaient été décisifs lors de leur prise de décision, c'est-à-dire ceux à cause desquels ils étaient réellement partis. En effet, vers la fin de chaque entrevue (voir section 3.4), il y avait une question qui invitait le participant à nous souligner le ou les facteurs qu'il jugeait subjectivement décisif lorsqu'il avait pris la décision d'émigrer irrégulièrement. Dans le chapitre suivant, qui sera consacrée à la présentation des résultats de l'étude, nous soulignerons pour chaque facteur, le nombre de participants concernés par celui-ci, mais aussi plus spécifiquement le nombre de participants l'ayant trouvé décisif dans leur prise de décision.

CHAPITRE 4 – RÉSULTATS : INVENTAIRE DES FACTEURS À L'ORIGINE DE L'ÉMIGRATION IRRÉGULIÈRE IDENTIFIÉS PAR LES PARTICIPANTS

Ce chapitre du mémoire est consacré à la présentation des résultats de recherche. Il est scindé en trois grandes parties, pour mettre en exergue les niveaux des facteurs qui ont été identifiés par nos participants comme ayant participé à leur prise de décision d'émigrer irrégulièrement. C'est ainsi que la première abordera les facteurs macro (4.1), la deuxième, ceux méso (4.2), et la dernière, ceux micro (4.3). Dans la suite de notre cadre opératoire, ces facteurs ont été classés ici selon le niveau et la dimension dont ils relèvent, plutôt que selon leur importance dans le corpus. Nous mentionnons toutefois pour chaque facteur le nombre de participants qui l'ont soulevé comme ayant influencé de manière générale leur départ, ainsi que le nombre de participants l'ayant plus spécifiquement désigné dans la partie de l'entretien où ils étaient invités à préciser les facteurs ayant été les plus décisifs. Nous reviendrons en conclusion de chapitre sur le poids relatif de chaque facteur dans le corpus.

Nous verrons que les niveaux, de même que les dimensions, sont difficiles à départager à cause de la porosité de leurs frontières due à l'interconnexion qui existe entre les niveaux et les dimensions. En effet, certaines situations vécues au niveau du participant ou au sein de sa famille peuvent résulter des conséquences des actions de l'État ou d'autres acteurs situés à des paliers plus bas.

Toutefois, nous avons fourni un effort de classification des facteurs en niveaux. Pour ce faire, lorsque le participant mentionne un ou des facteurs de départ en lien avec les réalités sociales, économiques, politiques ou environnementales de son pays, ils ont été agrégés au niveau macro; s'ils sont relatifs à sa famille ou à son entourage plus ou moins immédiat, ils sont agrégés au niveau méso ; et lorsque le ou les facteurs dont nous parle le participant sont liés à sa situation personnelle, nous les avons classés dans les facteurs de niveau micro.

4.1. Facteurs macro

Une multitude de facteurs de niveau macro, c'est-à-dire en lien avec les réalités au sein de leurs pays, les agissements des États et de leurs démembrements, mais aussi en lien avec les rapports entre les pays de départ et d'arrivée, ont été mentionnés par nos participants comme ayant contribué à leur prise de décision d'émigrer irrégulièrement. Nous verrons que quelques-uns de ces facteurs rejoignent certains postulats de la théorie des parcours de vie qui soulignent l'influence des structures sociales et institutionnelles sur la vie des individus.

Étant au nombre de treize, les facteurs macro ont été regroupés en cinq grandes dimensions selon qu'ils sont politico-institutionnels, politico-économiques, sociopolitiques, sociales ou environnementaux. Cependant, la constitution de ces dimensions ne fut pas un exercice aisé, car certains facteurs influençant la décision d'émigrer irrégulièrement peuvent renfermer plusieurs dimensions, à l'image des facteurs politico-institutionnels, politico-économiques et sociopolitiques.

4.1.1. Facteurs macro politico-institutionnels

Les facteurs politico-institutionnels de niveau macro ont été les plus mentionnés par nos participants comme ayant été à l'origine de leur décision d'émigrer irrégulièrement. Ils résultent quasiment tous de la mauvaise gestion dans les pays de départ, mais ils prennent des formes diverses qu'il est opportun de désigner et décrire plus finement.

Ainsi, les facteurs de cette dimension mettent en exergue les manquements au sein des institutions étatiques; les manquements de ces dernières dans la gestion des attentes des populations, mais aussi des difficultés que rencontrent les jeunes quand ils veulent entreprendre une migration régulière.

4.1.1.1. Les pratiques malsaines au sein des institutions étatiques

Les actions de l'État ont un impact sur le départ des jeunes. Étant d'ordre politico-institutionnel, ce facteur a été mentionné par neuf de nos participants comme ayant contribué à leur prise de décision d'émigrer irrégulièrement. Cependant, aucun d'entre eux n'a mentionné ce facteur comme ayant été décisif lors de sa prise de décision.

Ainsi, la nature de la gestion des ressources naturelles, financières et humaines du pays est un indicateur utilisé par les jeunes pour jauger l'avenir de celui-ci parce qu'ils sont conscients des conséquences relatives au comportement de l'État. En effet, la mauvaise gouvernance contribue à l'inhibition du processus de développement des pays dans lesquels elle a lieu. Elle se reflète par exemple dans la réalisation des travaux publics. C'est ce qui ressort des propos de ce participant :

La gestion des ressources n'est pas bonne. Nous ne savons pas comment ça se passe à l'intérieur, mais ce que nous voyons sur le terrain ne reflète pas une bonne gestion des ressources. Quand tu regardes la télé, quand tu lis les journaux, tu vas voir un projet de 40 à 50 000 000 000 GNF, mais après l'exécution du projet, tu vas te poser des questions. Est-ce que le montant annoncé a été injecté dans l'exécution du projet ? Ce qui est sur la maquette n'est pas ce qui est réalisé. (GIN – 3)

Les jeunes ont l'impression que les fonds dédiés à certains projets sont orientés ailleurs, ce qui les amène à s'interroger sur la transparence dans les travaux publics de l'État. C'est d'ailleurs ce qui fait jurer ce jeune : « La gestion des ressources est mauvaise, au nom de Dieu elle est mauvaise » (SEN – 10).

Par ailleurs, les causes de cette impossibilité de pouvoir accomplir les objectifs mentionnés sur la maquette pourraient être retrouvées dans les propos de ce jeune :

Y'a une corruption jusqu'à maintenant. La corruption, la gabegie financière, l'octroi des marchés gré à gré. Lorsqu'on donne un marché ici à une entreprise, l'entreprise est obligée de renvoyer 50 % ou 30 % à ceux qui ont validé le projet, sinon prochainement elle n'aura pas de marché. Y'a de la corruption qui gangrène au sommet de l'État, à tous les niveaux aussi (GIN – 7).

En effet, lorsque la structure qui doit exécuter le marché est obligée de renvoyer une bonne partie des fonds alloués au projet à ceux qui le lui ont accordé, il serait très complexe d'atteindre les objectifs fixés.

Dans d'autres cas, ce sont les élus locaux qui participent à ces malversations financières, comme l'indique ce participant :

Si l'argent pour les investissements arrivait au niveau du maire, le maire ne va pas tout investir. Il va toujours envoyer l'argent de son côté. La construction des écoles aussi, ils

ne vont même pas construire ... ils n'ont même pas construit de bonnes écoles. Il y a des écoles publiques ici y'a pas de bancs (GIN – 5).

En plus, les lenteurs dans l'exécution des travaux de l'État affectent négativement la population. En effet, certains chantiers sont un espoir pour les jeunes d'obtenir une source de revenus. C'est le cas par exemple de la région de Guinée forestière, qui compte énormément sur l'exploitation des minerais de fer découverts sur le mont Nimba pour que la population, notamment les jeunes, puisse travailler. Ce jeune guinéen attribue les retards accusés à une mauvaise gestion :

Les ressources étaient mal gérées en ce moment [dans la période avant son départ]. Le mont Nimba qui est à côté et qui pouvait faire travailler toute la Guinée forestière était toujours en sondage. C'est-à-dire qu'ils sont là seulement à travailler un peu, un peu, jusqu'à ce que le lancement soit fait. Donc, la majeure partie de la population souffrait. La gestion du pays était, quand même, pour moi, médiocre (GIN – 5).

Pour certains participants, cette mauvaise gestion est une conséquence du *management* des ressources humaines dans les services étatiques. Le fait de privilégier des personnes moins compétentes entraîne la promotion de la médiocrité au sein des institutions étatiques, comme l'affirme ce participant :

Mauvaise hein, passable, ou médiocre même, médiocre! Il y avait la promotion de la médiocrité au sommet des institutions étatiques. On ne prenait jamais ceux qui avaient le niveau. En tout cas, les compétences. On prenait par favoritisme, par famille, par copinage. Et puis les stigmatisations qui étaient là. Même quand tu viens dans un service ou dans une direction, et qu'on trouve vraiment que tu es bien, tout le monde cherche à te faire quitter parce qu'ils se disent que tu es meilleur qu'eux. Donc, il faut que tu quittes pour ne pas les déranger à leurs postes. Même si tu connais quelque chose, tu viens, tu n'es jamais responsabilisé ; tu es toujours le second ou l'adjoint de quelqu'un ; tu n'es pas libre ; tu es toujours menacé (GIN – 7).

Par ailleurs, le même répondant poursuit en dénonçant les pratiques qui tendent à soustraire des montants aux personnes qui ont des projets et qui sont à la quête d'un financement ; il arrive même que leurs idées de projet leur soient dérobées par les personnes qui étudient les dossiers soumis : « Tu peux venir avec un projet aussi, au lieu de prendre le projet, même s'il est bénéfique ou rentable, mais ils te demandent aussi une rançon pour valider ton projet. Dès fois même, on te vole l'idée de projet et ils font des projets personnels à eux » (GIN – 7).

4.1.1.2. L'inefficacité des collectivités locales dans la prise en charge des attentes locales

Dans la configuration actuelle des territoires, les élus locaux sont les premiers à prendre connaissance des problèmes auxquels font face leurs habitants et sont souvent les plus aptes à les régler. En effet, le transfert de certaines compétences et ressources de l'État, par le processus de décentralisation, aux collectivités territoriales confère à celles-ci une capacité de prendre en charge les attentes locales. Cependant, certains de nos participants avaient l'impression que c'est à l'échelle de l'autorité décentralisée que les ressources étaient retenues. Quatre d'entre eux ont abordé ce facteur d'ordre politico-institutionnel comme ayant contribué à leur départ, dont un à l'avoir mentionné parmi ses facteurs décisifs. En fait, à l'instar du palier étatique, les pratiques malsaines ralentissent le développement des collectivités locales, dans la mesure où les autorités décentralisées confisquent les ressources qui servent, par exemple, de soutien aux agriculteurs locaux. C'est ce que relatent les propos de ce jeune agriculteur :

Ah ! Nous ici, c'est la mairie qui ne travaille pas. En tout cas, nous, depuis l'arrivée de ce pouvoir, rien n'a été fait ici. Rien ! Avant celui-ci aussi, c'était la même chose. En tout cas ici, sous le pouvoir de Macky Sall, rien n'a été fait. Et je pense que c'est à cause de la mairie. Toutes les difficultés sont liées à la mairie. Ce sont ceux par lesquels on doit passer pour obtenir les choses qui nous compliquent la tâche. Les aides arrivent, mais nous ne les recevons pas (SEN – 2).

Cet autre participant de la Guinée, quant à lui, considère que ce qui est accompli par les collectivités locales est insuffisant :

Quand tu prends les différentes communes au sein de la capitale ici, quand tu regardes ce qui est fait pour la jeunesse, pour le développement de cette localité, c'est minime par rapport à ce qu'elles doivent faire. Donc cela aussi pousse beaucoup la jeunesse de cette localité à faire le départ pour l'émigration irrégulière (GIN – 4).

L'inefficacité des collectivités locales dans la prise en charge des demandes des habitants se ressent au niveau de la quête de certains documents administratifs. C'est ce qui pousse ce jeune à s'interroger sur la capacité de sa commune à les accompagner lorsqu'ils voudront investir, alors que son personnel est dans l'incapacité de livrer ne serait-ce que des extraits de naissance :

Tu peux avoir des problèmes de papiers. Par exemple, tu te déplaces pour aller à la mairie, et le personnel te fixe des rendez-vous à n'en point finir. Ou encore ils t'orientent vers

d'autres services. On peut te dire d'aller à [nom d'une commune] ou d'aller à [une autre commune], et ça se termine par un échec. Même l'extrait de naissance, un simple extrait de naissance, est difficile d'obtenir à la commune de XXX. Tu peux même trouver que dans certaines familles, les enfants n'ont pas d'extraits de naissance. Les parents fournissent beaucoup d'efforts en vain pour en obtenir. Donc imagine dans un endroit où il est difficile d'obtenir un extrait de naissance, est-ce que tu peux espérer obtenir d'autres documents administratifs quand tu voudras investir ? (SEN – 1).

4.1.1.3. L'inégale répartition des richesses dans le pays

La question de la distribution équitable des ressources est un enjeu important aux yeux de nos participants. Selon eux, les habitants des zones éloignées de la capitale se sentent discriminés par les autorités. En effet, le manque d'investissements de l'État, spécifiquement dans les milieux ruraux, accentue le sentiment d'inégalité sociale. Ce facteur qui est d'ordre politico-institutionnel a été soulevé par huit de nos participants comme ayant influencé leur prise de décision. Néanmoins, aucun d'entre eux ne l'a mentionné comme ayant été décisif. Selon ces derniers, ce sont toutes ces frustrations qui conduisent les jeunes à partir. C'est dans ce sens que s'inscrivent les propos de ce participant :

En ce qui concerne les routes, elles sont en mauvais état. Quant à l'électricité, zéro. Pour l'eau, ce sont les ressortissants de la zone qui cotisent afin de creuser un puits. Sinon, on n'a pas de forage, pas de courant, rien. Je ne peux considérer que nous sommes des Sénégalais à 100 % dans la zone où j'habite (SEN – 1).

L'absence de l'État se note au niveau des infrastructures de santé, mais aussi par la non-affectation d'un personnel médical capable de servir les citoyens de ces zones :

Dans notre commune, on ne peut rien désigner et dire que c'est l'État qui l'a fait. Même l'hôpital qu'on a, ce n'est pas un hôpital, c'est un centre de santé. Dès fois, on y trouve aucun médecin, aucune sage-femme. Ce qui me fait le plus mal, je me rappelle la Tabaski de l'an dernier, il y avait un jeune qui avait fait un choc et il était sur le point d'avalier sa langue, mais nous l'avions retenue. Quand nous étions arrivés dans notre commune, il n'y avait aucun médecin. Nous étions obligés de prendre une ambulance pour le conduire à [une ville de plus grande envergure]. C'est là-bas qu'ils lui avaient donné des calmants et

l'ont fait passer à [une autre région du pays]. Donc, regarde, si on se limitait qu'à notre zone, il aurait pu décéder (SEN – 1).

Ainsi, les carences de l'engagement de l'État dans ces zones suscitent un sentiment d'exclusion, comme le soutiennent les propos de cet autre jeune sénégalais : « Ici en tout cas, pour aller à l'hôpital, nous sommes obligés d'aller en Gambie. Nous n'avons pas de routes. J'ai l'impression que nous ne faisons pas partie du Sénégal » (SEN – 5).

Les participants ont aussi évoqué des disparités territoriales dans le domaine de l'éducation. Contrairement aux jeunes vivant dans les villes, ceux des milieux ruraux n'ont pas la possibilité d'avoir des écoles à proximité, ou de poursuivre tout leur parcours préuniversitaire dans la même zone. Ils sont souvent contraints d'aller dans les villes, ce qui, comme le témoigne ce participant, est très difficile par manque de moyens :

Dans les villages, tu peux voir des jeunes qui ont des problèmes pour étudier parce qu'il n'y a pas d'écoles près d'eux. Et c'est difficile de se rendre dans les écoles éloignées par manque de moyens. Dans la zone où je suis, j'ai l'impression que nous ne sommes pas des Sénégalais. Sur le plan de l'éducation, il y a juste une école primaire et un collège. Après la classe de troisième, tu es obligé d'aller ailleurs pour poursuivre tes études (SEN – 1).

L'inégale distribution des ressources se note aussi au niveau du manque d'accès des populations aux ressources publiques. Il y a un sentiment d'accaparement de celles-ci par la classe dirigeante du pays ressenti par les jeunes :

Les gouvernants ne sont là que pour eux (SEN – 2) ; Si tu observes bien, les ressources sont plus accessibles aux dirigeants. Ce sont eux qui ont le tout. Ils ont les plus belles maisons ; ils ont les meilleurs postes (SEN – 10).

Les ressources sont partagées entre un petit clan. Tous ceux qui sont au pouvoir sont pour le pouvoir. Ils se partagent ce qui doit être à tout le monde, toute la nation guinéenne. Depuis longtemps, depuis l'indépendance, le partage est inégal, ce qui fait qu'un petit nombre nous commande et dirige tout. C'est ça ! (GIN – 1).

Cet état de fait crée des frustrations au sein des populations démunies : « Les ressources du pays, nous les pauvres, nous n'en bénéficions pas. Nous sommes fatigués. Dès fois, trois mois peuvent passer sans que nous voyions un billet de 10 000 » (SEN – 8). C'est cette inégale

répartition des ressources par les dirigeants en place qui font que des jeunes optent pour partir irrégulièrement, et ce, même en connaissance de la gravité d'une telle aventure :

Ceux qui sont au pouvoir, ils y sont que pour eux. Ils ne sont pas là-bas pour le peuple. C'est à cause de cela que beaucoup prennent la décision de partir. Si tu vois qu'une personne quitte ici pour aller ailleurs et mourir là-bas, c'est la faute de l'État. Mais si tu vois que beaucoup partent, c'est à cause de cela (SEN – 5).

4.1.1.4. Le manque de formation de qualité dans les universités publiques, associé à des études supérieures onéreuses dans les universités privées

Le coût des études et la qualité de la formation sont des facteurs qui ont été abordés par six de nos participants, lesquels poursuivaient tous des études avant leur départ. Toutefois, il n'a été jugé décisif que par un seul d'entre eux. Ce facteur relève de la dimension institutionnelle, car l'enseignement est un domaine régularisé par les institutions étatiques, via un ministère dédié à cette fonction. Selon ces participants, la qualité de la formation dans les universités privées était meilleure à celle donnée dans celles publiques. Cependant, les frais de scolarité étaient très élevés dans les premières. C'est l'exemple du deuxième cycle en Guinée : « Pour pouvoir faire le master dans le public, c'est dans les 20 000 000 GNF ; dans le privé, ça peut aller jusqu'à 35 000 000 GNF » (GIN – 1). Ce coût excessif les pousse à émigrer vers les pays européens où ils sont certains de payer moins et de bénéficier d'une meilleure formation :

Oui, j'étudiais. D'ailleurs, ce qui m'avait aussi encouragé de partir, c'est parce qu'en Guinée ici, si tu n'as pas un bon soutien, tu ne peux pas étudier. Tout le monde le sait. En Guinée ici, bon pas qu'en Guinée seulement, partout en Afrique, sans soutien, tu ne peux pas étudier. Les écoles privées sont plus performantes que celles publiques. Les écoles publiques, on ne peut pas y entreprendre de bonnes études. Tu es obligé d'aller dans le privé. Et dans les écoles privées, quand tu y entres, ils te diront que leur école n'est pas pour les pauvres. Ce qui fait que tu seras obligé d'abandonner l'école parce que tu y subiras des choses malaisantes (GIN – 6).

En plus du coût excessif, les jeunes précisent divers éléments plus spécifiques concernant la faible qualité de la formation qu'ils obtiennent. D'une part, certains mentionnent que leur formation dans le pays d'origine n'était plus arrimée au contexte actuel : « l'enseignement est archaïque. Nous n'étudions pas ce dont le pays a besoin. L'État est absent à ce niveau » (GIN – 1).

D'autre part, des participants ont aussi mentionné le manque de matériel de pointe nécessaire à leur formation. C'est le cas par exemple de ceux qui sont dans les domaines techniques comme l'électronique :

Cela aussi m'avait réellement incité à partir quoi. Nous par exemple, nous sommes dans le domaine de l'informatique, système électronique et informatique, mais on n'a jamais vu les composantes, tu vois. Ça demande d'être en contact permanent avec les éléments électroniques, mais notre établissement n'avait [pas] les moyens. C'était purement de la théorie qu'on faisait. Avec le marché de l'emploi qui est tellement compétitif, les entreprises ne vont pas te recruter et te former encore. Voici un peu ce qui m'avait réellement motivé à sortir, quoi. Je me disais que quand j'allais arriver là-bas, ça allait être plus pratique que théorique, parce que là-bas il y a les infrastructures et toutes les choses qui vont te permettre d'approfondir ta connaissance (CIV – 7).

4.1.1.5. Les contraintes liées à l'entreprise d'une émigration régulière

Les citoyens des pays de l'Afrique occidentale, tout comme d'autres pays du globe, pour se rendre dans les pays du Nord, ont une obligation de faire des démarches d'obtention de visa. Cependant, les défis liés à l'acquisition de ce document de voyage poussent les jeunes à emprunter la voie irrégulière. De ce fait, tous nos participants ont mentionné ce facteur d'ordre politico-institutionnel parmi ceux qui les ont influencés à émigrer de manière irrégulière. Néanmoins, ils ne sont que deux à l'avoir inclus dans leurs facteurs décisifs.

D'abord, les participants ont soulevé le coût de la procédure. En effet, ils estiment que le montant nécessaire pour entreprendre une émigration régulière est coûteux, surtout au regard des revenus dans leurs pays. De ce fait, le coût devient un frein à la réalisation de leur rêve de voyager régulièrement à bord d'un avion : « Moi, je rêvais de voyager par avion et faire des snaps, hahaha ! pour que les gens sachent que j'ai voyagé par avion. Je n'avais jamais imaginé d'émigrer par la voie maritime, mais je n'avais pas les moyens » (SEN – 7).

J'avais demandé à quelqu'un qui avait émigré de manière régulière combien il me fallait pour émigrer régulièrement. Il m'avait répondu pour que le tout soit au complet, il me fallait 5 000 000 FCFA. Quand il m'a dit cela, sachant que dans ce pays pour avoir même 1 000 000 est compliqué, ne parlons pas de 5 000 000. C'est pourquoi, quand j'ai entendu que

les départs irréguliers avaient commencé, je me suis dit de sacrifier ma vie et partir (SEN – 1).

Ouais, souvent, souvent, souvent. Mais bon, tout ça, ça demande beaucoup de moyens. On y pense, mais bon ! Avant de voyager de manière clandestine, j'avais pensé à voyager de manière légale, mais y'avait plein, plein de paperasses à remplir puis les moyens étaient énormes. Vous voyez un peu ?! (CIV – 1).

C'était le même cas de figure pour son compatriote : « Non, non puisqu'on n'a pas les moyens pour ça même. Les procédures pour avoir un visa étaient compliquées » (CIV – 6).

Ensuite, certains ont souligné la lenteur de la procédure. Selon eux, la voie irrégulière est plus rapide que celle légale. C'est ce que soutient ce participant : « Ce m'est venu en tête plusieurs fois, mais je me suis dit que c'était coûteux, y avait trop de procédures, c'est lent. Voilà ! Regarde, quelqu'un on te dit qu'en moins d'un mois tu rentres. Moi, je trouve que c'est rapide. D'autres même deux semaines ils sont déjà là-bas » (CIV – 5). Pour cet autre jeune, il avait commencé la procédure, mais il était contraint d'abandonner à cause des lenteurs : « Moi, j'avais d'abord entamé les démarches pour voyager de manière régulière, mais ça n'avancait pas. Et seul Dieu savait quand est-ce que la démarche allait évoluer. C'est pourquoi je m'étais dit de tenter la voie maritime qui était plus rapide » (SEN – 9).

De plus, pour d'autres, quoiqu'ils eussent les moyens financiers pour émigrer légalement, cette procédure n'aboutissait pas à cause des refus de visa. C'est dans ce que relatent les propos de ce jeune Sénégalais : « Je voulais émigrer de manière régulière. En Gambie d'ailleurs, j'avais essayé, mais cela n'avait pas abouti » (SEN – 2). Pour cet autre participant, malgré le support de l'autorité décentralisée, sa demande avait échoué : « J'avais un passeport. Il y avait un maire qui m'aidait, mais ça n'avait pas marché » (SEN – 6)

C'est le même cas pour leur homologue de la Guinée qui s'est vu refuser le visa à deux reprises pour des études en France :

Lorsque j'ai fini mes études, j'ai tenté la procédure campus France deux fois, mais ça n'avait pas marché. Tu sais que pour cette procédure, tu ne peux pas tenter plus de deux fois. Maintenant, c'est en 2017 que j'ai eu l'idée d'aller clandestinement parce qu'en cette année, les gens parlaient beaucoup (GIN – 4).

Son compatriote, quant à lieu, s'étant renseigné et ayant conscience du potentiel échec de cette procédure, avait choisi la voie de l'émigration irrégulière :

Je suis même allé sur l'espace Campus France, j'ai pris des renseignements. Mais moi, je voulais le faire très rapidement. Certains qui ont échoué dans la procédure m'ont dit que ça prenait du temps. Et au-delà de ça, l'admission n'est pas à 100 %. Je n'avais la certitude de réussir avec cette procédure (GIN – 3).

4.1.2. Facteurs macro politico-économiques

Les facteurs de cette dimension renseignent sur les conséquences de certaines décisions de l'État dans des secteurs clés, tels l'agriculture et la pêche. Nous verrons que le faible investissement des États et certaines de leurs décisions peuvent avoir des impacts significatifs sur les activités économiques de nos participants qui évoluaient dans ces secteurs. En outre, ils soulignent également comment les pratiques au sein des institutions rendent complexes l'accès à l'emploi.

4.1.2.1. Les actions marginales de l'État dans le domaine de l'agriculture

L'activité économique principale dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest est l'agriculture. Ainsi, les politiques agricoles de l'État ont un impact considérable sur le développement de ce secteur. Cependant, le manque d'appui des agriculteurs par l'État est un facteur institutionnel de départ qui a été soulevé par cinq de nos participants, dont deux l'ayant mentionné par leurs facteurs décisifs. Ainsi, selon eux, le prix de revient de l'engrais est assez coûteux. À cela est associé le faible prix d'achat que leur propose l'État. Ce manque d'accompagnement de l'État contribue à leur prise de décision d'émigrer irrégulièrement.:

Nous, nous croyons en l'agriculture. Nous avons trouvé que nos parents sont démunis et vivent de l'agriculture. Dans ce cas, c'est l'État qui doit nous aider. Si tu vois que beaucoup de jeunes refusent de faire l'agriculture de nos jours, c'est parce que l'État a démissionné. Par exemple, lorsque l'on cultive de l'arachide, on a besoin d'engrais. Et l'engrais, le sac de 50 kilos peut te revenir à 30 000 FCFA ou à 25 000. Donc si tu fais le calcul, le gouvernement te revend le kilo d'engrais à 500 FCFA. Maintenant, imagine que tu galères jusqu'à ce que tes arachides arrivent à point, au lieu qu'il t'aide en les achetant à un prix

normal, il te fixe un prix de 250 ou 275 FCFA le kilo. Je trouve que cela est une perte (SEN – 1).

« Et à la fin des récoltes, l'État ne nous propose pas de bons prix pour l'achat de nos récoltes. [Pour] nous les jeunes, pour dire vrai, il reste encore beaucoup de choses [à faire de la part de l'État] » (SEN – 2).

En outre, plusieurs participants ont souligné le manque d'initiative politique visant la mise en valeur des potentiels agricoles du pays qui pourraient retenir les jeunes. Ils estiment que les États n'investissent pas assez pour exploiter le potentiel de l'agriculture, qui est la principale activité économique en Afrique de l'Ouest :

Je pense que ce sont les situations actuelles dans notre pays et leurs conséquences qui font que les jeunes émigrent. L'État en est responsable. Si tu prends l'exemple de la Casamance avec tous ses potentiels agricoles : si on avait un bon État, il aurait pu investir afin que tous les jeunes de cette région ou au moins 90 % des jeunes y restent (SEN – 1).

Regarde la Casamance par exemple, il y a de ces projets, quand on parvient à les réaliser, aucun jeune de la Casamance ne quitterait la Casamance. Mais s'ils ne l'ont pas, ils sont obligés de partir. Moi aujourd'hui, j'ai un projet. Si l'État m'accompagnait pour le réaliser, bilaye walaye personne ne quitterait notre village. On a des projets, mais nous n'avons pas les moyens. Mais si tu n'as pas de soutien, tu es obligé d'émigrer (SEN – 5).

Si l'État appuyait mes parents qui sont des agriculteurs en leur donnant des machines et de l'engrais pour qu'ils puissent travailler, je n'aurais jamais quitté notre village et mes parents. Mais étant donné qu'il n'y a pas cet accompagnement, c'est difficile d'abattre ce travail de dur labeur avec les mains. En Guinée, il y a beaucoup de ressources. Si l'État nous appuyait dans ce secteur, on aurait quoi faire (GIN – 5).

4.1.2.2. La libéralisation de certains secteurs ou l'ouverture de certains secteurs aux étrangers

L'ouverture de certains secteurs d'activité peut avoir un impact sur une catégorie d'emplois. C'est le cas du secteur halieutique qui, à l'instar de celui agricole, emploie une bonne partie de la population des pays côtiers ouest-africains, notamment au Sénégal. Les jeunes pêcheurs ont,

quant à eux, souligné la non-rentabilité des activités halieutiques comme facteur ayant contribué à leur prise de décision d'émigrer irrégulièrement. Ce facteur qui est à la fois d'ordre politico-économique est perçu par trois de nos participants comme ayant contribué à leur départ, dont un qui le considère comme décisif. En fait, selon ces participants, les accords de pêche entre leur pays et les pays étrangers ont fait qu'ils ne parviennent plus à pêcher une quantité suffisante de poisson. En effet, contrairement aux navires étrangers qui peuvent attraper d'importantes quantités de poissons, les pêcheurs sénégalais n'ont que des pirogues.

Tu sais, je suis aussi pêcheur. Pour ce qui est de la mer, les pêcheurs n'y trouvent plus leur compte. Rien, rien du tout ! Si tu vois que tous les pêcheurs émigrent vers l'Espagne ou d'autres mourir en haute mer, c'est parce que la pêche n'est plus rentable. Notre mer, les autorités l'ont vendue aux étrangers. Il n'y a plus rien. Maintenant tu peux aller en mer pendant une semaine sans avoir un intérêt de 10 000 francs (SEN – 2).

Tu sais, le pêcheur, le lébou, il ne connaît que la mer. Quand la mer est détruite, il n'aura aucune autre activité. Est-ce tu vois un pêcheur faire de la maçonnerie à Dakar ? En tout cas, je pense qu'il n'y en a pas beaucoup. Quand la mer est rentable, ils sont dans ça. Et quand ce n'est plus le cas, ils chôment. Certains ont vendu leur maison et sont partis avec tous leurs enfants (SEN – 2).

D'autres secteurs sont touchés par des accords avec l'étranger ou par des pratiques de libéralisation des marchés. Par exemple, l'importation d'un type de produit peut avoir un impact sur le travail de certains. En particulier, l'importation d'un produit qui était déjà conçu par les locaux crée de la concurrence sur le marché d'une part, et d'autre part, contribue à amoindrir la rentabilité leurs activités. C'est dans cet ordre d'idée que s'inscrivent les propos de ce jeune couturier :

Je pense que dans le cas de mon secteur d'activité, l'État a détruit le marché. Vers 2012, l'État a permis aux Chinois d'importer les cols des tenues africaines que nous cousions ici. Cela, n'importe quel tailleur te dira que l'État ne devait pas le permettre. Sous le régime d'Abdoulaye Wade, ce n'était pas autorisé. Je vais te donner un exemple. Si on prend le cas des modou-modou¹¹, ils se plaignent comme quoi les robots sont en train de faire leur boulot et qu'ils chôment. Le travail de dix personnes est exercé par une machine. Maintenant, regarde ici, ce que faisaient dix ateliers de couture en un mois est fait en une semaine par les Chinois. Tu pouvais gagner 100 000 francs en une semaine et les partager

¹¹ Au Sénégal, c'est ce nom qui est donné aux émigrés.

avec d'autres tailleurs. Maintenant ce n'est plus le cas. On part acheter ce qu'ont fait les Chinois et le monter directement à la tenue. C'est pourquoi je t'ai dit que dans notre domaine, l'État a détruit le marché (SEN – 6).

4.1.2.3. Les difficultés liées à l'obtention d'opportunités professionnelles

Les difficultés d'obtenir des opportunités professionnelles font partie des facteurs de départ avancés par nos participants. D'ordre politico-économique, ce facteur a été mentionné par quinze participants et souligné parmi les facteurs décisifs par deux d'entre eux. Ainsi, diverses causes ont été recensées par ces participants comme étant à l'origine des difficultés qu'ils rencontrent pour décrocher un emploi. Par exemple, l'inadéquation entre la formation et les besoins du marché a été soulevée par ce participant de la Guinée :

Les conditions d'obtention d'emploi en Guinée, c'est quelque chose qui n'est pas du tout facile. Je suis confronté à cela depuis jusqu'à maintenant. Euh ! un, c'est la formation. Le défi de l'emploi, c'est la formation. Tu vas rentrer dans une boîte et on va te dire est-ce que tu connais tel, tel, tel. Si tu ne connais pas, on ne va pas te recruter. Les boîtes n'ont pas le temps de te former et de t'employer en même temps. Tout ce qui te vient à l'idée, c'est de partir parce que quand tu restes ici pour chercher un emploi, tu te rends compte que la formation que tu as suivie à l'université n'est pas suffisante (GIN – 3).

Certains ont souligné des difficultés pour obtenir des stages. Pourtant, ces derniers sont importants dans la formation des jeunes, car ils leur permettent de se perfectionner. En plus, les stages leur ouvrent des portes au sein des entreprises, ce qui n'est cependant pas le cas, comme le témoignent les dires de ce jeune :

Vraiment c'est difficile d'obtenir un emploi. Lorsque j'ai fini mes études, je n'ai pu faire qu'un seul stage. Après j'ai cherché un emploi, mais ça n'a pas marché. Je ne dis pas que c'est impossible d'en avoir, mais je ne peux parler que pour moi. Et ça aussi, ça pousse les gens à partir. Moi par exemple, je n'ai fait que ce stage. J'ai cherché, par la suite, un stage de perfectionnement de six mois, mais ça n'a pas prospéré. Donc pour moi, ce n'est pas facile (GIN – 4).

C'est la même difficulté d'obtention de stage que décrivent les propos de ce jeune sénégalais : « Regarde, actuellement, avec ma formation, je ne peux même pas trouver un stage, alors n' imagine pas un boulot. Je me débrouille dans la maçonnerie » (SEN – 7).

Un troisième type de difficulté vient du fait que, même après l'obtention d'un stage, le stagiaire est maintenu à sa position pendant une longue période. En fait, le manque d'opportunité ne donne pas d'autres alternatives aux jeunes. Ils sont par conséquent contraints de rester à leur position de stagiaire : « Maintenant, si on te recrute pour un stage, là c'est pire. Tu peux faire cinq à six ans de stage » (GIN – 3).

Quatrièmement, l'obtention d'emploi est aussi rendue difficile à cause des pratiques de corruption lors des concours de recrutement. C'est ce que soutient ce jeune de la Côte d'Ivoire :

Pour avoir un concours même, faut payer. Tout est à base d'argent. Donc au lieu de payer un concours qu'on ne peut même pas espérer avoir, c'est mieux de s'organiser et aller voir ailleurs. Dans mon pays ici, c'est très difficile d'avoir un boulot, surtout les concours. Faut forcément passer par un concours pour avoir les boulots. Alors que les concours, peu importe ta race, les concours sont payants. Voilà ! À vrai dire c'est payant, mais ils te diront non y'a rien, mais tous les concours sur ce territoire-là sont payants. Donc vous voyez un peu ce qui est dommage (CIV – 1).

Un cinquième obstacle à l'obtention d'un emploi souligné par plusieurs participants est le népotisme: « Si tu n'as pas un parent qui est là-bas, tu ne peux pas gagner du travail » (GIN – 5); « Tu vois, ici, pour le recrutement, les gens ne prennent que leurs parents. Tu peux voir quelqu'un qui est bien placé et qui ne recrute que ses parents. Si vous n'êtes pas apparentés, il ne te prend pas » (SEN – 8); « Soit tu connais quelqu'un dans le département, soit tu paies la somme demandée » (GIN – 1). D'ailleurs, ce type de recrutement serait présent même dans les clubs de football. Ce participant de la Côte d'Ivoire parle de « bras long » :

Les conditions sont difficiles. C'est difficile, hein ! En Côte d'Ivoire ici même, tu n'as pas un bras long, c'est difficile de jouer au foot. Tu as beau être talentueux hein, mais si tu n'as pas un tonton qui est un peu bien placé, c'est difficile. Tantôt tu vois dans les clubs, même si tu es bon, on te demande tu es venu de la part de qui. Tu n'as pas un bon soutien, ils vont te dire qu'ils vont te rappeler, mais c'est fini. Même pour prendre forme dans les clubs aussi, le transport, c'est toi qui t'occupes de tout ça, là. C'est compliqué ! Donc c'est forcé que ça pousse les gens à partir en Europe (CIV – 6).

Même les jeunes qui avaient choisi une formation universitaire, eu égard sa garantie d'emploi après la diplomation, rencontrent des difficultés. En effet, cette garantie d'emploi est souvent liée à une décision gouvernementale, laquelle peut changer à n'importe quel moment. C'est ce qui est arrivé à ce participant :

Moi par exemple, après ma formation universitaire, je devais obtenir un emploi dans la fonction publique comme [titre de la fonction]. Nous étions mutés partout où il y avait un manque de [catégorie de fonctionnaires] à l'intérieur du pays, un peu partout. Mais avec la décision, la mauvaise décision, nous étions maintenant obligés de passer par des tests, par des concours. Avec ce changement, je m'étais dit qu'il n'y avait plus d'avenir ici pour nous les [personnes exerçant cette fonction]. Généralement c'est ceux qui paient... qui sont admis (GIN – 7).

Enfin, une autre difficulté mentionnée par les participants est l'impossibilité pour les jeunes d'atteindre certains postes de responsabilité à cause de « la confiscation » de ces postes par les plus anciens : « Quand je prends le cas de la fonction publique, c'est pire. Tu vois un vieux occuper un poste pendant 10 ans, 20 ans, 40 ans. Même un jeune n'ose pas s'approcher de là » (GIN – 3). Pour faire face à toutes ces difficultés, le participant (CIV – 5) soutient « qu'il faut beaucoup de courage, faut beaucoup de... il faut mouiller le maillot ».

4.1.3. Facteurs macro sociopolitiques

Les facteurs de type sociopolitique à l'origine de l'émigration irrégulière des jeunes n'ont été mentionnés que par nos participants de la Guinée. Il ressort de leurs propos que les conflits pré et post électoraux peuvent conduire à des situations d'instabilité dans le pays. À ceux-ci est ajoutée l'instrumentalisation des différences ethniques dans les actions de l'État. Cet état de fait conduit à la discrimination d'une partie de la société. Indiquons que les facteurs de cette dimension n'ont été mentionnés que par nos participants guinéens.

4.1.3.1. La présence de conflits sociopolitiques

L'instabilité politique d'un pays a un impact négatif sur le cours des activités dans celui-ci. Cette situation peut en effet pousser la population à émigrer vers des endroits plus stables et plus propices au déroulement de leurs activités. Parmi tous les participants de cette étude, comme

nous l'avons souligné plus haut, ce ne sont que les jeunes guinéens, au nombre de sept, qui ont souligné ce facteur sociopolitique comme étant l'un des facteurs ayant influencé leur émigration irrégulière. Toutefois, un seul l'a cité parmi ses facteurs décisifs. Ainsi, comme le souligne ce participant : « Depuis l'avènement d'Alpha au pouvoir en 2010, il y a tellement de problèmes en Guinée. Donc certains ne voulaient pas rester ici par peur d'accuser du retard » (GIN – 3).

Ce sentiment est également partagé par son compatriote vivant dans une autre région du pays avant son départ :

Dans notre région, il y a souvent des conflits entre les Guerzés et les Malinkés. C'est à l'avènement du CNRD¹² qu'ils ont un peu pris fin. Mais en 2010, l'arrivée des nouvelles autorités avec le professeur Alpha Condé que les conflits ont commencé. C'était le cas aussi en 2012, 2013, 2016 et même en 2020. Cela avait poussé les jeunes de la Guinée forestière à partir. En fait, ces conflits impactaient le travail des jeunes dans ces zones minières (GIN – 2).

Ces conflits de nature ethnique sont entretenus des politiques qui veulent se maintenir au pouvoir. Ainsi, l'appartenance ethnique est instrumentalisée à cette fin :

L'État, au lieu de dire la vérité et régler les choses, il soutient les Malinkés. Les politiciens viennent dire aux autres aussi de ne pas se laisser faire. Les malinkés soutenaient le referendum et troisième mandat ; les forestiers par contre n'acceptaient pas le troisième mandat. (GIN – 2).

En plus des conflits ethniques, les grèves et les manifestations politiques contre le pouvoir en place engendrent des moments d'instabilité qui occasionnent non seulement des agressions, mais aussi qui empêchent le bon déroulement des activités économiques. C'est ce que décrivent les propos de ce participant :

Je suis dans la commune de XXX, à un moment donné, on ne pouvait pas sortir. Quand je prends le quartier de XXX, c'est ma zone, on ne pouvait pas sortir. Et si on vous voyait avec le gilet¹³, ils vont s'emparer à vous. Par exemple si je prends en 2018, 2021, 2022, disons, tout le temps ce sont des grèves. Donc les moments de grèves, tu ne peux pas

¹² Comité national du rassemblement pour le développement. Il s'agit la junte militaire de transition proclamée en Guinée après le coup d'État contre Alpha Condé.

¹³ C'est un gilet que portent les chauffeurs de taxi-moto.

sortir. Et les taxis-motos aussi c'est la même chose. Pendant les grèves, tu n'oses pas sortir avec ta moto parce qu'il y a un grand risque venant des policiers et des manifestants (GIN – 3).

Par ailleurs, cela affecte aussi les salariés rémunérés à l'heure. En fait, comme le souligne ce jeune, les jours où ils ne travaillent pas, ils ne sont pas payés : « Tu sais nous, nous n'étions pas au compte de l'État, mais au compte de notre employeur. Donc quand il y a grève et que nous ne partions pas, nous ne percevions pas notre salaire » (GIN – 2).

4.1.3.2. La poursuite des différends ethniques à travers les actions de l'État

Les différences ethniques et leur instrumentalisation par les hommes politiques ont eu pour conséquences de créer des discriminations au sein de l'administration d'une part, et d'autre part, de déchirer le tissu social. À l'instar du facteur précédent, celui-ci aussi ne concerne que nos participants guinéens, qui sont au nombre de sept à l'avoir mentionné parmi les facteurs ayant conduit à leur départ. Cependant, aucun ne l'a identifié comme étant un facteur décisif. En effet, comme le souligne ce participant, « l'ethnocentrisme gangrenait dans notre société. L'ethnocentrisme avait pris le haut. Si tu es de la même ethnie, oui ; ou de la même région » (GIN – 7).

Par conséquent, les ethnies discriminées se trouvent dans l'obligation d'émigrer à cause du manque d'inclusion de celles-ci dans les affaires publiques, dans les recrutements et dans la gestion des ressources. C'est dans ce sens que s'inscrivent les propos de ces participants :

Le pouvoir en place fatigue certaines catégories sociales. Il y a un problème de ségrégation ethnique ici. Dès fois, ce sont les ethnies qui sont les plus ségréguées ou persécutées qui sont beaucoup à l'aventure vu qu'il n'y a pas d'autres alternatives ou perspectives ici (GIN – 7).

Avant mon départ comme à mon retour aussi, c'est la même chose, rien n'a changé. En Guinée, c'est un système qui est là, qui est en place depuis longtemps, depuis l'indépendance. Déjà quand tu vas dans un bureau, je m'excuse du terme hein, quand tu es peulh, tu parles le pulaar, tu portes le nom Diallo ou Bah, le regard qu'ils vont te fixer tu sentiras réellement que tu n'es pas le bienvenu ici (GIN – 1). C'est à plusieurs niveaux, à tous les niveaux de la vie ici. Y'a ces persécutions ou ces ségrégations ethniques. Surtout

au niveau de l'emploi aussi. Si tu n'es pas de la famille ou certains sont obligés de faire des changements de nom de famille pour prendre des noms d'autres ethnies, de l'ethnie au pouvoir pour bénéficier de certaines largesses du pouvoir (GIN – 7). Je trouvais la gestion des ressources du pays clanique. Y avait un groupe de personnes qui s'accaparaient des ressources. Tu sais, je ne veux pas parler d'ethnie quoi ! Mais à l'époque, en 2017, au temps d'Alpha Condé, tout était essentiellement ethnique, malinké. Il y avait du favoritisme (GIN – 2).

Également, les marchés publics étaient aussi attribués aux membres de l'ethnie : « même pour l'obtention d'un contrat pour un mini projet, dégager une route par exemple était donné à un malinké parce que ce sont eux au pouvoir » (GIN – 2).

4.1.4. Facteurs macro sociaux

Les facteurs de cette dimension sont relatifs aux réalités sociales, dans les pays de départ, qui poussent les jeunes à émigrer irrégulièrement. Nous verrons que les changements qui s'opèrent dans la société, ainsi que les idées reçues concernant la vie dans les pays du Nord, contribuent au départ des jeunes.

4.1.4.1. La montée de l'individualisme dans la société

Les dynamiques sociales internes ont considérablement évolué. Des valeurs telles que la solidarité s'éclipse au profit de l'individualisme. Pour les jeunes, la conscience de cette réalité les pousse à être plus entrepreneur et à se frayer un chemin, car comme le soulignent les termes de ce participant : « Le Sénégal d'aujourd'hui, c'est chacun pour soi » (SEN – 5). Ce facteur d'ordre social a été mentionné par dix de nos participants comme ayant contribué à leur départ. C'est ce changement social que décrivent les propos suivants :

J'entendais qu'auparavant, les gens s'entraidaient, mais cela n'est plus d'actualité. Ça s'est grandement réduit, voire fini. Tu peux être avec un de tes meilleurs amis qui a les moyens de t'aider, mais au lieu qu'il t'aide, il ne le fait pas. Il préfère t'observer souffrir. Mais toi aussi, c'est cette souffrance que tu as vécu qui te poussera, dans l'avenir, à être méchant et de n'aider personne en retour quand tu auras les moyens. Parce que tu vas te souvenir de ton cas. Donc je peux dire que l'entraide, la solidarité, c'est fini. Dans notre Sénégal

actuel, c'est chacun pour soi. Tu ne peux compter sur les biens de ton père ni de ta mère, de ton oncle, encore moins de ton petit frère. Tout ce que tu ne peux pas obtenir par tes propres efforts, personne ne t'aidera à l'avoir. D'ailleurs quand je pensais à ça, je redoublais d'efforts et n'acceptais de compter sur personne (SEN – 1).

Pour ce jeune Ivoirien, la société faisait semblant de vouloir aider, mais ce qui n'était pas le cas en réalité :

Pour moi l'entraide n'était pas au point parce qu'aujourd'hui les gens sont prêts à vouloir te voir tomber ; ou bien d'être des médecins après la mort pour venir dire que ah je pouvais faire quelque chose. Mais dès que tu es prêt à aller vers eux pour qu'ils puissent te financer pour un projet ou pour une activité quelconque, vraiment ces personnes-là ne sont pas nombreuses à réagir (CIV – 5).

Cependant, certains participants ont souligné le fait que l'entraide soit devenue nuisible ou peu avantageuse :

Tu sais, parfois, ton travail peut marcher, mais ce sont les dépenses qui sont nombreuses. Pour que tu puisses épargner, c'est difficile parce que le fils de ta tante paternelle, le fils de ton oncle, le fils de ta tante ; ou encore une telle vient d'accoucher, etc. Pour que tu puisses épargner, c'est un problème. En plus de cela tu ajoutes la cherté de la vie, tu es obligé d'émigrer (SEN –6).

Ce sont pour toutes ces raisons qu'« Ici maintenant, ce sont les fortunés qui s'entraident entre eux. Walaye tu vois les gens riches s'entraider. Et les pauvres deviennent de plus en plus pauvres » (SEN – 10). Des propos identiques ont été tenus par un jeune de la Guinée : « Ah ! ici, ce sont les riches qui s'entraident ; les pauvres aussi cheminent ensemble. C'est comme cela que ça se passe ici. Les riches ensemble, les pauvres ensemble. Les riches n'aident pas les pauvres. Chacun fréquente les gens de son niveau » (GIN – 6).

Dans un environnement pareil, les moins fortunés sont obligés de trouver des voies pour améliorer leurs conditions de vie. C'est ainsi qu'ils font recours à l'émigration irrégulière :

Le lampa-lampa¹⁴ comme on l'appelle ! C'est un peu la meilleure porte de sortie pour nous qui sommes en bas de l'échelle. Vous voyez un peu ?! C'est la voie la plus rapide et puis,

¹⁴ C'est l'appellation qui est donnée au phénomène de l'émigration irrégulière en Côte d'Ivoire.

un peu accessible. Voilà ! C'est pourquoi quand je ne pouvais plus continuer à l'université, il fallait trouver une porte de sortie vite fait (CIV – 1).

4.1.4.2. Les représentations sociales au sujet du Nord

Les représentations des pays du Nord que se font les sociétés d'origine des jeunes contribuent aussi à leur départ. En effet, les croyances qu'elles ont sur ces pays leur font penser que la solution s'y trouve. C'est ce sens que se prononce ce participant : « Avant de partir, je voyais l'Europe comme la solution. Un endroit qui peut changer ma condition de vie. En plus, les gens me disaient que si je partais en Europe, avec mon métier, je gagnerais des millions » (GIN – 5). Ce facteur de dimension sociale a été souligné par dix-neuf de nos participants comme ayant influencé leur décision d'émigrer irrégulièrement. Néanmoins, aucun ne l'a mentionné parmi ses facteurs décisifs.

Également, d'autres participants concevaient l'Europe comme un eldorado : « Bon là-bas, la vie est belle. Pour moi, la vie est belle. Y'a plus de sécurité ; il n'y a pas la famine là-bas ; le taux de pauvreté est moindre ; on peut s'insérer facilement ; la monnaie est lourde. Vraiment, les conditions y sont » (CIV – 5). En fait, il y a une certaine assurance que les personnes qui émigrent en Europe réussissent. C'est pourquoi : « dès qu'on voit quelqu'un aller en Europe, automatiquement on met dans la tête que tu es à 90 % de la réussite » (CIV – 5).

Nous, on se disait que c'était le paradis. Parce que quand on entendait Europe, moi personnellement quand j'entendais Europe, Europe, Europe ; en tout cas je ne pensais qu'à rien d'autre que le paradis. Pour moi quand on partait là-bas, c'est la classe en fait ; on a droit à tout, la tranquillité ... une meilleure vie quoi ! (CIV – 2)

En plus, les jeunes ont soulevé la question du respect de l'engagement dans les pays du Nord. Selon eux, les gens sont plus respectueux du travail ou du service qu'on leur fournit contrairement à ceux de leur pays d'origine : « L'Occident, c'est mieux que chez nous ici. Là-bas, tu gagnes de l'argent quand tu travailles. Y'a du travail là-bas. En Occident, quand tu fais du sérieux, tu vas gagner ta vie » (GIN – 6). C'est ce que souligne son homologue du Sénégal aussi :

Au Sénégal, les salaires ne sont pas bons. En plus, quand tu effectues un travail pour quelqu'un, il ne te paie pas. Tu te fatigues pour faire le travail, et après tu traines derrière

les gens pour qu'ils te paient. Alors que chez les autres, il n'y a pas ça là-bas. Tout est basé sur des normes. L'Europe et le Sénégal sont différents (SEN – 10).

Par ailleurs, certains étaient conscients des difficultés qui existent en Occident. Néanmoins, malgré le fait qu'ils fussent au courant des difficultés qui existaient dans ces pays, ils considéraient que c'était encore mieux là-bas comparativement à leur pays de départ. C'est le cas de ce jeune agriculteur sénégalais : « Je pense qu'eux, qu'importe les difficultés, leur agriculture est mieux réussie que la nôtre. C'est pourquoi si je parvenais à y aller aussi, j'allais partir travailler dans les champs » (SEN – 1). En fait, comme le relatent les propos de ce participant : « Ici, les gens considèrent que le fait d'émigrer à l'étranger rend riche. C'est en émigrant que l'on devient riche. Moi-même c'est comme ça que je le percevais » (SEN – 5) parce que : « les gens ont à l'esprit que ce qu'ils vont trouveront là-bas est mieux que ce qu'ils laissent ici » (SEN – 6).

4.1.5. Facteur macro économique-environnemental

Le dernier facteur macro que nous allons aborder est en lien avec la dégradation des conditions favorisant la pratique de l'agriculture. Nous verrons comment des facteurs naturels, à l'instar de l'irrégularité des précipitations et les feux de brousse, impactent les activités des agriculteurs.

4.1.5.1. L'impact de la dégradation de l'environnement sur les activités agricoles

Les participants qui vivaient de l'agriculture avant leur départ ont souligné l'impact de la rareté de la pluie sur leurs activités. En effet, l'irrégularité des précipitations fait que les rendements agricoles sont très faibles ; dans les pires situations, tous les efforts sont anéantis à cause de la perte du champ. Ce phénomène naturel hors de leur contrôle nuit à leur secteur d'activité, et par conséquent influence aussi leur départ. Ils ont été trois à souligner ce facteur environnemental comme ayant contribué à leur prise de décision. Cependant, un seul l'a désigné parmi ses facteurs décisifs :

Dès fois, la pluie est rare. Par exemple, au début de la saison pluvieuse, il peut pleuvoir normalement, mais par la suite, il ne pleut que deux à trois fois. En fait, au moment où tu as besoin de la pluie, elle ne vient pas. C'est quand tu n'as plus besoin d'elle qu'elle vient. Tu sais, par exemple, lorsque les arachides attei[gnent] une certaine étape, s'il ne pleut pas, on les perd; même s'il pleut après, ça trouvera que c'est trop tard. L'année dernière,

cela m'avait impacté, impacté mon père et son fils aîné. Les femmes, quant à elles, elles n'avaient pas pu cultiver. Donc si c'est sur ton champ que tu comptes pour régler tes besoins, ce serait très difficile. C'était très pénible pour nous l'année dernière. Et tu sais, quand tu attends six à sept mois pour commencer à cultiver, et que ça échoue, c'est décourageant et pénible (SEN – 1).

Bon, tu sais, cette année, la pluie a été très faible. Il y a certains dont les arachides ou le riz n'étaient pas arrivés à point. Surtout le riz (SEN – 2). En plus de la rareté de la pluie, il y a le phénomène des feux de brousse : « Ce sont souvent les feux de brousse qui nous fatiguent ici. Au mois de mars ou avril, on entend que le feu a ravagé les plantations de café, etc. » (GIN – 2).

En résumé, dans cette première partie de notre chapitre d'analyse, nous avons vu que les facteurs d'ordre macro participent dans la prise de décision de nos participants à émigrer irrégulièrement. Toutefois, quelques-uns des facteurs sont spécifiques aux participants d'une région ou d'un pays donné, comme l'existence de conflits sociopolitiques et l'ethnocentrisme dans les agissements de l'État qui ne sont nommés que par les jeunes de Guinée, tandis que les autres facteurs sont communs à l'ensemble de nos participants. Dans la deuxième partie de ce chapitre, nous allons nous focaliser sur les facteurs situés au niveau méso.

4.2. Facteurs méso

Dans cette deuxième partie consacrée au niveau méso, nous faisons état des facteurs de départ, au nombre de six, qui sont en lien avec l'environnement social plus ou moins immédiat des jeunes. Les facteurs de ce niveau rejoignent un des cinq postulats de la théorie des parcours de vie, qui est l'interdépendance des vies des individus. Il souligne l'influence de la famille et du réseau social sur le parcours de vie de l'individu. Ainsi, nous verrons que la nature des interactions entre les jeunes et leur entourage – la famille, les amis, etc. – influence leur prise de décision d'émigrer irrégulièrement. À ces interactions, s'ajoute aussi la situation financière de la famille, notamment la précarité qui contribue également à leur départ.

À l'instar des facteurs macro, les facteurs de ce niveau vont être également répartis en dimensions. Nous allons, dans un premier temps, aborder les facteurs ayant une dimension sociale; ils sont les plus nombreux de ce niveau. Dans un deuxième temps, nous verrons ceux ayant une dimension socioculturelle. Dans un dernier temps, nous terminerons par les difficultés financières de la famille qui sont, quant à elles, de dimension socioéconomique.

4.2.1. Facteurs méso sociaux

Les facteurs de cette dimension soulignent que plusieurs situations conflictuelles au sein de la famille des jeunes, l'émulation entre pairs et les diverses influences qui proviennent de leur environnement social contribuent à leur émigration.

4.2.1.1. Les tensions familiales

La famille est un élément primordial dans la socialisation des jeunes. C'est aussi avec elle qu'ils sont le plus en interaction. La nature des rapports entre les jeunes et les membres de leur famille a un impact important sur leur vie. De ce fait, certains de nos participants ont mentionné que des interactions avec leurs proches avaient contribué à leur décision d'émigrer irrégulièrement. Parmi les six à l'avoir mentionné, deux l'ont indiqué comme décisif lors de leur prise de décision.

Les tensions familiales sont causées par plusieurs situations; les participants en ont évoqué quatre. En premier lieu, il y a ce que ce jeune Guinéen considère être comme une pression morale : « Ils ont envie de te virer de la maison. Ils ne vont pas le faire, mais chaque fois ils te rappellent des choses comme "maintenant sors de la maison, cherche-toi quelque chose". La pression morale, ça aussi, ça existait » (GIN – 1). Il poursuit par ce qui suit :

Ils vont te dire que lui il est parti, il a réussi, voici ce qu'il leur a envoyé ; telles choses, telles choses. Souvent avec des actes, les regards, le comportement. Même s'ils ne te le disent pas directement, mais ça prouve vraiment que selon eux ils ont réussi parce qu'ils ont un fils qui se trouve en Europe qui a envoyé ça, envoyé ça (GIN – 1).

En deuxième lieu, il y a les individualités au sein des familles. Certains pensent que ceux qui ont « réussi » refusent d'apporter un soutien conséquent à ceux qui l'ont moins. C'est ce que soutient les propos de ce participant : « Tu peux voir dans une famille, une personne ayant émigré

et réussi qui ne veut pas propulser ses petits frères afin qu'ils puissent réussir comme lui. Elle préfère que les autres lui quémangent de l'argent » (SEN – 10). En plus, il y a les rivalités qui existent à l'intérieur des familles dont le père est polygame. En réalité, il se passe de la jalousie entre les progénitures. C'est le cas de ce participant lorsqu'il nous parlait de son petit frère consanguin : « Mon petit frère de même père, j'ai deux ans de plus que lui, il est parti jusqu'à revenir et prendre une épouse » (SEN – 9) ; ou encore de ce jeune Ivoirien quand il décrivait les tensions au sein de sa famille : « Mon père avait trois femmes, nous sommes quatre garçons et douze filles. Bon la situation familiale à la maison, les esprits, c'était tout le temps tendu » (CIV – 1).

En troisième lieu, il y a les mauvais traitements que certains membres de la famille subissent. Ce participant nous a relaté les violences et injures que sa mère subissait dans sa belle-famille. En fait, à son âge, ne pouvant pas mettre un terme aux calvaires de sa mère, il s'était dit de partir dans le but de trouver un meilleur lendemain pour eux :

Ce qui m'a motivé le plus à partir, c'est la relation entre ma maman et sa belle-famille en fait. Voilà ! Parce que ... excusez-moi, déjà un mineur qui assiste à des injures entre ses deux parents ou la belle-famille ; ses grands-parents et sa maman. En tout cas, c'est quelque chose que je ne souhaite à aucun. Avec mon âge, XXX ans, c'est ce qui m'a poussé à partir dans lampa. Des palabres à chaque fois, des injures, des gros mots et surtout en présence des enfants. Je m'étais dit de partir pour, un jour, mettre fin à tout ça. Donc voilà ! Je me lève une fois comme ça et je prends la route sans aucun renseignement. Je me lance comme ça à l'aventure pour aller. Une fois au Burkina, voilà bon, il n'y a plus d'argent. Il fallait que j'appelle ici, mais quand je parlais, personne n'était au courant. J'avais 5 000 ou 3 000, je ne m'en souviens plus trop. J'ai acheté une carte de crédit pour appeler ma maman. Elle m'a demandé ce que j'étais parti chercher là-bas. Voilà bon, je lui dis maintenant, bon, maman écoute, je vais à l'aventure. Voilà quoi ! Pour chercher une meilleure vie et un jour revenir pour te soutenir (CIV – 2)

En dernier lieu, certains participants ont aussi mentionné des relations tendues qu'ils avaient avec leurs parents.

Quand j'ai dit à mon père que je voulais faire de l'agriculture, il m'avait donné un champ. Cependant, il avait enfoui des choses mystiques dans celui-ci afin que rien ne puisse y prospérer. Cela avait causé un problème entre mon père et moi. Je lui avais dit qu'il ne m'aimait pas. Je m'étais senti trahi. Quand je quittais, je ne lui avais pas dit au revoir.

Depuis ce jour jusqu'à maintenant, je ne l'ai pas revu. On ne se parle qu'au téléphone (SEN – 5).

4.2.1.2. L'influence de l'entourage vivant dans les pays du Nord

Les amis ayant réussi leur émigration irrégulière exercent une grande influence sur ceux n'ayant pas encore quitté. Ce facteur d'ordre social a été souligné par tous nos participants, au nombre de vingt et un, ayant des connaissances dans les pays du Nord. En revanche, ils ne sont que trois à l'avoir mentionné comme étant décisifs. L'influence de ces personnes s'effectue par les moyens de communication téléphonique. En effet, ces derniers leur permettent de rester en contact. Ainsi, ceux qui sont partis livrent des informations capitales à leurs amis désirant s'y rendre. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les propos de ces participants :

Moi, comme je te l'ai dit, l'affaire, en fait, je peux dire que j'avais des amis qui habitaient en Gambie et à Ndar. Ils m'avaient dit que la voie était libre ce temps. On discutait au téléphone jusqu'à la période où ils avaient pris la mer et réussi leur émigration. Moi aussi, j'ai commencé à travailler et à épargner. J'allais à Ndar ou à Mbour pour travailler au quai. Tout ce que je gagnais, je le mettais dans mon compte Orange Money (SEN – 2).

Mes amis qui étaient partis et qui étaient arrivés, j'étais en contact avec eux. Ils me disaient comment était là-bas, comment était l'Europe, là où ils vivaient, comment ils vivaient. Ils m'expliquaient aussi leur traversée du Maroc jusqu'en Espagne. Certains sont partis en France. On était en contact hein (GIN – 4).

En plus, les émigrés influencent leurs amis restés au pays par le biais des médias sociaux. En réalité, leurs images en Occident contribuent à nourrir l'imaginaire de ceux qui sont au pays. Aussi, il y a le fait qu'ils encouragent leurs amis à les rejoindre. C'est ce que relatent les dires de ces participants de la Guinée :

Il y a l'effet de nos amis qui sont partis. L'effet des réseaux sociaux¹⁵ je peux dire, parce que quand tu regardes tes amis qui sont partis, disons, cinq ans ou deux après, même la mine aura changé. Il y a certains qui vont te parler de leurs projets, tu as l'ambition aussi de faire comme eux (GIN – 3).

¹⁵ Dans le sens de médias sociaux.

En cette période, j'entendais seulement qu'untel est parti. Je vois sa photo et je trouve qu'il a grossi hein ! En plus il est bien habillé. Aussi, il y a un de nos amis dans le quartier qui est parti. Il balançait ses photos et il me disait « petit, il faut venir, il faut venir. Il y a la belle vie ici, il faut venir » (GIN – 5).

On est là, et puis on connaît d'autres personnes qui sont parties, qui sont nos amis ou peut-être nos grands frères, nos grands frères, mais éloignés, qui sont là-bas. Avec les appels, aujourd'hui, avec les réseaux sociaux, Facebook, WhatsApp, ils envoient des photos, des vidéos... On est en communication avec ces personnes-là qui nous encouragent. Nous, en réalité, on n'est pas partis là-bas ; on ne connaît pas. Donc eux, ils nous disent que c'est comme ça ici, c'est la belle vie, c'est le paradis (CIV – 2).

En 2015 je crois non, il y a un ami, lui, il a essayé de partir ; bon, ça a pris. Il est arrivé en Italie ; il est bien entré ; il s'entraînait dans un club là-bas. C'est lui-même qui m'a motivé. Il m'a dit que c'est bon là-bas et de ne pas me fatiguer ici. Bon au début, moi-même je ne voulais pas parce que voyager, aller en Europe sans licence¹⁶, c'est un peu compliqué. Donc en 2016 je suis allé (CIV – 6).

En outre, des participants nous ont aussi souligné avoir été influencés par les accomplissements des émigrés. Les constructions que ces derniers effectuaient dans leurs pays d'origine avaient poussé les autres à émigrer comme le souligne ce participant : « Ce sont les réalisations qu'ils faisaient au pays qui nous poussent aussi à partir » (GIN – 2). C'est dans cet ordre que s'inscrivent les propos de ses homologues :

Il y a quelqu'un que je connais. Il avait émigré et il est revenu. Mais j'ai remarqué qu'il avait maintenant sa propre voiture et ses jardins. Quand j'ai vu cela, je me suis dit que moi aussi, je devrais partir afin que je puisse aussi investir. Quand j'ai vu cela, c'est ce que j'avais pensé (SEN – 1).

Notre quartier est l'un des quartiers les plus touchés. Parce que les jeunes ... Y'a une ethnie ici, je ne sais pas si vous la connaissez, y'a les jeunes malinkés qui partaient et quand ils reviennent, ils construisent des villas. Ils ont leurs maisons ici. Ils sont dans de belles voitures, ils sont bien habillés, à chaque fin du mois ils envoient de l'argent à leurs

¹⁶ Une licence pour jouer au football.

parents, parfois chaque année pour venir fêter. C'est ce qui nous motivait encore ! (GIN – 5).

Enfin, il y a solitude que ressentent ceux qui sont restés au pays après le départ de tous leurs amis : « Il y a beaucoup d'amis ou de jeunes qui ont quitté. Cela aussi a influencé le départ. Quand tu es avec des jeunes comme ça dans le quartier, des amis dès fois, tu les vois tous partir, tu te dis vraiment qu'est-ce que tu vas faire ici seul quoi ?! » (GIN – 4). C'est ce que souligne son compatriote également :

Certains étaient avec moi ici, on a vécu l'enfance ensemble. Ils sont partis me laisser ici. Donc ça aussi était l'une des causes. Moi aussi je m'étais dit pourquoi ne pas tenter ma chance, même si eux ils étaient partis légalement. Moi aussi parce que je n'ai pas les moyens, je vais passer par la voie irrégulière (GIN – 1).

4.2.1.3. L'émulation (directe ou indirecte) entre pairs

La concurrence entre les pairs est un facteur qui a été mentionné par six de nos participants comme ayant aussi contribué à leur décision d'émigrer d'irrégulièrement, quoiqu'il n'y ait que la moitié à l'avoir indiqué comme décisif. Cette concurrence entre pairs peut se manifester de plusieurs natures. Il y a d'abord l'aspect matériel. En effet, les personnes dont les amis ont émigré se voient dans une position inférieure du fait qu'elles ne peuvent pas déboursier les mêmes montants que leurs amis. Ainsi, elles décident d'émigrer afin d'atteindre le niveau de ces derniers. C'est dans ce sillage que s'inscrivent les propos de ce participant : « Quand on est à un stade inférieur, on voit un proche qui est à un stade un peu supérieur à nous, on rêve directement d'arriver à ce stade ou de dépasser ce stade. Ça faisait partie, mais c'est humain quand même » (GIN – 7).

Pendant que j'apprenais mon métier de tailleur, mes amis cherchaient de l'argent. Quand j'ai fini mon apprentissage, cela a trouvé qu'ils avaient déjà une certaine aisance financière. Dès fois, nous pouvons être dans certaines situations où ils peuvent agir et moi non, car je n'ai pas les moyens. Pourtant, je voudrais le faire aussi. Donc, quand je vois que la voie (pour émigrer irrégulièrement) est libre, je pourrais partir (SEN – 1).

De plus, la concurrence peut avoir un aspect que nous pouvons qualifier de « symbolique ». Ce point a été souligné par nos participants qui étaient aux études. En fait, pour eux, leurs

promotionnaires qui avaient émigré allaient poursuivre de meilleures études et les dépassaient en termes de diplôme. C'est ce que mettent en exergue les propos de ce jeune Guinéen : « Lorsque nous avons fini nos études, il y a beaucoup de nos amis qui sont partis. Ça me faisait mal de rester ici et que les autres partent. Certains vont étudier et revenir me trouver ici toujours avec le même statut » (GIN – 4).

Pour d'autres participants, il était plus une question de prouver à leurs camarades qu'ils étaient aussi capables d'émigrer irrégulièrement. À leurs yeux, cela témoignait un acte de bravoure de leur part comme le soutient les dires de ce participant : « Oui ça fait partie. Effectivement ! Ça m'a incité de partir parce que je m'étais dit que si [nom de la personne] est parti, moi aussi je pouvais partir. XXX était ici et il est parti. Moi aussi il faut que la famille puisse parler de moi » (CIV – 5).

4.2.1.4. La présence d'un réseau migratoire dans le quartier

Le milieu dans lequel vivent les jeunes exerce une influence sur leur décision d'émigrer irrégulièrement. En fait, la présence d'un réseau de passeur accroît les possibilités de départ des jeunes. En ce qui concerne ce facteur social, parmi les neuf participants l'ayant mentionné, deux ont indiqué qu'il était décisif lors de leur prise de décision. C'est le cas de ce participant qui essaie d'estimer le nombre de personnes de sa localité à avoir émigré dans les pays du Nord grâce au réseau qui était présent : « Tu sais, dans notre localité, il y a beaucoup de gens qui sont partis. À [nom de sa localité] par exemple, au minimum, si je fais le décompte, plus de 30 personnes sont parties dans ces pays » (SEN – 2). C'est dans ce sillage que ce jeune Ivoirien souligne que sa connaissance de la présence d'un réseau l'avait aussi conduit à partir : « Depuis que j'ai appris que y'a un réseau qui fait quitter les gens Abidjan pour passer par la Libye » (CIV – 5). Également, à la présence du réseau, nos participants ont mentionné la certitude pour eux d'arriver à destination :

C'était en 2015, j'avais 13 ans. En ce moment, la jeunesse de XXX sortait. On avait des personnes qui avaient des contacts fixes, c'est-à-dire des réseaux directs. Et puis, les gens quittaient XXX pour aller là-bas. On se rendait compte qu'ils arrivaient là-bas. Ils ne faisaient même pas deux mois, trois mois et ils sont rentrés (CIV – 2).

En sus, au Sénégal par exemple, les jeunes avaient la possibilité de marchander le coût de la traversée en apportant d'autres candidats à l'émigration. C'est ce que relatent les propos de ce participant : « Il m'a dit que pour que ça me coûte moins cher, je dois lui emmener d'autres

personnes qui veulent émigrer. Il m'avait demandé 500 000 et par la suite il me l'a baissé à 300 000. Quand je les lui ai remis, il m'a donné la date de départ » (SEN – 9).

4.2.2. Facteurs méso socioculturels

Certaines coutumes dans les familles ou dans les communautés auxquelles appartiennent les jeunes sont également des facteurs de départ. Ainsi, l'appartenance à une famille où la migration est une tradition augmente significativement la probabilité d'un déplacement. Pour les gens appartenant à de telles communautés, la restriction des possibilités de migrer régulièrement les conduit à recourir à la migration irrégulière. Par ailleurs, nous verrons aussi que dans certaines familles, les rôles attribués aux hommes, surtout quand ils sont les aînés de la fratrie, exercent une grande pression sur eux.

4.2.2.1. L'appartenance à une communauté de forte tradition migratoire

L'appartenance à une communauté de référence qui a une forte tendance à émigrer est un facteur qui contribue au départ des jeunes. Cinq de nos participants ont souligné ce facteur de nature socioculturelle comme ayant influencé leur décision. Néanmoins, un seul d'entre eux l'a mentionné parmi ses facteurs décisifs. Le groupe primaire auquel appartiennent les jeunes exerce une influence sur leur vie. C'est dans cet ordre d'idée que s'inscrit l'un des principes de notre cadre théorique, à savoir l'interrelation des vies. Les propos de ce participant qui voulait faire comme son père et ses autres frères soulignent cet aspect : « J'ai un grand frère qui vit en Italie, et l'autre de même père qui vit en Espagne. Mon père aussi vivait en Europe, c'est un ancien migrant. Pour moi, partout où mon père a posé ses pieds, il faudrait que j'y pose les miens » (SEN – 9). C'est ce que relatent les propos de son homologue : « En fait moi, mon père avait émigré. Et tout ce qu'il a aujourd'hui, c'est son séjour à l'étranger qui le lui a donné » (SEN – 2). En plus, quand il partait, il avait l'assurance d'être reçu par quelqu'un. Cependant, comme il le mentionne, son seul souci était d'entrer en Europe :

Bon, tu sais, moi, comme je te l'avais dit, j'ai des amis qui sont en Europe, j'ai même un oncle qui est en Europe. Il y a des amis de mon père en Europe. Donc, si j'allais en Italie, j'allais trouver un endroit où habiter ; si j'allais en France, pareil aussi. Mon seul problème était de rentrer (SEN – 2).

Ainsi, appartenir à ce type de communauté fait que les jeunes aient une forte tendance à émigrer aussi, car de nombreux membres de leur famille vivent déjà dans les pays du Nord : « Il y a beaucoup de membres de ma famille qui vivent en Occident. Certains sont aux États-Unis, d'autres en Europe et au Canada » (SEN – 7).

4.2.2.2. Les responsabilités statutaires et sexuées

Les processus de socialisation sont déterminants dans une société. Ils permettent de transmettre, aux membres de la société, les us et coutumes de ladite société. Dans certains cas, les responsabilités de tout un chacun à l'égard des autres sont définies dépendamment du statut dans la famille ou du sexe de la personne. Par exemple, à l'intérieur de la famille, l'aîné peut avoir une grande responsabilité vis-à-vis des parents, mais surtout envers ses petites sœurs et petits frères, car il a la charge de leur réussite et doit leur apporter l'assistance nécessaire : « Tu sais, j'ai des petits frères et j'ai pour ambition qu'ils deviennent quelque chose demain » (GIN – 3). Ils sont neuf parmi nos participants à avoir souligné ce facteur socioculturel comme ayant influencé leur départ, et cinq d'entre eux l'ont mentionné parmi les décisifs.

Les jeunes qui occupent un tel statut disent subir beaucoup de pression de la part de leurs parents. En effet, ces derniers sont très exigeants à leur égard parce qu'ils les voient comme ceux doivent orienter les plus jeunes de la famille. C'est ce que relatent les propos de ce participant :

Tu sais, moi, je suis l'aîné de ma mère. Dès fois, je peux discuter avec elle et qu'elle me prodigue des conseils sur la vie pour que je sois plus courageux. Mais si tu ne comprends pas bien le sens de ces conseils, tu vas penser que ta mère te déteste ou que ton père te déteste (SEN – 1).

La pression peut être encore plus grande lorsque l'aîné de sa famille est aussi le seul garçon de ses parents : « Imagine, je suis l'unique garçon de papa et de maman. Les autres, ce sont des filles. Et je suis l'aîné aussi » (GIN – 2).

En outre, il y a les responsabilités, telle la charge des dépenses familiales, qui sont assignées aux hommes. Ces derniers, conscients de celles-ci, s'estiment contraints d'émigrer afin de trouver les ressources nécessaires :

Tu sais, quand on est homme et qu'on est un soutien de famille, et qu'il n'y ait personne pour nous aider dans cette tâche, on est obligé de se sacrifier pour aller là-bas dans le but d'investir pour mieux aider nos familles. C'est pour cela que nous sacrifions nos vies (SEN – 1). Avec les parents, il n'y avait pas de souci. Mais en tant qu'un homme, en tant que garçon, il y a certaines choses, il y a certaines conditions dans lesquelles tu veux les mettre qui... qui te pousse à aller chercher encore plus (CIV – 1).

4.2.3. Facteur méso socioéconomique

Le dernier facteur de ce niveau que nous allons aborder est relatif à la situation financière des familles auxquelles appartiennent les jeunes. Il ressort que la précarité au sein des familles est un facteur qui pousse les jeunes à émigrer irrégulièrement dans les pays du Nord afin de trouver les moyens de sortir leurs familles de cette situation. Migrer dans les pays du Nord devient une nécessité car comme nous l'avons vu dans la première partie de ce chapitre (facteurs macro), les réalités politico-économiques dans les pays de départ rendent difficiles les chances d'épanouissement.

4.2.3.1. Les difficultés financières au sein de la famille

Dans la configuration de la société africaine, la famille a un impact considérable sur le quotidien des jeunes, et ce, même après leur majorité. La précarité des conditions de vie de la famille a été soulevée par nos participants. En effet, selon eux, la situation socioéconomique qui prévalait dans leur famille avait contribué à leur décision d'émigrer irrégulièrement. D'ordre économique, ce facteur a été souligné par seize de nos participants comme ayant contribué à influencer leur décision, dont la moitié l'ont indiqué parmi leurs facteurs décisifs. Il est le second facteur le plus décisif à être mentionné par nos participants. Ainsi, cette situation précaire était due aux occupations professionnelles des parents. Autrement dit, le niveau de vie de la famille dépendait du type d'emploi qu'exerçaient les parents. C'est ce qu'en témoignent les propos de ces participants : « Mon papa travaillait, mais ce n'était pas un travail si rentable aussi. C'était juste

du quotidien » (GIN – 7) ; « Mon père était chauffeur et ma mère, femme au foyer » (SEN – 7). En outre, la précarité était aussi due au fait que leurs parents ne travaillaient plus, comme le cas de ce jeune : « La vieille était ménagère à la maison ; et le vieux était chauffeur coursier, à la retraite hein. Il était déjà à la retraite. Donc vous voyez un peu l'atmosphère, les conditions dans lesquelles on était » (CIV – 1). C'est dans ce sillage que nous pouvons aussi comprendre les propos ci-dessous :

Les conditions de la famille, la situation de la famille, ce n'était plus comme avant. Moi, je suis le benjamin de la famille. Le moment a coïncidé qu'ils n'ont rien. Les frères aussi, ils travaillent, mais pas tellement. Ils ont terminé les études, mais ils n'ont rien. Donc c'est moi seul qui étais auprès de la famille. La maman... je voyais les parents souffrir. En cette année, j'étais en douzième année. Vraiment je partais à l'école, mais les conditions n'étaient pas normales. La distance était trop ! Je marchais à pied. Ça pouvait prendre 40 minutes de marche ! À l'arrivée aussi, qu'est-ce que tu vas manger ? Il n'y avait pas à manger. Tu n'as pas pris ton petit-déjeuner. Les amis sortent pour aller manger, mais toi, tu es toujours dans la classe. Tout cela me mettait mal à l'aise. (GIN – 5).

Bon, tu sais, ici là, ce n'est pas facile. En étant ici, si tu trouves tes parents ils n'ont rien là, ah ce n'est pas facile hein ! Tu ne peux pas t'asseoir encore alors que tu fais partie de la famille. Tu es pauvre, donc faut forcément sortir aussi pour les enlever dans le trou. Parce qu'en étant ici ce n'est pas facile si tu n'as rien. Donc on nous oblige forcément à partir, à aller chercher nos vies là-bas pour aider les parents (CIV – 3).

Pour d'autres, même si l'un des parents assurait le quotidien de la famille ou un membre de la famille élargie les soutenait, cela n'était pas suffisant :

Il faut dire qu'il y a le train de vie qui est là. C'est vrai que le papa assurait les dépenses de la famille, mais ce n'était pas suffisant. Voilà ! Il fallait faire mieux. Et moi j'ai décidé de partir pour pouvoir changer certaines conditions pour rendre meilleure la chose (CIV – 6).

À vrai dire, je n'ai pas beaucoup vécu avec mon papa. Il avait un [travail] qui permettait de faire entrer un peu d'argent dans la famille. Et le cas de ma maman, elle ne travaillait pas, elle était à la maison. Aussi, on a une tante qui réside en Europe et qui faisait un peu pour nous. Souvent, quand ça ne va pas, on l'appelle. Elle était très gentille, elle avait la main sur le cœur (CIV – 2).

Ce sont toutes ces conditions vécues qui conduisent ce jeune guinéen à dire que : « Si tu regardes très bien l'entourage, la plupart des jeunes qui tentent vers l'Europe, vraiment ce sont des gens dont les familles n'ont pas les moyens. La famille n'a pas du tout les moyens » (GIN – 3).

Ainsi, ces conditions que vivait leur famille les mettaient dans une situation inconfortable. En effet, du point de vue socioculturel, il y a un immense sentiment de redevabilité que les jeunes ressentent à l'égard de leurs parents. De ce fait, ils se voient dans l'obligation de partir afin d'améliorer leur condition de vie : « C'est d'ailleurs ce pourquoi je voulais le plus y aller et jusqu'à maintenant d'ailleurs. Parce que si je vois les vieux fatigués, je suis le seul à pouvoir les aider, mais je ne le pouvais pas. Je voulais me sacrifier pour eux, pour améliorer leur situation » (GIN – 6). C'est ce que relatent aussi les dires de ce jeune :

Dès fois, je ne pouvais pas dormir les nuits quand je pensais à ma situation et à comment faire pour soutenir la famille et la sortir de la situation dans laquelle je l'ai trouvée. Et en ce moment, je me disais que cela n'était pas possible en restant ici. Tu sais, dès fois, j'ai un grand frère de même père et mes petits frères, nous cotisons 5 000 chacun pour acheter un sac de riz. Dès fois, le vieux pouvait appeler et me dire qu'il n'y a plus rien à la maison. Dans ce cas, si tu n'as pas d'argent, tu es obligé d'emprunter parce que tu as le complexe de lui dire que tu n'en as pas. C'est ce que je refusais et je m'étais dit de partir. Moi, tous les risques que je prenais en entreprenant ce voyage étaient pour aider ma famille et ma mère. Ce n'était pas pour moi. Tu sais, si ce n'était que pour moi, j'aurais pu rester au Sénégal ici et me contenter de mon petit 50 000 (SEN – 1).

C'est dans le même sillage que peuvent être inscrits les propos de son homologue de la Côte d'Ivoire :

Je suis né d'une famille, je ne vais pas dire du bas quartier, mais ça tend vers. Je suis issu d'une famille pauvre. C'est la situation familiale qui nous pousse à aller chercher plus. Quand tu vois le vieux, la vieille dans une posture, en tout cas tu as envie de faire encore plus pour eux pour les enlever dans la poussière (CIV – 1).

C'est d'ailleurs ce pourquoi je voulais le plus y aller et jusqu'à maintenant d'ailleurs. Parce que si je vois les vieux¹⁷ fatigués, je suis le seul à pouvoir les aider, mais je ne le pouvais pas. Je voulais me sacrifier pour eux, pour améliorer leur situation (GIN – 6).

¹⁷ Les parents.

En somme, au regard des propos de nos participants, dans cette seconde partie de notre travail, nous voyons que les facteurs situés au niveau méso contribuent également à la prise de décision des jeunes d'émigrer irrégulièrement. Ainsi, comme le soutient le principe sur l'interrelation des vies de notre cadre théorique, les relations qui existent entre nos participants et leur entourage; les réalités sociale, économique et culturelle de leur famille; et les interactions avec leur environnement social immédiat et lointain sont des sources de facteurs qui contribuent à influencer leur prise de décision. Dans la dernière partie de ce chapitre, nous nous focaliserons sur les facteurs micro.

4.3. Facteurs micro

Les témoignages de nos participants relatent qu'en plus des facteurs macro et méso, des facteurs de type micro avaient également influencé leur départ. Ces facteurs relatifs à leurs aspirations et projets personnels rejoignent l'idée du principe d'agentivité de la théorie des parcours de vie. En effet, ce principe met en avant la capacité d'agir des jeunes, c'est-à-dire leur capacité à être des acteurs de leur vie et de leurs parcours. On peut entrevoir cette agentivité à l'œuvre dans la décision d'émigrer irrégulièrement des jeunes pour la quête d'une meilleure formation, pour la poursuite de leurs rêves, ou pour l'amélioration de leur situation socioéconomique individuelle.

Nous verrons que ces facteurs micro sont en interaction avec ceux des autres niveaux. Ainsi, certaines aspirations personnelles, telles que la quête d'une meilleure formation ou l'ambition de devenir des sportifs professionnels, deviennent des motifs de départ en raison des manquements étatiques que nous avons relevés dans la partie consacrée aux facteurs macro. D'autres aspirations, comme le rêve d'aller dans les pays du Nord, résulteraient soit des représentations sociales sur le Nord (facteur macro) ou de l'appartenance à une famille de forte tradition migratoire (facteur méso).

4.3.1. Les aspirations personnelles

Dans cette première partie consacrée aux facteurs micro, nous allons voir comment l'envie de se former et la volonté de réaliser des rêves chers contribuent au départ des jeunes.

4.3.1.1. La quête d'une formation de qualité

Certains facteurs de départ d'ordre micro relèvent moins de conditions difficiles à quitter, mais plutôt des aspirations personnelles des jeunes. Parmi celles-ci, on trouve la volonté de poursuivre des études pointues dans certains domaines. En effet, quatre de nos participants qui étaient aux études ont mentionné la quête d'une formation de qualité comme ayant contribué à leur départ. Néanmoins, ce facteur n'a été décisif que pour un seul participant. L'ambition de mener des études poussées les avait ainsi conduits à émigrer vers un pays où ils pensaient pouvoir en bénéficier :

Je voulais aller voir si je pouvais aussi entrer en Europe pour pouvoir continuer mes études de licence, continuer en master et pourquoi pas le doctorat (GIN – 1).

Je voulais partir étudier et revenir. Je suis un ingénieur [nom de la profession] ; je voulais partir pour augmenter ma performance et revenir. En fait, pour moi, pendant mes études de premier cycle, il y avait beaucoup de matières. Je voulais maintenant partir pour me spécialiser dans le domaine la santé, sécurité et environnement (GIN – 4).

Je faisais la licence. Je me suis senti obligé de poursuivre mes études parce que, pour moi, la licence à elle seule ne me suffisait pas. J'ai l'ambition de devenir expert en management de projets. Donc pour moi, ce qu'on faisait à l'université était juste un chemin et il fallait poursuivre le chemin. Maintenant, comment poursuivre ce chemin ? Est-ce en Guinée ? Je me suis dit non. Peut-être en France ou au Canada. Vraiment, je veux me former. J'avais l'ambition de quitter l'Afrique, partir en Europe pour devenir expert en management de projet (GIN – 3).

4.3.1.2. La poursuite des rêves

Une autre forme d'aspiration personnelle ayant été mentionnée par nos participants comme facteur de départ est la réalisation de leurs rêves. Bien qu'ils soient au nombre de cinq à l'avoir indiqué comme ayant influencé leur départ, seul un l'a mentionné dans ses facteurs décisifs. Émigrer dans les pays du Nord, pour certains jeunes, était un rêve ardent qu'ils tenaient accomplir, et pour lequel ils étaient prêts à braver tous les risques : « Moi personnellement, j'avais déjà l'intention de voyager à l'étranger, précisément en Europe et quel que soit le pays. C'était un de mes rêves. Donc il me fallait en tout cas me donner les moyens coûte que coûte, quelle que soit la voie, pour y arriver » (CIV – 5).

Pour d'autres, le rêve ne consistait pas à l'envie d'entrer dans les pays du Nord à tout prix, mais ils voulaient plutôt s'y rendre dans le but d'accomplir des rêves qu'ils pensaient mieux réussir dans ces pays. C'est le cas de nos deux participants qui voulaient devenir des joueurs professionnels : « Je voulais être un footballeur professionnel » (CIV – 6).

Je rêvais de devenir un grand basketteur. C'est l'un de mes plus grands rêves qui était là, mais que je n'ai pas eu la chance d'y être comme ceux qui le font aujourd'hui. Le basket-ball est quelque chose que j'avais vraiment au cœur quoi. C'était vraiment un amour pour moi. Je voulais vraiment faire, mais voilà Dieu en a voulu autrement (CIV – 2).

4.3.2. Facteur micro socioéconomique

La précarité d'emploi est le deuxième et l'ultime facteur micro que nous allons aborder dans les lignes qui suivent. Nous verrons que la situation socioéconomique individuelle du jeune exerce une forte influence sur sa prise de décision d'émigrer irrégulièrement.

4.3.2.1. La précarité d'emploi

La situation socioéconomique des jeunes est déterminante quant à leur prise de décision d'émigrer irrégulièrement. Un emploi qui leur rapporte un revenu conséquent et qui leur permet de prendre en charge les membres de leur famille sont des éléments qu'ils jugent importants. À défaut, l'emploi exercé est considéré comme précaire. C'est dans cette situation qu'étaient vingt et un de nos participants avant leur départ. Toutefois, ils sont neuf à l'avoir mentionné parmi leurs

facteurs décisifs, ce qui le place comme étant le facteur le plus décisif de nos participants. Ainsi, comme le souligne ce participant, les jeunes partent quand ils sont confrontés à de telles difficultés : « Selon moi, ce qui pousse les gens à partir, c'est le manque d'emplois de qualité. Tu vois, moi par exemple, j'étais là et je n'avais pas un bon emploi; j'avançais en âge; les parents vieillissaient » (GIN – 6).

Une dimension centrale de la précarité de l'emploi est liée au salaire qu'il rapporte. Plusieurs participants, bien qu'ils travaillaient, avaient un revenu insuffisant :

Quand je travaillais, mon maître ne me payait pas très bien. Parfois il me donne 2500 GNF pour partir à la maison comme transport. Donc je ne gagnais absolument rien (GIN – 5).

Avant mon départ, lorsque je faisais l'université, j'avais commencé à travailler. Je faisais du bénévolat, mais j'avais abandonné pour faire le taxi-moto. Tout ça aussi j'avais abandonné. Je travaillais un peu, mais ce n'était pas un travail qui me mettait à l'aise. C'était juste pour subvenir aux besoins (GIN – 3).

Après l'obtention de mon diplôme universitaire, je faisais la promotion chez [nom de l'entreprise], mais le salaire était minime, 15 000 GNF par jour. La journée, on faisait beaucoup de va-et-vient, dans les concessions, chercher des clients. Ce que je gagnais était peu et ça ne servait que pour payer le transport et ce que je mangeais (GIN – 1).

L'emploi était qualifié de précaire par certains du fait qu'il ne permettait pas non plus de prendre en charge certains membres importants de la famille – tels que les parents envers qui les jeunes se sentent redevables –, et ce, malgré la diversification des sources de revenus : « En plus de faire de la maçonnerie, je faisais de l'aviculture. J'avais un poulailler. Mais maintenant, il n'y a plus de rendement. Et le boulot de maçonnerie aussi, je ne gagne pas beaucoup. Si je donne quelques billets à mes parents, plus rien ne me reste » (SEN – 10).

Enfin, autre composante de la précarité, il arrive que le travail dépende des relations avec leur patron : « Je faisais la [nom du travail] avec mon patron. Bon, ce n'était pas tellement ça. Mais quand tu apprends aussi tu acceptes tout avec toutes les conséquences. Donc on a vécu ça aussi. Après avoir fini d'apprendre, y'a pas solution pour être toi-même » (CIV – 3). « Bon je travaillais ici, je travaillais avec mon patron. Bon il y a eu des difficultés entre nous. On s'est laissés pendant des mois et je ne travaillais pas. Donc, c'est ce qui m'a poussé à partir » (CIV – 4).

Dans ce chapitre sur les résultats, nous avons abordé dans chaque section – macro, méso et micro – les dimensions de facteurs qui contribuent à la prise de décision d’émigrer irrégulièrement des jeunes hommes de l’Afrique de l’Ouest vers les pays du Nord. Le cadre théorique que nous avons adopté a mis en exergue la pertinence de s’intéresser aux trois différents niveaux de facteurs. Ainsi, l’analyse des données a montré que les facteurs de départ qui influencent la prise de décision des jeunes sont liés aux dynamiques qui s’opèrent au sein de la société de départ; à l’influence de leur environnement social immédiat ou lointain; à leur agentivité; mais aussi à l’influence des expériences vécues comme le soulignent les principes de la théorie.

Par ailleurs, il ressort aussi de l’étude que, parmi les facteurs qui contribuent au départ des jeunes, dépendamment des participants, certains sont plus décisifs que d’autres. En effet, étant donné qu’il faudrait faire la différence entre l’intention de migrer et l’acte lui-même (Ajzen & Fishbein, 2000), nous avons fait l’effort, dans cette étude, de mettre en exergue cette différence. C’est d’ailleurs ce pourquoi nous nous sommes intéressé aux migrants de retour qui, contrairement aux « potentiels migrants », comme nous l’avons constaté dans la littérature, ne peuvent pas se prononcer sur les facteurs décisifs car n’ayant pas tenté une émigration irrégulière. Le tableau 4.1 montre que les facteurs qui poussent le plus souvent les jeunes à effectivement émigrer irrégulièrement sont des facteurs de niveau méso et micro. Ainsi, les facteurs qui font passer à l’acte le plus de jeunes sont les situations socioéconomiques du jeune et de sa famille, ainsi que des réalités socioculturelles – telles que les devoirs afférents au statut d’aînesse ou au fait d’être homme – dans sa famille ou dans la communauté à laquelle il appartient.

Tableau 4.1 : Tableau des facteurs selon le nombre de participants les déclarant décisifs

Facteur	Dimension	Niveau	Nombre de participants l’ayant mentionné	Nombre de participants l’ayant jugé décisif
La précarité d’emploi	Socioéconomique	Micro	21	9
Les difficultés financières au sein de la famille	Socioéconomique	Méso	16	8
Les responsabilités statutaires et sexuées	Socioculturelle	Méso	9	5
L’influence de l’entourage vivant dans les pays du Nord	Sociale	Méso	21	3
L’émulation (directe ou indirecte) entre pairs	Sociale	Méso	6	
Les contraintes liées à l’entreprise d’une émigration régulière	Politico-institutionnelle	Macro	22	2
Les difficultés liées à l’obtention d’opportunités professionnelles	Politico-économique	Macro	15	

Les pratiques malsaines au sein des institutions étatiques	Politico-institutionnelle	Macro	9	1
La présence d'un réseau migratoire dans le quartier	Sociale	Méso	9	
Les tensions familiales	Sociale	Méso	6	
Les actions marginales de l'État dans le domaine de l'agriculture	Politico-économique	Macro	5	
La présence de conflits sociopolitiques	Sociopolitique	Macro	7	
Le manque de formation de qualité dans les universités publiques, associé à des études supérieures onéreuses dans les universités privées	Politico-institutionnelle	Macro	6	
L'appartenance à une communauté de forte tradition migratoire	Socioculturelle	Méso	5	
La poursuite des rêves	Aspiration personnelle	Micro	5	
L'inefficacité des collectivités locales dans la prise en charge des attentes locales	Politico-institutionnelle	Macro	4	
La quête d'une formation de qualité	Aspiration personnelle	Micro	4	
L'impact de la dégradation de l'environnement sur les activités agricoles	Économico-environnementale	Macro	3	
La libéralisation de certains secteurs ou l'ouverture de certains secteurs aux étrangers	Politico-économique	Macro	3	
Les représentations sociales au sujet du Nord	Sociale	Macro	19	0
La montée de l'individualisme dans la société	Sociale	Macro	10	
L'inégale répartition des richesses dans le pays	Politico-institutionnelle	Macro	8	
La poursuite des différends ethniques à travers les actions de l'État	Sociopolitique	Macro	7	

En outre, le tableau montre également que ce n'est pas nécessairement parce qu'un grand nombre de participants ont mentionné un facteur que celui a été décisif dans leur prise de décision. C'est le cas par exemple des représentations sociales au sujet du Nord, mentionné par dix-neuf de nos vingt-deux participants, sans qu'aucun ne l'ait jugé décisif; ou encore des contraintes liées à l'entreprise d'une émigration régulière mentionné par l'ensemble de nos participants avec seulement deux participants qui l'ont indiqué parmi leurs facteurs décisifs. Nous constatons ainsi que plusieurs facteurs macro, surtout lorsqu'ils ne sont pas sectoriels ou spécifiques à une catégorie de participants, sont évoqués par la quasi-totalité des participants.

L'étude met donc en valeur la richesse et la diversité des situations individuelles, tout en pointant vers certains points récurrents.

CONCLUSION

Notre travail cherchait à comprendre les facteurs qui poussent les jeunes hommes de l'Afrique de l'Ouest à émigrer, de manière irrégulière, vers les pays du Nord. L'objectif consistait à explorer les différents niveaux d'analyse afin de mettre en exergue les facteurs qui influent sur la décision d'émigrer irrégulièrement des jeunes. En effet, cette manière d'analyser le phénomène apporte un regard original dans le domaine des études migratoires, notamment celles qui cherchent à comprendre l'origine du phénomène. Après la mise en contexte de notre étude, nous avons fait une rétrospective de la littérature scientifique sur les facteurs à l'origine de l'émigration irrégulière des populations de l'Afrique de l'Ouest vers les pays du Nord. Nous avons constaté que ce qui a été fait jusqu'à maintenant ne rendait pas compte de l'ensemble des facteurs de départ.

Ainsi, l'approche que nous avons utilisée dans cette recherche a permis une large couverture des facteurs à l'origine du phénomène. Les entrevues avec nos participants ont démontré que chacun des facteurs situés aux trois niveaux d'analyse peut contribuer à la prise de décision d'émigrer irrégulièrement. Premièrement, au niveau macro, il a été noté que les actes de corruption au sein des travaux de l'État décourageaient les jeunes et réduisaient leur espoir; l'accaparement des ressources par les classes dirigeantes et l'inégale répartition des richesses entre les différentes couches du pays suscitaient un sentiment de marginalisation chez certains; l'impact de la dégradation de l'environnement sur les activités agricoles pénalisait ceux qui en vivaient et que les actions marginales de l'État n'amélioraient pas ce secteur d'activité; l'ouverture de certains secteurs aux étrangers neutralisait les sources de revenu des travailleurs de certains secteurs, par exemple les tailleurs et pêcheurs; l'inefficacité des collectivités locales dans la prise en charge des attentes locales causait des frustrations chez certains, notamment au sein de la couche juvénile; le manque de formation de qualité qui est associé à des études supérieures onéreuses faisait en sorte que les jeunes se sentaient contraints d'aller ailleurs; les difficultés liées à l'obtention d'opportunité professionnelle; la présence de conflits sociopolitiques qui contribuaient à l'instabilité du pays ou de la région; les rivalités ethniques au sein de l'administration étatique qui entraînait une discrimination des autres ethnies; l'essor de l'individualisme qui obligeait tout un chacun à se frayer un chemin; la prégnance des représentations sociales du Nord; et les difficultés liées à l'entreprise d'une émigration régulière qui conduisaient également les jeunes à emprunter la voie irrégulière. Deuxièmement, au niveau méso, nous avons constaté que les difficultés financières auxquelles était confrontée la famille conduisaient des jeunes à émigrer dans le but d'y trouver une solution, tout comme les tensions au sein de celle-ci; l'influence

qu'exerçait l'entourage vivant dans les pays du Nord sur les jeunes par le canal des médias sociaux; l'émulation entre pairs; l'appartenance à une communauté de forte tradition migratoire; et la présence d'un réseau migratoire dans le quartier qui facilitait le départ des jeunes. Enfin, au niveau micro, nous avons constaté que l'exercice d'un emploi précaire ; la conscience des responsabilités statutaire et sexuée; la quête d'une formation de qualité par les jeunes qui étaient aux études; et la poursuite des rêves étaient aussi des facteurs qui contribuaient au départ irrégulier de plusieurs jeunes.

Eu égard à ce qui précède, nous pouvons dire, à la fin de cette étude, que les objectifs que nous nous étions fixés, à savoir l'identification des facteurs de départ et leur influence sur la prise de décision, ont été atteints.

Cependant, l'étude revêt quelques limites. D'abord, elle serait difficilement extrapolable à l'ensemble des pays de la sous-région ouest-africaine. En fait, malgré la richesse des facteurs de départ mentionnés par nos participants, nous savons que certains sont spécifiques à une catégorie de participants. C'est le cas de la Guinée qui connaît des tensions sociales de nature ethnique causant des discriminations contre les ethnies non-détentrices du pouvoir par celle qui dirige l'appareil étatique. Des spécificités d'autres natures pourraient exister ailleurs en Afrique occidentale. Ensuite, quoique notre échantillon soit très riche, nous pensons que des études peuvent être faites avec d'autres participants, car certains facteurs de départ pourraient résulter des trajectoires singulières des personnes.

Toutefois, dans le but d'approfondir les connaissances sur le phénomène de l'émigration irrégulière des jeunes de l'Afrique de l'Ouest, les prochaines recherches pourraient étendre leurs travaux empiriques à d'autres pays de cette région. En outre, grâce à l'approche originale de notre recherche qui montre que des facteurs de niveau macro, méso et micro contribuent à la décision d'émigrer irrégulièrement, les futures recherches pourraient s'intéresser à l'interaction entre ces facteurs de divers niveaux. Dans ce sillage, il sera question de cerner l'interaction entre ces derniers à l'échelle de l'individu qui prend la décision. En d'autres termes, comment s'établissent les liens entre ces niveaux ? et comment agissent-ils sur la décision ? Ce travail peut être accompli en analysant, pour chaque participant, la configuration singulière des facteurs à l'origine de leur décision d'émigrer irrégulièrement. Nous voulions aborder ce point dans ce travail, mais nous avons renoncé à cet objectif à cause des contraintes liées au temps académique d'une part, et d'autre part, à la complexité d'une telle analyse qui, du fait de la très grande diversité entre les configurations singulières des facteurs de chaque participant, rend difficile la montée en

abstraction. Toutefois, la liste des facteurs que nous avons produite ici pourra contribuer à soutenir un tel exercice à l'avenir.

BIBLIOGRAPHIE

- AFP. (2017, juillet 3). *Le désert nigérien, «un cimetière à ciel ouvert» pour les migrants africains*. Le Journal de Montréal. <https://www.journaldemontreal.com/2017/07/03/le-desert-nigerien-un-cimetiere-a-ciel-ouvert-pour-les-migrants-africains>
- AFP. (2021). *Méditerranée : « Le plus grand cimetière d'Europe » de migrants*. Le Quotidien. <https://lequotidien.lu/monde/mediterranee-le-plus-grand-cimetiere-deurope-de-migrants/>
- Ajzen, I., & Fishbein, M. (2000). Attitudes and the Attitude-Behavior Relation : Reasoned and Automatic Processes. *European Review of Social Psychology*, 11(1), 1-33. <https://doi.org/10.1080/14792779943000116>
- Audebert, C., & Robin, N. (2009). L'externalisation des frontières des « Nords » dans les eaux des « Suds ». L'exemple des dispositifs frontaliers américains et européens visant au contrôle de l'émigration caribéenne et subsaharienne. *Cultures & Conflits*, 73(1), 35-51. <https://doi.org/10.4000/conflits.17512>
- Ba, C. O., & Ndiaye, A. I. (2008). L'émigration clandestine sénégalaise. *REVUE Asylon (s)*, 3.
- BAD. (2018). *Des emplois pour les jeunes en Afrique*.
- Berg, B. L. (1989). *Qualitative Research Methods for the Social Sciences*. Allyn & Bacon.
- Betz, M., Sané, I., Barrett, M., & Murphy, H. (2020). *Couverture médiatique des migrations : Un manuel pour les journalistes en Afrique de l'Ouest*. OIM.
- Bouilly, E. (2008). Les enjeux féminins de la migration masculine. Le Collectif des femmes pour la lutte contre l'immigration clandestine de Thiaroye-sur-Mer. *Politique africaine*, 109(1), 16-31. <https://doi.org/10.3917/polaf.109.0016>
- Bould, S., & Settersten, R. A. (2003). Review of Invitation to the Life Course : Toward New Understandings of Later Life, Richard A. Settersten, Jr. *Contemporary Sociology*, 32(2), 170-172. <https://doi.org/10.2307/3089573>

- Bredeloup, S., & Pliez, O. (2005). Migrations entre les deux rives du Sahara. *Autrepart*, 36(4), 3-20. <https://doi.org/10.3917/autr.036.0003>
- Cardona, J. (2022). Le parcours de vie. In *La place de l'action publique en matière de migration dans les parcours de vie : Le cas des trajectoires socioprofessionnelles des immigrants d'origine latino-américaine dans la région de Québec*.
- Cardoso, F. H. (1976). Les États-Unis Et La Théorie De La Dépendance. *Revue Tiers Monde*, 17(68), 805-825.
- Cardoso, F. H., Faletto, E., & Morvan, A. (1978). *Dépendance et développement en Amérique latine*. Presses universitaires de France Paris.
- CEDEAO. (2017, août 2). *La CEDEAO intensifie les efforts de gestion de la libre circulation et de lutte contre la migration irrégulière*. <https://ecowas.int/?p=23992&lang=fr>
- CICG. (2018). *Lutte contre la migration irrégulière : Le gouvernement ivoirien et ses partenaires initient une campagne de sensibilisation*. GOUV.CI. http://www.gouv.ci/_actualite-article.php?recordID=9209
- Commission européenne. (2022). *Coopération entre l'UE et ses partenaires africains en matière de migration : Lancement des initiatives Équipe Europe*.
- De Haas, H. (2010). Migration and Development : A Theoretical Perspective¹. *International Migration Review*, 44(1), 227-264. <https://doi.org/10.1111/j.1747-7379.2009.00804.x>
- Duchesne, S. (2000). Pratique de l'entretien dit " non-directif". *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, 9-30.
- Dumont, A. (2015). La théorie du parcours de vie et la recherche en violence conjugale. *En ligne*: <https://www.criviff.qc.ca/sites/criviff.qc.ca/files/fiche-synth-se-parcours-de-vie-finale.pdf>.
- Elder, G. H., Johnson, M. K., & Crosnoe, R. (2003). The Emergence and Development of Life Course Theory. In J. T. Mortimer & M. J. Shanahan (Éds.), *Handbook of the Life Course* (p. 3-19). Springer US. https://doi.org/10.1007/978-0-306-48247-2_1

- Fall, A. S., & Cissé, R. (2007). Migrations internationales et pauvreté en Afrique de l'Ouest. *Institut Fondamental d'Afrique Noire, Université de Dakar.*
- Fall, P. D. (2001). Migrazioni internazionali e mutamenti sociali in ambiente lebou. L'esempio di Thiaroye s/mer. *Migrazioni internazionali e mutamenti sociali in ambiente lebou. L'esempio di Thiaroye s/mer*, 1000-1017.
- Franceinfo. (2017, novembre 15). *Crise des migrants : La Libye est devenue « une sorte de camp de concentration à ciel ouvert »*. Franceinfo.
https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/nauffrage-a-lampedusa/crise-des-migrants-la-libye-est-devenue-une-sort-de-camp-de-concentration-a-ciel-ouvert_2469414.html
- Galland, O. (1990). Un nouvel âge de la vie. *Revue française de sociologie*, n° 31, 529-551.
- Gallant, N. (2023). *Que voient les adolescents en ligne ? Socialisation politique et pratiques numériques ordinaires des adolescents au Québec* (p. 130). Centre d'études sur les médias. <https://www.cem.ulaval.ca/wp-content/uploads/2023/10/cem-que-voient-les-ados.pdf>
- Gallant, N., & Martin, A. (2018). *Accès à l'emploi des immigrants d'expression anglaise au Québec* (p. 60). IRCC.
- Gherghel, A., & Saint-Jacques, M.-C. (2013). *La théorie du parcours de vie*. Presses de l'Université Laval.
- Gubert, F. (2010). Pourquoi migrer ? Le regard de la théorie économique. *Regards croisés sur l'économie*, 8(2), 96-105. <https://doi.org/10.3917/rce.008.0096>
- Hayward, B. (2012). *Children, citizenship and environment : Nurturing a democratic imagination in a changing world*. Routledge.
- HCR. (2022). *Report of the Independent Fact-Finding Mission on Libya* (p. 20). (HRC) Human Rights Council.
- IEP. (2023). *Global terrorism index* (p. 91). Institute for Economics & Peace.

InfoMigrants. (2019, janvier 11). *Plus de 669 000 migrants présents en Libye d'après l'ONU*.

InfoMigrants. <https://www.infomigrants.net/fr/post/14461/plus-de-669-000-migrants-presents-en-libye-dapres-lonu>

International Migration Law No. 34—Glossary on Migration. (2019).

<https://publications.iom.int/books/international-migration-law-ndeg34-glossary-migration>

IPSNews. (2019, mars 5). Migration irrégulière : La sensibilisation, arme de dissuasion pour stopper le phénomène des migrants Guinéens refoulés. *IPS Français*.

<https://ipsnews.net/francais/2019/03/05/migration-irreguliere-la-sensibilisation-arme-de-dissuasion-pour-stopper-le-phenomene-des-migrants-guineens-refoules/>

Jeune Afrique. (2023). *Après l'explosion en Guinée, le bilan passe à 23 morts et 241 blessés— Jeune Afrique*. <https://www.jeuneafrique.com/1518785/politique/apres-lexplosion-en-guinee-le-bilan-passe-a-23-morts-et-241-blesses/>

La Presse. (2013, octobre 28). 35 migrants meurent de soif dans le désert du Niger. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/international/afrique/201310/28/01-4704665-35-migrants-meurent-de-soif-dans-le-desert-du-niger.php>

Lee, E. S. (1966). A Theory of Migration. *Demography*, 3(1), 47-57.

<https://doi.org/10.2307/2060063>

Lépine, J., & Valluy, J. (2006). *Une marche en liberté : Émigration subsaharienne : Jean-Paul Dzokou-Newo, la traversée d'un enfer européen au Maghreb*. Maisonneuve & Larose.

Louis, M. (2013). Approche ethnologique des migrations clandestines subsahariennes.

L'aventure, ou de l'ontogenèse à la conquête de l'honneur. *Cahiers d'études africaines*, 211(3), 547-570. <https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.17412>

Mabogunje, A. L. (1970). Systems approach to a theory of rural-urban migration. *Geographical analysis*, 2(1), 1-18.

Marie, A., Vuarin, R., Leimdorfer, F., & Werner, J.-F. (1997). *L'Afrique des individus : Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*. Karthala Paris.

- Mayer, R., Ouellet, F., Saint-Jacques, M.-C., & Turcotte, D. (2000). *Méthode de recherche en intervention sociale*. GAETAN MORIN (EDITEUR).
- Morin, É., Therriault, G., & Bader, B. (2019). Le développement du pouvoir agir, l'agentivité et le sentiment d'efficacité personnelle des jeunes face aux problématiques sociales et environnementales : Apports conceptuels pour un agir ensemble. *Éducation et socialisation. Les Cahiers du CERFEE*, 51, Article 51. <https://doi.org/10.4000/edso.5821>
- MSF. (2022). *Accord Italie-Libye : 5 années d'exactions contre les migrants, chapeautées par l'Union européenne*. <https://www.msf.fr/actualites/accord-italie-libye-5-annees-d-exactions-contre-les-migrants-chapeautees-par-l-union-europeenne>
- Ndiaye, N. D. (2018). L'implication des pays tiers dans la lutte de l'Union européenne contre l'immigration irrégulière. *Études internationales*, 49(2), 317-353.
- Ngom, A. (2017). Les tentatives d'émigration par la mer de jeunes Sénégalais de Casamance. *Revue des sciences sociales*, 57, 152-159.
- OIM. (2018). *Migration au Sénégal : Profil national 2018* (p. 244). ANSD (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, OIM (Organisation internationale pour les migrations).
- OIM. (2019). *New migration dynamics in Senegal : Understanding the reactivation of the western african routes* (p. 2). OIM (Organisation internationale pour les migrations).
- OIM. (2020a). *L'endettement des migrants de retour et l'impact sur la réintégration durable au Sénégal* (p. 46). OIM (Organisation internationale pour les migrations).
- OIM. (2020b). *Migration en Guinée : Profil migratoire national 2020* (p. 110).
- OIM. (2021). *Migration en Afrique de l'Ouest et du Nord et à travers la Méditerranée* (p. 535). OIM (Organisation internationale pour les migrations).
<https://publications.iom.int/system/files/pdf/Migration-in-West-and-North-Africa-and-across-the-Mediterranean-FR.pdf>
- OIM. (2024). *Dead and Missing | Displacement Tracking Matrix*. <https://dtm.iom.int/europe/dead-and-missing#content-tab-anchor>

- OIM CIV. (2021). *Rapport de profilage des migrants ivoiriens 2017-2020*. OIM.
<https://dtm.iom.int/sites/g/files/tmzbd11461/files/reports/OIM%20CIV%20Rapport%20de%20profilage%20des%20migrants%20ivoiriens%202017-2020.pdf>
- OIM Guinée. (2024). *Gestion intégrée des frontières*. <https://guinea.iom.int/gestion-integree-des-frontieres>
- OIT. (2020). *Rapport sur l'emploi en Afrique (Re-Afrique) : Relever le défi de l'emploi des jeunes* (p. 90). (OIT) Organisation internationale du Travail.
- Paquin, S. (2019). Badie avant Badie. L'apport de la sociologie historique comparative à sa perspective des relations internationales. *Études internationales*, 50(2), 205-219.
<https://doi.org/10.7202/1071175ar>
- Parazelli, M. (2008). Henri Dorvil (dir.), *Problèmes sociaux – Tome III. Théories et méthodologies de la recherche*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2007, 526 p. *Nouvelles pratiques sociales*, 21(1), 178-182. <https://doi.org/10.7202/019369ar>
- Pathak, E., & Casper, M. (2001). A definition of « social environment ». *American Journal of Public Health*, 91(3), 465a-4465. <https://doi.org/10.2105/AJPH.91.3.465a>
- Piché, V. (2013). Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs. *Population*, 68(1), 153-178. <https://doi.org/10.3917/popu.1301.0153>
- Piguet, É. (2013). Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle. *Revue européenne des migrations internationales*, 29(3), Article 3.
<https://doi.org/10.4000/remi.6571>
- Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : Essai théorique et méthodologique. *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, 169, 113.
- Pope, C., & Mays, N. (1995). Qualitative Research : Reaching the parts other methods cannot reach: an introduction to qualitative methods in health and health services research. *BMJ*, 311(6996), 42-45. <https://doi.org/10.1136/bmj.311.6996.42>

- Poulet, K. (2017). L'émigration comme horizon à Dakar. *Plein droit*, 114(3), 32-35.
<https://doi.org/10.3917/pld.114.0032>
- Sarr, F. (2008). Crise de la citoyenneté en Afrique et responsabilité des élites : La question de la migration clandestine. *Social science information*, 47(4), 715-729.
- Sassen, S. (1988). The mobility of capital and labor. *Cambridge University, Cambridge*.
- Sjaastad, L. A. (1962). The costs and returns of human migration. *Journal of political Economy*, 70(5, Part 2), 80-93.
- Sofaer, S. (1999). Qualitative methods : What are they and why use them? *Health Services Research*, 34(5 Pt 2), 1101-1118.
- Somparé, A. W. (2019). La dynamique du phénomène migratoire en Guinée : Aspirations de mobilité sociale et inégalités d'accès à la migration. *Africa: Rivista semestrale di studi e ricerca*, 1(2), 75-96.
- Stark, O., & Bloom, D. E. (1985). The new economics of labor migration. *The American Economic Review*, 75(2), 173-178.
- Stark, O., & Taylor, J. E. (1991). Migration Incentives, Migration Types : The Role of Relative Deprivation. *The Economic Journal*, 101(408), 1163-1178.
<https://doi.org/10.2307/2234433>
- Stratégie régionale de lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants 2015-2020*. (2016). https://www.unodc.org/documents/human-trafficking/2016/ONUdc_Strategie_regionale_de_lutte_contre_TdP_et_TiM_Afrique_de_IOuest_et_du_Centre_2015-2020.pdf
- UNHCR. (2021). *Itinéraires vers la Méditerranée occidentale et centrale* (p. 43). UNHCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés).
- Wade, C. T. (2023, mars 14). *Sénégal : Comment la diaspora peut financer le développement local*. The Conversation. <http://theconversation.com/senegal-comment-la-diaspora-peut-financer-le-developpement-local-200769>

Wallerstein, I. (1979). *The capitalist world-economy*. Cambridge University Press.

ANNEXE 1 : GRILLE D'ENTREVUE

Récit thématique structuré *** Durée 1h à 1h30

Ouverture de l'entrevue

Remercier d'avoir accepté de participer à la recherche.

Présenter les enjeux éthiques de la recherche et le formulaire de consentement. Préciser que :

- l'entrevue va être **enregistrée** ;
- ce qui sera dit sera **confidentiel** et les résultats seront présentés en utilisant un code alphanumérique ;
- l'entrevue durera **environ 2hrs** [cette information sera ajustée après quelques entrevues ; pourrait devenir « entre 1h30 et 2hrs » ou « un peu moins de 2hrs »]
- Avez-vous des questions ? [*rappeler qu'ils peuvent aussi interrompre à tout moment pour poser des questions sur le processus*]

Signature des formulaires de consentement.

Remise de la compensation financière [*pour montrer que la personne est véritablement libre de ne pas répondre à des questions sans que cela affecte le montant*]

Rappel de l'objectif de la recherche :

Notre discussion va nous permettre d'avoir une meilleure compréhension de l'interaction des divers facteurs qui influencent la décision d'émigrer irrégulièrement des jeunes ouest-africains vers les pays du Nord. L'échange va nous aider à identifier les différents facteurs et leur nature ; à cerner ceux qui sont les plus décisifs ; et de comprendre comment l'interaction entre ces facteurs conduit les jeunes à prendre la décision d'émigrer irrégulièrement.

Première partie : Questions d'ouverture

1. Voudriez-vous vous présenter svp ?
2. Selon vous, qu'est-ce qui pousse les jeunes de la région à partir vers l'Occident, l'Europe de manière irrégulière ?
3. Étant donné que vous avez vécu l'expérience (l'émigration irrégulière), pourriez-vous me raconter toutes les étapes ou les moments importants de votre vie qui vous ont conduit jusqu'à cette décision ?

Deuxième partie : Thèmes de l'entrevue

Nous allons maintenant revenir sur ces moments et d'autres éléments de votre vie avant que vous preniez la décision d'émigrer irrégulièrement

Facteurs situés au niveau micro pouvant influencer la décision d'émigrer irrégulièrement

1. Échanger sur la situation socioéconomique du jeune
 - a. Étiez-vous en train de travailler ?
 - b. Quel type d'emploi exerciez-vous ?
2. Échanger sur les représentations des pays du Nord par le jeune
 - a. Que pensiez-vous de l'Occident, de l'Europe avant votre départ ?
 - b. Que pensiez-vous de la vie en Occident, en Europe ?
 - c. Voyiez-vous l'Occident, l'Europe comme un eldorado ?
3. Échanger sur les aspirations individuelles du jeune
 - a. Étiez-vous aux études avant votre départ ?
 - b. Que vouliez-vous devenir dans l'avenir avant votre départ ?

Facteurs situés au niveau méso pouvant influencer la décision d'émigrer irrégulièrement (famille, communauté de référence)

1. Échanger sur la situation sociale de la famille

a. Comment étaient vos relations avec vos voisins ?

b. Avaient-ils un enfant ou des enfants qui vivaient/vivent à l'étranger (Occident, Europe) ?

- Si oui, est-ce que cela vous incitait à partir aussi ?

2. Échanger sur la situation économique de la famille

a. Parlez-moi du travail de vos parents avant votre départ ?

b. Qui est-ce qui assurait le quotidien, la dépense de la famille ?

c. Seriez-vous parti pour soutenir la famille ?

3. Échanger sur l'existence ou non d'un réseau migratoire dans la famille ou dans la communauté de référence du jeune

a. Y avait-il un membre de votre famille, de votre communauté qui vivait en Occident, en Europe ?

b. Si oui, quelle était la nature de vos relations ?

c. Avait-il une quelconque influence sur votre départ ?

4. Échanger sur la nature des relations entre le jeune et ses parents

a. Comment étaient vos relations avec vos parents ?

b. Auriez-vous subi une quelconque pression de la part de vos parents ou d'un de vos parents pour partir ?

Facteurs de départ situés au niveau macro pouvant influencer la décision d'émigrer irrégulièrement

1. Échanger sur les facteurs politico-institutionnels

a. Que pensiez-vous de la gestion des ressources du pays par l'État ou par ses institutions et démembrements ?

- b. Quelles étaient vos appréciations quant à la construction d'infrastructures (de santé, routiers), dans le pays/votre région, par l'État ou ses démembrements ?
- c. Vos activités étaient-elles impactées par une quelconque décision politique ?
- d. Étiez-vous dans une zone impactée par un quelconque conflit ?

2. Échanger sur les facteurs économiques

- a. Comment trouviez-vous les conditions/possibilités d'obtention d'emploi dans votre pays ?
- b. Comment faisiez-vous pour obtenir un emploi ?
- c. Quelles étaient vos appréciations de l'économie de votre pays avant votre départ ?

3. Échanger sur les facteurs socioculturels

- a. Avant de quitter, que pensiez-vous de l'entraide dans la société ?
- b. Comment la société concevait la réussite ?
- c. Comment l'émigration était-elle perçue par la société ?

4. Échanger sur les facteurs environnementaux ou naturels

- a. Est-ce que vous étiez dans une zone impactée par la sécheresse ?
- b. Est-ce que vos activités économiques étaient impactées par les changements climatiques ?

Troisième partie : Questions de fermeture

1. Quand est-ce que vous aviez commencé de réfléchir à la possibilité de partir de manière irrégulière ?
2. Aviez-vous pensé à émigrer de manière régulière ?
3. Au regard de notre échange, selon vous, qu'est-ce qui vous avait réellement poussé à partir de cette manière ?

4. Souhaitez-vous aborder d'autres questions, en lien avec notre échange, que vous jugez important que nous n'ayons pas évoqué ?

Fermeture de l'entrevue

Remercier de nouveau le participant d'avoir accepté l'entrevue et lui demander s'il connaît un ou des migrants de retour dans son environnement.

ANNEXE 2 : GABARIT DE SYNTHÈSE « À CHAUD »

Date de l'entrevue	
Identifiant alphanumérique	
Mode de recrutement	
Lieu de l'entrevue	
Durée	
Âge	
Pays	
Zone (urbaine, périurbaine, rurale)	
Occupation(s) actuelle(s)	

I. Le(s) facteur(s) à l'origine du départ des jeunes (selon vous, qu'est-ce qui pousse les jeunes de la région à partir vers l'Europe, y compris de manière irrégulière ?)

A. Les facteurs situés au niveau micro (individu)

A.1. Social

A.2. Économique

A.3. Culturel

A.4. Motivations et accomplissements personnels

B. Les facteurs situés au niveau méso (Famille, communauté de référence)

B.1. Économique

B.2. Social

B.3. Culturel

C. Les facteurs situés au niveau macro (État, société, région)

C.1. Politico-institutionnel

C.2. Social

C.3. Économique

C.4. Environnemental – Naturel

C.5. Culturel

II. Le(s) facteur(s) décisif(s)

(Au regard de notre échange, selon vous, qu'est-ce qui vous avait réellement poussé à partir de cette manière ?)

Autres informations utiles